S E D H I O U 2 0 1 0

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

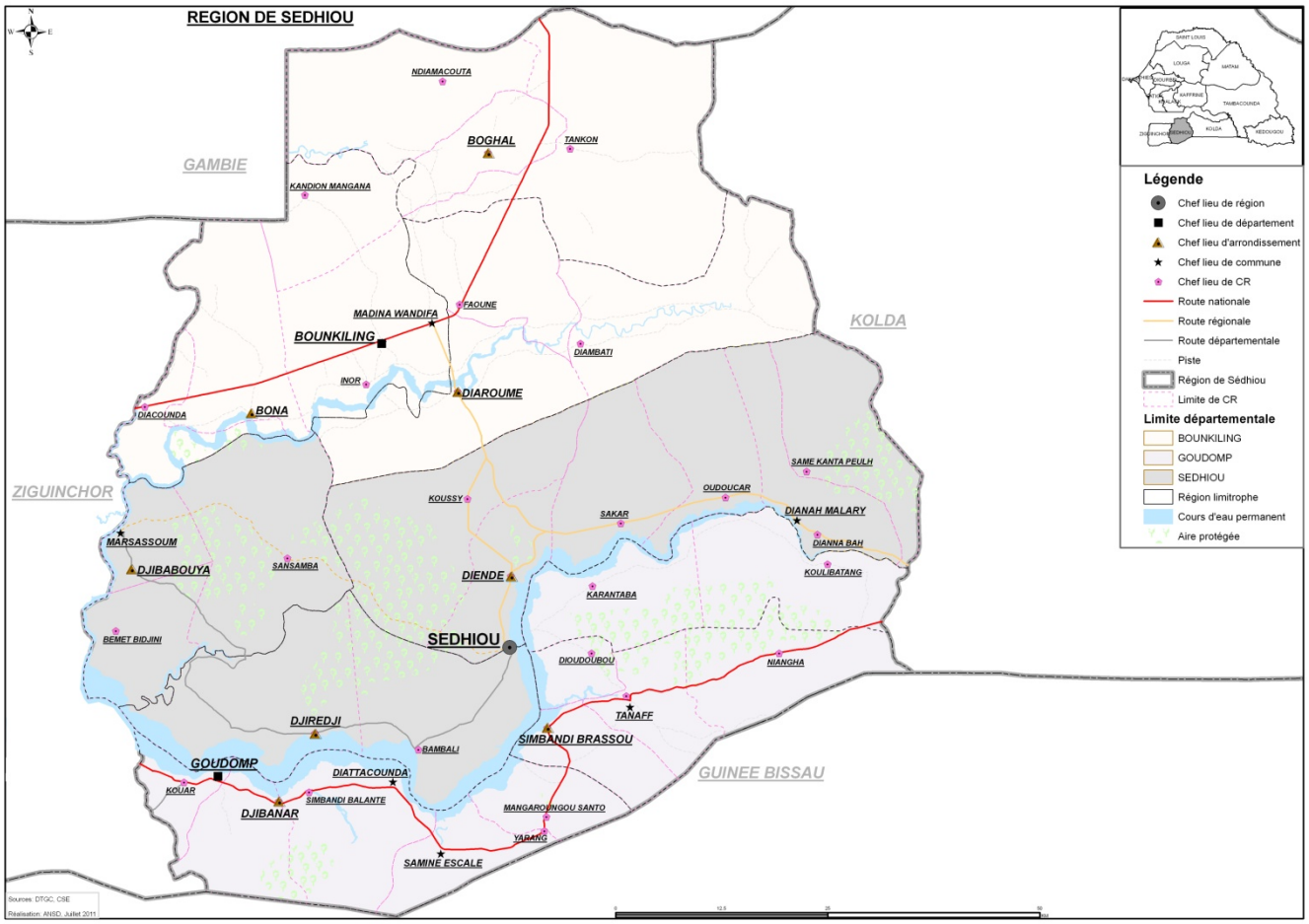

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Décembre 2015

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mamanding DIEDHIOU
Adjoint Chef de Service	Moustapha MBENGUE

COMITE DE VALIDATION

Seckène SENE, Abdoulaye Mamadou TALL, Modou Ndour FAYE, Mamadou DIENG, Abdoulaye Mamadou TALL, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

Tél : 33 995 01 33 **Email :** statistiquesedhiou@yahoo.fr

Sommaire

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE **14**
2. CARACTERISTIQUES GEOPHYSIQUES **16**
3. RESSOURCES EN EAU **17**
4. RESSOURCES VEGETALES **18**
5. RESSOURCES FAUNIQUES **19**
6. RESSOURCES PISCICOLES **20**
7. ASPECTS ECONOMIQUES **21**
8. ASPECTS SOCIAUX **22**

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

1.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 25
1.2 GROUPES D'AGES PARTICULIERS **26**
1.3 REPARTITION SPATIALE **27**
1.4 LE RATIO DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE 30
1.5 RAPPORT DE MASCULINITE 30

CHAPITRE 2 : PECHE

2.1 LES ACTEURS 32
2.2 LES EMBARCATIONS 33
2.3 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VOLUME 34
2.4 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VALEURS (EN FCFA) 35
2.5 EVALUATION DES MISES A TERRE PAR ESPECE 36
2.6 VOLUME DES POISSONS EXPLOITES PAR DEPARTEMENTS 37
2.7VOLUME DES CRUSTACES EXPLOITES PAR DEPARTEMENT 38

CHAPITRE 3 : AGRICULTURE

3.1 PLUVIOMETRIE 41
3.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES 42
3.3 CULTURES VIVRIERES 43
3.4 AUTRES CULTURES 43

CHAPITRE 04 : ELEVAGE

4.1 CHEPTEL REGIONAL 46
4.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL 47
4.3 CONTROLE DE LA QUALITE ET DE L'HYGIENE DES ANIMAUX 47
4.3.1 ABATTAGES CONTROLEES **48**

4.3.2 PROTECTION ZOO SANITAIRE ET ZOOTECHNIE 48
PESTE DES PETITS RUMINANTS 49
4.4 LA PRODUCTION ANIMALE 50
4.4.1LA PRODUCTION DE VIANDE 50
4.4.2 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 51
4.5 PRODUCTION DE MIEL 52
4.6 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 52
4.6.1 COMMERCE INTERIEUR 52
4.6.2 COMMERCE EXTERIEUR 53

CHAPITRE 05 : JUSTICE

5.1 LES ECROUES 55
5.2 REPARTITION DES DETENUS PAR NATIONALITE ET PAR TYPE DEDETENTION EN 2009 ET EN 2010 56
5.3 REPARTITION DES DETENUS PAR ANNEE, SELON LA NATURE DE L'INFRACTION 57

CHAPITRE 06 : HYGIENE PUBLIQUE

6.1 LES RESSOURCES HUMAINES 59
6.2 LES RESSOURCES MATERIELLES 60
6.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE 61
6.3.1 PROSPECTIONS DANS LES DOMICILES 61
6.3.2 INVENTAIRES DES INFRACTIONS CONSTATEES EN MILIEU URBAIN ET RURAL 62
6.3.3 INSPECTION DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC 64
6.3.4 REPARTITION DES VISITES SELON LA CATEGORIE D'INFRASTRUCTURES 64
6.3.5 BILAN DES MESURES REPRESSIVES PRISES SUITE AUX INFRACTIONS CONSTATEES LORS DES VISITES DOMICILIAIRES DANS LES E.R.P EN 2010 . 65
6.3.6 LES PRODUITS UTILISES LORS DES OPERATIONS TECHNIQUES EN 2010 66
6.3.7 SUIVI DES MANIPULATEURS DE DENREES ALIMENTAIRES EN 2010 67
6.3.8 EDUCATION A L'HYGIENE 67
6.3.9 ACTIVITES TECHNIQUES DE TRAITEMENTS DOMICILIAIRES 68

CHAPITRE 07 : HYDRAULIQUE

7.1 HYDRAULIQUE URBAINE 69
7.1.1 ÉVOLUTION DE LA SITUATION HYDRAULIQUE URBAINE 69
7.1.2 ÉVOLUTION DES ABONNES SELON LE TYPE 70
7.1.2 EVOLUTION DE LA CONSOMMATION SELON LE TYPE D'ABONNE (M^3) 72
7.2 HYDRAULIQUE RURALE 73

CHAPITRE 08 : LE COMMERCE

8.1 LES TYPES DE MARCHES 74
8.2 LES TYPES DE COMMERCES 75
8.3 LES BRANCHES DU COMMERCE 76
8.4 EVALUATION DES INSTRUMENTS DE MESURE 76
8.5 LES TESTS DE CONTROLES DE SEL IODE 78

CHAPITRE 09 : EAUX ET FORETS

9.1 LES FEUX DE BROUSSE 80
9.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION 82
9.2.1 LA PRODUCTION DES PLANTS 82

9.2.2 LE REBOISEMENT 83
9.2.3 LES COMITES DE LUTTE 85
9.2.4 LES EQUIPEMENTS DE LUTTE 85
9.2.5 LES FORETS CLASSEES 86
9.3 EXPLOITATION FORESTIERE 87
9.3.1 EXECUTION DES QUOTAS 87
9.3.2 EXECUTION DE QUOTA 88
9.4 LES RECETTES FORESTIERES 88

CHAPITRE 10 : L'ARTISANAT

10.1 LES CORPS DES METIERS REPERTORIES 91
10.2 LES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT 92
10.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES DANS LES DIFFERENTES SECTIONS. 93

CHAPITRE 11 : L'EDUCATION

11. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE 95
11.1.1 LES STRUCTURES 95
11.1.2 LA POPULATION PRE SCOLARISABLE 97
11.1.3 LE TAUX BRUT DE SCOLARITE DANS LE PRESCOLAIRE 99
11.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 100
11.2.1 LES STRUCTURES 100
11.2.2 LES EFFECTIFS 102
11.2.3EFFECTIF DE LA POPULATION SCOLAIRE FEMININE 103
11.2.4 LE TAUX BRUTE DE SCOLARITE 105
11.2.5 RESULTATS 106
11. L'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL 108
11.3.1 REPARTITION DES STRUCTURES L'ENSEIGNEMENT MOYEN PAR SECTEUR 108
11.3.2 EFFECTIFS 110
11.3.2 TAUX DE SCOLARITE DANS L'ENSEIGNEMENT MOYEN 114
11. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 114
11.4.1 LES INFRASTRUCTURES 114
11.4.2 EFFECTIFS 117
12.4.3 LES RESULTATS 120
11. EDUCATION NON FORMELLE 120
11.5.1 EFFECTIFS 120
11.5.2 LES DAARAS 121
11. ENVIRONNEMENT SCOLAIRE 122

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. 1 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE DEPARTEMENT 27
TABLEAU1. 2 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE 28
TABLEAU 2. 1 : REPARTITION DES PECHEURS PAR DEPARTEMENTS ET PAR NATIONALITES ANNEE 2010 32
TABLEAU 2. 2: REPARTITION DES EMBARCATIONS PAR ANNEES ET PAR DEPARTEMENT 33
TABLEAU 2. 3: REPARTITION DES MISES A TERRE PAR ANNEE ET PAR DEPARTEMENT 34
TABLEAU 2. 4: REPARTITION DES CA PAR ANNEE ET PAR DEPARTEMENT DES MISES A TERRE 36
TABLEAU 2. 5: PROPORTION DES ESPECES PAR ANNEE 37
TABLEAU 2. 6: REPARTITION DU VOLUME DES POISSONS EXPLOITES ENTRE LES DPTS ET PAR AN 38
TABLEAU 2. 7: REPARTITION DU VOLUME DE CRUSTACES EXPLOITES 39
PAR DPT ET PAR ANNEE 39
TABLEAU3. 1: EVOLUATION DES CULTURES INDUSTRIELLES 42
TABLEAU3. 2 : EVOLUTION DES CULTURES VIVRIERES 43
TABLEAU3. 3 : EVOLUTION DES AUTRES CULTURES 44
TABLEAU 4.1: EFFECTIF REGIONAL DU CHEPTEL PAR ESPECES 46
TABLEAU 4.2 : EXPLOITATION DU CHEPTEL 47
TABLEAU 4.3: ABATAGES CONTROLEES SELON LES DEPARTEMENTS ET LES ESPECES 48
TABLEAU 4.5: BILAN EPIDEMIOLOGIQUE DES DIFFERENTES AFFECTIONS 49
TABLEAU 4.6: BILAN DES IMMUNISATIONS PAR ESPECES ET PAR DEPARTEMENT 50
TABLEAU 4.7: ABATTAGES CONTROLES PAR ESPECES 51
TABLEAU4.8: PRODUCTION CONTROLEE (POIDS EN KILOGRAMME) 51
TABLEAU 4.9 : EVALUATION DES PRODUITS MELLIFERES PAR DEPARTEMENT 52
TABLEAU 4.10 : ANIMAUX ENTRES 53
TABLEAU 4.11 : ANIMAUX SORTIES 53
TABLEAU 4.12: LES EXPORTATIONS 54
TABLEAU 6. 1 : REPARTITION DU PERSONNEL PAR DEPARTEMENT EN 2010 60
TABLEAU 6. 2: REPARTITION DES RESSOURCES MATERIELLES PAR TYPE ET PAR DPT EN 2010 61
TABLEAU6. 3 : REPARTITION DES PROSPECTIONS SELON LES DPTS 2010 61
TABLEAU 6. 4: REPARTITION DES VISITES DANS LES DOMICILES SELON LE MILIEU D'HABITATION 2010 62
TABLEAU6. 5: REPARTITION DES INFRACTIONS PAR DPT ET PAR NATURE EN 2010 63
TABLEAU6. 6: REPARTITION PAR DPT ET PAR MILIEU D'HABITATION LES ETABLISSEMENTS INSPECTES 64
TABLEAU6. 7: REPARTITION DES VISITES SELON LA CATEGORIE D'INFRASTRUCTURES 65
TABLEAU6. 8: REPARTITION DES MESURES REPRESSIVES PAR DEPARTEMENT 66
TABLEAU6. 9: QUANTITE DE PRODUITS UTILISES LORS DES OPERATIONS TECHNIQUES EN 2010 67
TABLEAU 6. 10: BILAN DU SUIVI DES MANIPULATEURS DE DENREES ALIMENTAIRES EN -2010 67
TABLEAU7. 1: EVOLUTION DE LA SITUATION HYDRAULIQUE URBAINE 70
TABLEAU7. 2: EVOLUTION DES ABONNES SELON LE TYPE 71
TABLEAU7. 3: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION SELON LE TYPE D'ABONNE 73
TABLEAU8. 1 : REPARTITION DES MARCHES SELON LE DEPARTEMENT ET LE TYPE 74
TABLEAU8. 2 : REPARTITION DES MARCHES SELON LE DEPARTEMENT, LE TYPE, LA LOCALITE ET LE JOUR OUVRABLE 75
TABLEAU8. 3 : REPARTITION DES DEMI-GROSSISTES ENTRE LES DEPARTEMENTS 76
TABLEAU8. 4: REPARTITION PAR SPECIALITE ET PAR DEPARTEMENT 76
TABLEAU8. 5 : EVALUATION ET TEST DES APPAREILS DE MESURES 77
TABLEAU8. 6 : REPARTITION DES TESTS DE CONTROLE DE SEL IODE SELON LE DEPARTEMENT 78
TABLEAU9. 1 : REPARTITION DES FEUX DE BROUSSE DETECTES SELON LE DEPARTEMENT EN 2010 81
TABLEAU9. 2: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PLANTS PAR TYPE DE PEPINIERES 83
TABLEAU9. 3 : EVOLUTION ANNUELLE DES REBOISEMENTS EN PLANTATIONS MASSIVES ET LINEAIRES 84
TABLEAU9. 4: REPARTITION DES COMITES DE LUTTE SELON LE DEPARTEMENT EN 2010 85
TABLEAU9. 5: REPARTITION DES FORETS CLASSEES PAR DEPARTEMENT 86
TABLEAU9. 6: REPARTITION DES QUOTAS ET LEURS EXECUTIONS EN 2010 DANS LA REGION 87
TABLEAU9. 7: EXECUTION DES QUOTAS DANS LES DEPARTEMENTS 88
TABLEAU9. 8 : REPARTITION DES RECETTES FORESTIERES EN RECETTES DEMONIALES ET CONTENTIEUSES EN 2009 ET 2010 89
TABLEAU9. 9 : REPARTITION DES RECETTES 90
TABLEAU10. 1 : CORPS DES METIERS REPERTORIES 91
TABLEAU10. 2 : REPARTITION DES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES ARTISANALES 92

TABLEAU10. 3: REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DPT ET LE TYPE D'ARTISANAT 94
TABLEAU11. 1: REPARTITION DES STRUCTURES PAR STATUT ET PAR DEPARTEMENT 96
TABLEAU11. 2: REPARTITION DE L'EFFECTIF DE LA PETITE ENFANCE PAR DEPARTEMENT 98
TABLEAU11. 3: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE DE 2006 A 2010 98
TABLEAU11. 4: REPARTITION DES STRUCTURES SELON LE STATUT ET L'IDEN 100
TABLEAU11. 5: REPARTITION DES CLASSES PAR STATUT 101
TABLEAU11. 6: REPARTITION DES STRUCTURES PAR DEPARTEMENT 102
TABLEAU11. 7: REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR DEPARTEMENT 103
TABLEAU11. 8: EFFECTIF DE LA POPULATION FEMININE PAR DEPARTEMENT 103
TABLEAU11. 9: EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARITE PAR DEPARTEMENT ET PAR SEXE 105
TABLEAU11. 10: EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT FRANCO-ARABE 106
TABLEAU11. 11: RESULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES SUR LES TROIS DERNIERES ANNEES 107
TABLEAU11. 12 : LE TAUX D'ACHEVEMENT SELON LE SEXE ET PAR DPT DURANT L'ANNEE 2009 ET 2010 107
TABLEAU11. 13 : REPARTITION DES STRUCTURES L'ENSEIGNEMENT MOYEN PAR SECTEUR 109
TABLEAU 11.14 : REPARTITION DES ABRIS SELON LA NATURE ET PAR DPT 110
TABLEAU11. 15: REPARTITION DES EFFECTIFS PAR SEXE ET PAR DPT 110
TABLEAU11. 16: REPARTITION PAR SEXE DE L'EFFECTIF 112
TABLEAU11. 17: REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR DPT ET PAR STATUT DE L'ETABLISSEMENT 113
TABLEAU 11. 18 : REPARTITION DES TAUX DE SCOLARISATION PAR DPT ET PAR SEXE 114
TABLEAU 11. 19 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENT 115
TABLEAU11. 21: EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR DPT 118
TABLEAU11. 22: REPARTITION PAR SEXE ET PAR STATUT D'ETABLISSEMENT 119
TABLEAU11. 23 : TAUX DE REUSSITE PAR DPT 120
TABLEAU11. 24 : REPARTITION DES EFFECTIFS PAR DPT ET PAR SEXE 121
TABLEAU11. 25 : EVOLUTION DES EFFECTIFS 121
TABLEAU11. 26: REPARTITION DES DAARAS PAR DPT 122
TABLEAU11. 27 : REPARTITION DES ABRIS PROVISOIRES PAR DPT EN 2009 ET 2010 123
TABLEAU11. 28 : REPARTITION DES POINTS D'EAU PAR DPT EN 2010 124
TABLEAU11. 28 : REPARTITION DES LATRINES PAR DPT ET SELON LE SEXE 124
TABLEAU A1 : EVOLUTION MENSUELLE DES ECROUES EN 2009 ET 2010 125
TABLEAU A02 : REPARTITION DES DETENUS PAR NATIONALITE ET PAR TYPE DE DETENTION EN 2009 ET EN 2010 126
TABLEAU A 03 : REPARTITION DES DETENUS PAR ANNEE ET SELON LA NATURE DE 127
L'INFRACTION 127
TABLEAU A18 : STRUCTURES 128
TABLEAU A19 : SECTIONS 129
TABLEAU A 20 : EFFECTIFS 129
TABLEAU A 21 : TBPS 130
TABLEAU A 22 : STRUCTURES 131
TABLEAU A 21 : ECOLES FRANCO ARABE 131
TABLEAU A 23 : EFFECTIFS DANS L'ELEMENTAIRE 131
TABLEAU A 24 : TBS 132
TABLEAU A 25 : RECRUTEMENT AU CI 132
TABLEAU A 26 : CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENT 133
TABLEAU A 27 : STRUCTURES 133
TABLEAU A 28 : SECONDAIRE 133
TABLEAU A29 : CREATIONS EN MOYEN /SECONDAIRE POUR 2010/2011 134
TABLEAU A30 : EFFECTIFS MOYENS 134

LISTES DES GRAPHIQUES

FIGURE 1. 1 : PYRAMIDE DES AGES DE LA REGION DE SEDHIOU 26
FIGURE 1. 3 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE 28
FIGURE 1. 4 : VARIATION DU SEXE RATIO PAR TRANCHE D'AGE 31
FIGURE2. 1 : COMPARAISON DES EMBARCATIONS PAR DEPARTEMENT ET PAR ANNEE 34
FIGURE2. 2: COMPARAISON DES MISES A TERRE PAR ANNEE ET PAR DEPARTEMENT 35
FIGURE3. 1 : EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE EN 2010 SELON LE POSTE 42
FIGURE5. 1: EVOLUTION DES EFFECTIFS MENSUELS DES ECROUES 56
FIGURE5. 2 : COURBE COMPARATIF DES DETENUS PAR MOIS ENTRE 2009 ET 2010 57
FIGURE5. 3: COMPARAISON DES INFRACTIONS SELON LES ANNEES 58
FIGURE6. 1 : REPARTITION DES PROSPECTIONS SELON LES DPTS 62
FIGURE6. 2: LES MESURES REPRESSIVES PAR DEPARTEMENT 66
FIGURE7. 1: EVOLUTION DE LA SITUATION HYDRAULIQUE URBAINE 70
FIGURE7. 2: EVOLUTION DES ABONNES SELON LE TYPE ET SELON LES ANNEES 72
FIGURE7. 3: EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU SELON LES ABONNES ENTRE 2009 ET 2010 DANS LA COMMUNE DE SEDHIOU 73
FIGURE8. 1: APERÇUE GENERALE SUR LE TEST DES INSTRUMENTS DE MESURES 77
FIGURE8. 2 : COMPARAISON DES RESULTATS ENTRE LES DEPARTEMENTS 79
FIGURE9. 1: REPARTITION DES SUPERFICIES BRULEES PAR DEPARTEMENT 81
FIGURE9. 2 : COMPARAISON DE SUPERFICIES BRULEES ENTRE 2009 ET 2010 82
FIGURE9. 3: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PLANTS PAR TYPE DE PEPINIERES 83
FIGURE9. 4 : EVOLUTION ANNUELLE DES PLANTATIONS PAR TYPE 84
FIGURE9. 5 : REPARTITION DES FORETS CLASSEES PAR DEPARTEMENT 86
FIGURE9. 6 : REPARTITION ET NIVEAU D'EXECUTION DES QUOTAS ALLOUES PAR ESPECE 87
FIGURE9. 7 : COMPARAISON DES RECETTES FORESTIERES DE LA REGION ENTRE 2009 ET 2010 89
FIGURE10. 1 : REPRESENTATIVITE DES DIFFERENTES ENTREPRISES ARTISANALES 92
FIGURE11. 1: REPARTITION DES STRUCTURES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE PAR DEPARTEMENT 96
FIGURE11. 2: REPARTITION DE LA POPULATION PRE SCOLARISABLE PAR STRUCTURE 97
FIGURE11. 3: REPARTITION DES EFFECTIFS PAR DEPARTEMENT, 2009 ET 2010 98
FIGURE11. 4: EVOLUTION DES EFFECTIFS DU PRESCOLAIRE DE 2006 A 2010 99
FIGURE11. 5: NOMBRE DE STRUCTURES PAR STATUT ET PAR IDEN 101
FIGURE11. 6 : REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE PAR DEPARTEMENT 104
FIGURE11. 7: RAPPORT DE MASCULINITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 104
FIGURE11. 8: REPARTITION DU TAUX BRUT DE SCOLARITE PAR SEXE SELON LE DEPARTEMENT 105
FIGURE11. 9: COMPARAISON DES EFFECTIFS SELON LE SEXE ET PAR DPT 106
FIGURE11.14 : REPARTITION DES STRUCTURES SELON LEUR NATURE PAR DPT 109
FIGURE11. 11 : REPARTITION DE L'EFFECTIF DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN PAR DEPARTEMENT 111
FIGURE11. 12: COMPARAISON DES EFFECTIFS PAR SEXE ET PAR DPT 112
FIGURE 11. 13 : COMPARAISON DES EFFECTIFS PAR DPT ET PAR NATURE DE L'ETABLISSEMENT 113
FIGURE11. 14 : EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENT 115
FIGURE11. 15: EVOLUTION DU NOMBRE D'ETABLISSEMENT 116
FIGURE11. 16 : CLASSES PHYSIQUES ET PEDAGOGIQUES PAR DEPARTEMENT 117
FIGURE11. 17 : REPARTITION DES ELEVES PAR DPT EN 2010 118
FIGURE11. 18 : REPARTITION PAR SEXE ET PAR STATUT DE L'ETABLISSEMENT 119
FIGURE11. 19: REPARTITION DES DAARAS PAR DPT 122

SIGLES ET ABREVIATIONS

AB : Abus de confiance
ACEP : Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production
AMIU : Aspiration Manuelle Intra Utérine
ANA : Agence National d'Aquaculture
ANSD : Agence National de la Statistique et de la Démographie
ATB : Antibiotique
BAC : Baccalauréat
BCG : Bacille de Calmette et Guérin
CA : Chiffre d'Affaire
CFEE : Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CHARB : Charbon
CMS : Caisse Mutuelle du Sénégal
CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
CPC : Consultation Préventive Curative
CPN : Consultation Prénatale
CR : Communauté Rurale
CSE : Centre de Suivi Ecologique
DIREL : Direction de l'Elevage
DNCB : Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine
DPTS : Département
FAR : Femme en Age de Reproduction
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
HBTS: Habitant
IA : Inspection d'Académique
IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale
IST : Infection sexuellement transmissible
MDO : Maladie à Déclaration Obligatoire
MI : Moustiquaire Imprégné
ML : Mètre Linéaire
N.C : Newcastle
ND : Non Déclaré
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
OMVS: Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PDS : Poids

PF : Planification Familial

PNDS : Plan National de Développement Sanitaire

PPR : Peste des Petits Ruminants

PROD : Production

PVE : Programme de Vaccination Elargi

RDT : Rendement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'habitat

S.R.H.S : Service Régional de l'Hygiène de Sédhiou

SAS : Syndicat Autonome de la Santé

SDE : Sénégalaise Des Eaux

SNP : Surveillance Nutritionnelle et Pondérale

SRO : Sérum de Réhydratation Orale

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SSS : Solution Salée Sucrée

SUP : Supérieur

SUTSAS : Syndicat unique des travailleurs de la santé et de l'action sociale

TBS : Taux brute de Scolarisation

TOM : Taux d'Occupation Moyenne

UMEC : Union des mutuelles d'épargne et de crédit

UNFPA : Fonds des nations unies pour la population

UNICEF: United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)

USAID: Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Développent

VAT : Vaccin Anti Tétanos

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie(SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie(ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : (i) collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette période ; (ii) assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; (iii) mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ; (iv) assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; (v) prépare et suivre des programmes économiques et financières de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager les points forts et faibles.

La présente édition 2010 essaye de présenter le bilan des récentes évolutions qui ont marqué la région.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidement pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie(SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C’est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s’inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l’analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et , à l’avenir, par l’estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l’analyse des statistiques d’Etat civil ainsi que l’analyse de l’évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, essaie d’embrasser la quasi-totalité des secteurs de l’activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l’information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l’expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations.

Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d’améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sedikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la démographie

INTRODUCTION GENERALE

Le contenu de ce document, en dehors des données démographiques, proviennent des sectoriels. Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie en assure seulement, la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion à grande échelle. Il est donc évident que la richesse et la diversité des secteurs traités dépendent de leurs disponibilités au niveau des services techniques régionaux.

Ce document traite, en dehors de la présentation de la région, des aspects démographiques, de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Education, de la Pêche, de la Justice, de l'Hygiène, de la Santé, de l'Hydraulique, des Eaux et forets et du Commerce.

Sédhiou étant une région naissante, l'analyse de l'évolution des phénomènes ne peut s'opérer que sur des séries chronologiques significatives.

Néanmoins nous espérons que ce document pourra servir aux autorités administratives, locales, aux élèves et étudiants ainsi qu'à tous les chercheurs.

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE SEDHIOU

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Sédhiou est Créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n^{0} 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale.

Elle s'étend sur une superficie de 7 330km^{2} soit 3,7 % du territoire national et représente la Moyenne Casamance. ,

Limitée à l'Est par la Région de Kolda, à l'Ouest par la Région de Ziguinchor, la région de Sédhiou est frontalière avec deux pays ; la République de Gambie au Nord et la République de Guinée Bissau au Sud.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les collectivités locales

DEPT	COMMUNES	ARRTS	C R
Sédhiou	Sédhiou	Diendé	Diendé
			Koussy
	Marsassoum		Sakar
	Dianah Malary		Oudoucar
			Diannah Ba
		Diendé	Samé Kanta
		Djibabouya	Djibabouya
			Bémet Bidjini
			Sansamba
		Djirédji	Djirédji
			Bambali
Bounkiling	Médina Wandifa	Bona	Diacounda
	Ndiamacouta		Inor
			Kandion Mangana
		Diaroumé	Diaroumé
			Diambati
			Faoune
		Boghal	Boghal
			Djinani
			Ndiamalathiel
			Tankon
Goudomp	Goudomp	Djibanar	Djibanar
			Kaour
			Simbandi Balante
	Diattacounda	Simbandi Brassou	Mangaroungou
			Yarang
	Samine		Simbandi Brassou
	Tanaff		Baghère
		Karantaba	Dioudoubou
			Niagha
			Karantaba
			Kolibantang

La région de Sédhiou est composée de trois départements: Sédhiou, Bounkiling et Goudomp.

Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6 % de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2 % et 24,2 %.

L'application de la dernière réforme administrative, territoriale et locale de 2008 a abouti au découpage de la région en neuf (09) arrondissements.

Elle est actuellement composée de 44 collectivités locales (33 communautés rurales, 10 communes et une région) qui ont en charge la promotion du développement économique, social, culturel et scientifique de leurs territoires respectifs.

La région compte 941 villages officiels dont 369 villages dans le département de Bounkiling, 298 dans celui de Goudomp et 274 dans celui de Sédhiou.

2. CARACTERISTIQUES GEOPHYSIQUES

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin en octobre, avec une intensité maximale en août et septembre, et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols Deck et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.
- Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.
- Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling à celui de Sédhiou.

3. RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde, résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. la qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m3/heure pour les puits et de 10 à 60 m3/heure pour les forages.

Carte Réseau hydrographique

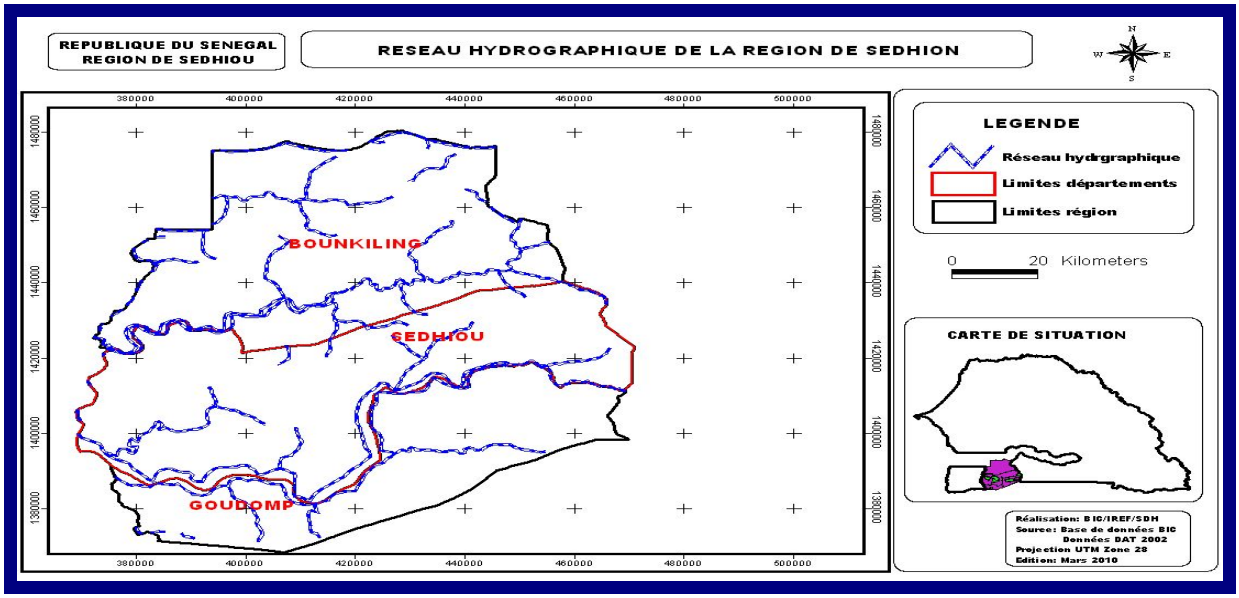

4. RESSOURCES VEGETALES

Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée.

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpus erinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;

- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elacis guineensis) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;

- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;

- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenia nitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe t-il de noter que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

5. RESSOURCES FAUNIQUES

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédhiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

6. RESSOURCES PISCICOLES

Les plans d'eau de la région se caractérisent par une importante diversité biologique. Les espèces sont essentiellement composées d'ethmaloses, de mulets, de tilapia, de capitaine -otolithes, de crevettes, de trachinotes, de guerres, de crabes et de brochets.

L'écosystème de la région de Sédhiou dispose de potentialités aquacoles (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture), qui, mieux exploitées, pourraient servir d'alternatives à la raréfaction de la ressource halieutique continentale.

Les pressions diverses exercées sur les milieux et les ressources font surgir une situation de dépérissement de la diversité biologique.

La forte salinité des plans d'eau a entraîné la rareté voire la disparition de certaines espèces d'eau douce telles que les clarias, les silures et le nanisme de certaines tels les ethmaloses.

L'hyperhalinité qui est la caractéristique environnementale du système local du fleuve Casamance a eu des effets néfastes sur la mangrove, principale source d'enrichissement trophique de l'écosystème.

7. ASPECTS ECONOMIQUES

a) Agriculture

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. Le secteur de l'agriculture emploie plus de la moitié de la population active. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur d'espoir pour les populations.

b) Elevage

En majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

c) La pêche

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les mulets et les crustacées. IL faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

d) Le tourisme

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non

négligeables de développer le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

e) Les voies de communication

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région. Isolée du nord du pays et faiblement raccordée aux régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou. A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunication.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, le seul aérodrome, situé à Diendé, est configuré pour de tout petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

8. ASPECTS SOCIAUX

f) La culture

Les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses…), d'arts plastiques, de littérature…

Le patrimoine culturel, est réparti sur tout le territoire région. Des sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à

l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane…)

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

La région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

g) Education

Beaucoup d'efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco –arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales.

a) La santé

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, plus trois ménages sur quatre de la région (79,9%), s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau non améliorée (puits creusé non protégée : 79,7%, source d'eau non protégée 0,2%) et seulement 4,2% des ménages disposent de robinet dans le logement ou la concession. La quasi totalité des femmes en âge de procréer ne dispose d'aucune couverture médicale (98,2%). 10,3% de femmes et 8,3% d'hommes sont atteints de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2,0%, ce taux est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans avec 2,1%. 38,4% de la population ne dispose pas de moustiquaire.

b) Sport et loisir

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.) grâce à l'accompagnement et à l'encadrement des services régionaux et départementaux du sport.

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

L'intervalle intercensitaire au Sénégal est au minimum de dix ans. Les données issues des recensements généraux de la population sont mises à jour par le biais de projections, pour satisfaire les demandeurs de statistiques.

Les données traitées dans ce chapitre, proviennent de projections de population issue des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002, (RGPH3).

1.1 ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

En 2010, la population de la région de Sédhiou est estimée à 431 238 habitants, soit 3,4 % de la population nationale et une densité de 59 habitants au km2. C'est le plus petit effectif après celui de la région de Kédougou. Sa répartition par sexe donne une prédominance des femmes avec un écart absolu de 4 567 soit 1,05 % en valeur relative. Cette prédominance est plus forte avant l'âge de 35 ans. Le rapport de masculinité est de 98.

La population est en majorité composée de jeunes. Plus de 76,1 % ont moins de 35 ans alors que 8,5 % représente les 60 ans et plus. Cette situation est illustrée par une pyramide des âges large à la base avec un sommet rétrécis.

Figure 1. 1 : Pyramide des âges de La région de Sédhiou

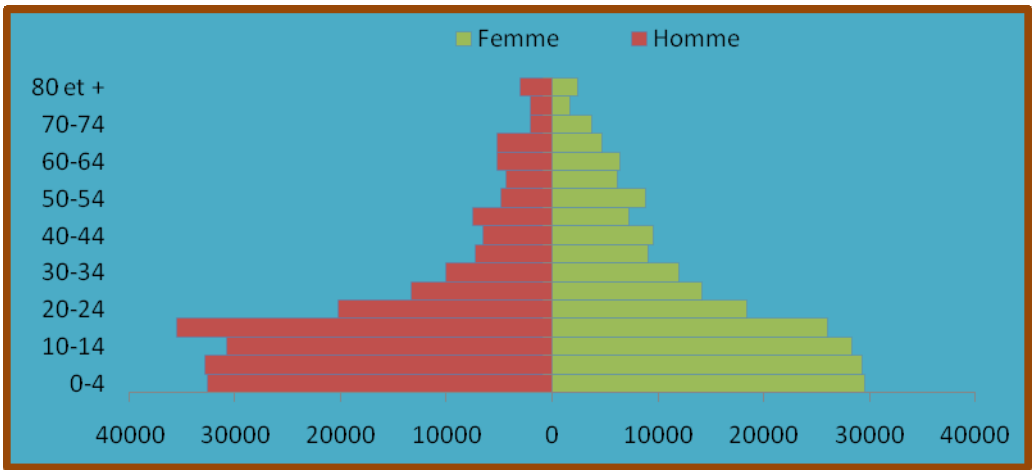

Source : ANSD

1.2 GROUPES D'AGES PARTICULIERS

- **Les adolescents**

On entend par adolescents les personnes appartenant à la tranche d'âge 10-19. Leur effectif est de 110 607 soit 25,6% de la population régionale. Le rapport de masculinité est de 103 c'est à dire 103 garçons pour 100 filles.

- **La population scolarisable**

La population scolarisable peut être subdivisée en trois parties, La population d'âge préscolaire (3-6 ans), la population scolarisable au primaire (7-13 ans) et la population scolarisable au secondaire (14-19 ans).

Les projections officielles de l'année 2010 estiment la population d'âge préscolaire (3-6 ans) à 50 101, celle des (7-13 ans) à 85 076 et celle des (14-19 ans) à 62 772 individus représentant respectivement 12 % ,20 % et 14 % de la population.

La population ainsi constituée engendre beaucoup de charges en matière d'éducation et de formation des jeunes.

Figure 1. 2 : Répartition de La population selon les grands groupes d'âges

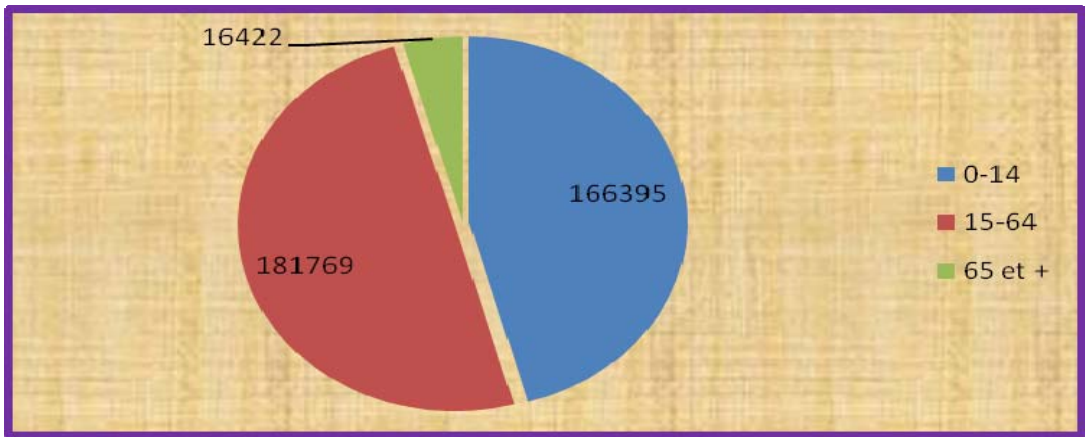

Source : ANSD

1.3 REPARTITION SPATIALE

- **Répartition de La population selon le Département**

La population est inégalement répartie entre les départements.

Le Département de Sédhiou, qui renferme la capitale régionale, est le plus peuplé avec 39 % de la population régionale suivi de Goudomp avec 35 %.

Il y'a plus de femmes que d'hommes dans chaque département de la région. L'écart est pus grand dans le département de Goudomp.

Tableau 1. 1 : Répartition de La population selon le Département

Département	Sexe		Total	
	Masculin	Féminin	Effectif	%
Bounkiling	49,50	50,50	111 381	26
Goudomp	49	51	152 591	35
Sédhiou	49,50	50,50	167 266	39

Source : ANSD

- **Répartition de la Population selon le milieu de résidence**

84,4 % de la population de la région vit en milieu rural et les femmes y sont plus représentées avec 50,9 %.

Diendé est la communauté rurale la pus peuplée avec 20 120 habitants, suivi de Simbandi balante avec 19 756 habitants et de Bona avec 17 619 habitants.

Tableau1. 1 : Répartition de la Population selon le milieu de résidence

Milieu	En %		*Total*	
	Hommes	Femmes	effectif	%
zone urbaine	51,1	48,9	67 136	15,6
zone rurale	49,1	50,9	364 102	84,4
Région	49,5	50,5	431 238	100

Source : ANSD

Figure 1. 3 : Répartition de la Population selon le milieu de résidence

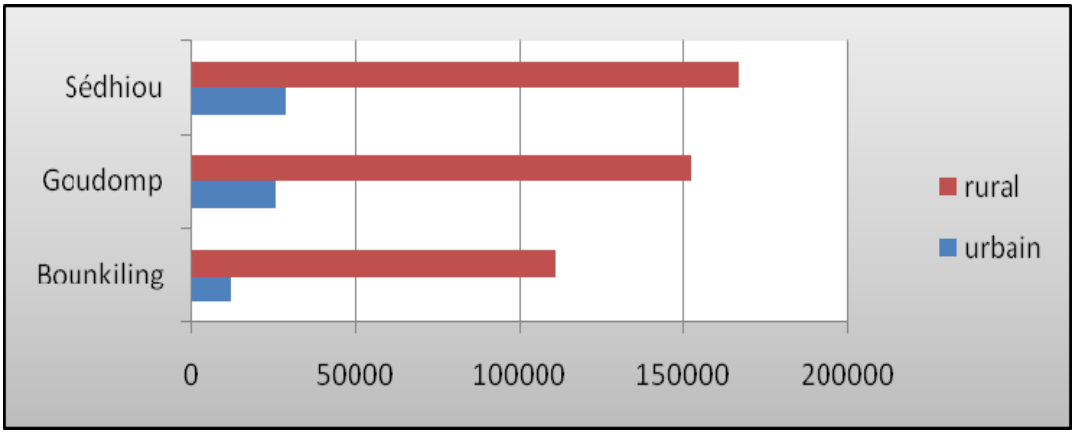

Source : ANSD

Carte du découpage administratif de la région

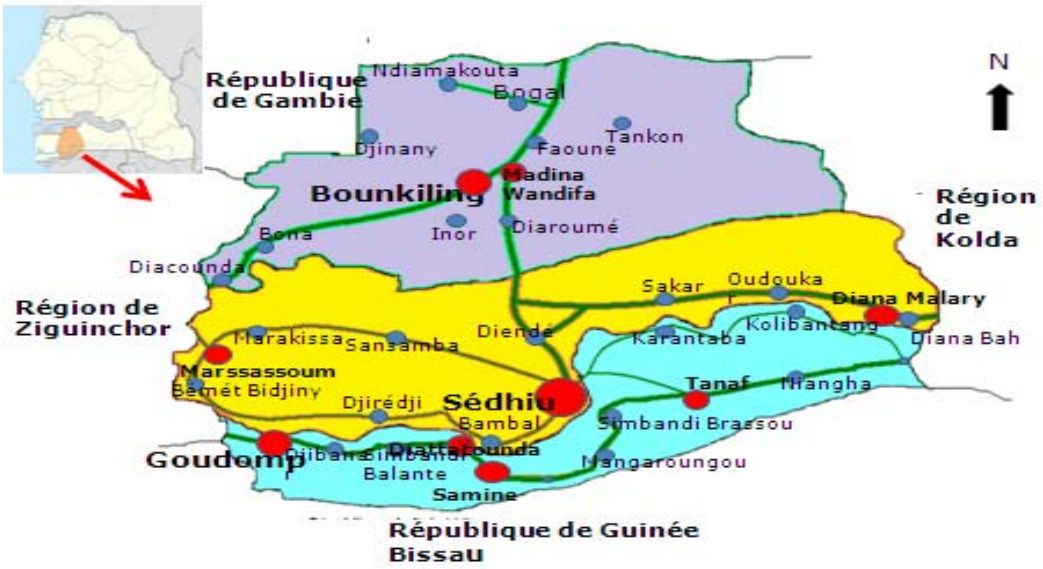

- Urbanisme

Les résultats du dernier recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 attribuait au Département de Sédhiou une Population totale de 345 299 habitants. Les communes qui étaient au nombre de 3 (Sédhiou, Marsassoum et Goudomp) y avaient une part qui s'élève à 34 419, soit 10,03 %.

En 2010, la population atteint 431 238 habitants avec une population communale de 67 136 habitants. Cette forte croissance de la population communale ne s'explique pas seulement par l'accroissement des trois anciennes communes mais plutôt par l'érection de 6 localités de la région en communes depuis 2008 (Madina Wandifa, Dianna Malary, Bounkiling, Diattacounda, Samine et Tannaf) ce qui porte désormais le nombre de communes à 9.

1.4 LE RATIO DE DEPENDANCE DEMOGRAPHIQUE

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés dépendre des autres (jeunes, enfants et vielles personnes) pour leur vie quotidienne et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge.

L'indicateur de dépendance démographique, utilisé ici, rapporte le nombre de personne d'âge inférieur à 15 ans et de plus de 65 ans à la population des 15 à 65 ans. Ce rapport est de 94, c'est à dire 94 personnes en charges pour 100 travailleurs dans la région de Sédhiou.

1.5 RAPPORT DE MASCULINITE

Rapport dans une population ou un groupe d'âge, de l 'effectif masculin à l 'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont pus nombreuses que les hommes, une valeur supérieure à 100 indique que les hommes sont plus nombreux que les femmes. A la naissance le rapport de masculinité est de 104 soit 104 garçons pour 100 filles. Entre autres facteurs, la mortalité des garçons étant globalement plus élevée que celle des filles, le sexe ratio diminue progressivement, à Sédhiou les femmes deviennent majoritaires à partir de l'âge de 15 ans où on enregistre 99 garçons pour 100 filles.

Figure 1. 4 : variation du sexe ratio par tranche d'âge

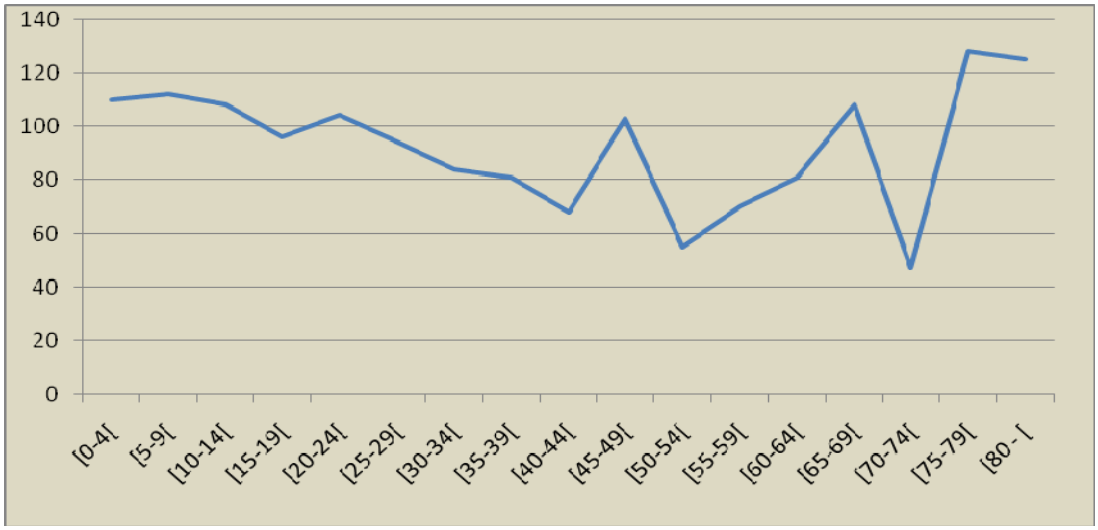

Source : ANSD

Conclusion

A l'image du niveau national, la région de Sédhiou est caractérisée par la jeunesse de sa population et par la domination du sexe féminin. Plus de 4/5 de la population vit en milieu rural, cette situation engendre des problèmes tels que, l'accès a l'eau potable, insuffisance des infrastructures d'éducation, de santé, de transports et l'aménagement des espaces jeunes.

CHAPITRE 2 : PECHE

INTRODUCTION

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Il est par conséquent utile de mesurer cette activité pour en assurer une meilleure prise en charge.

2.1 LES ACTEURS

Dans la région, l'activité est menée, en 2010, essentiellement par des sénégalais et d'autres acteurs de diverses nationalités. Sur les 4 095 pêcheurs que compte la région on trouve 3 879 sénégalais soit 94,7 %, 199 maliens soit 4,9 % et 17 Bissau guinéens soit 0,4 %.

La répartition par département montre une plus forte concentration au niveau de Goudomp qui englobe 2 288 acteurs, soit 55,9 % de l'effectif régional, dont 2 168 sénégalais, 103 maliens et 17 Bissau guinéens. Et une plus faible concentration à Bounkiling qui renferme 12,1 % des acteurs soit 496 personnes, toutes de nationalités sénégalaises.

Tableau 2. 1 : répartition des pêcheurs par départements et par nationalités Année 2010

Départements	Nationalités			total	%
	Sénégalais	Maliens	Bissau Guinées		
Bounkiling	496	0	0	496	12,1
Goudomp	2 168	103	17	2 288	55,9
Sédhiou	1 215	96	0	1 311	32
Total	3 879	199	17	4 095	100
%	94,7	4,9	0,4	100	

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.2 LES EMBARCATIONS

Les embarcations font partie des moyens matériels engagés par les pécheurs pour bien mener leurs activités.

Elles étaient au nombre de 837 unités en 2010 et de 800 unités en 2009 soit une hausse de 37 unités pour un taux de croissance de 4,6 %.

Au niveau département, les embarcations ont connu une augmentation par rapport à l'année 2009. Toutefois cette augmentation est plus accentuée à Goudomp avec un taux de croissance de 6,4 %. L'effectif qui était de 456 unités en 2009 est passé à 485 unités en 2010 soit 29 unités de plus. La hausse est moins ressentie à Bounkiling, qui a enregistré un surplus de 2 unités en valeur absolue soit 5 % en valeur relative, en passant de 40 unités en 2009 à 42 unités en 2010. Sédhiou n'a enregistré qu'une augmentation de 6 unités en valeur absolue soit 2 % en valeur relative.

Tableau 2. 2: répartition des embarcations par années et par département

Départements	Embarcations			Taux de croissance
	2009	2010	variation	
Bounkiling	40	42	2	5
Goudomp	456	485	29	6,4
Sédhiou	304	310	6	2
Total	800	837	37	4,6

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure2. 1 : comparaison des embarcations par département et par année

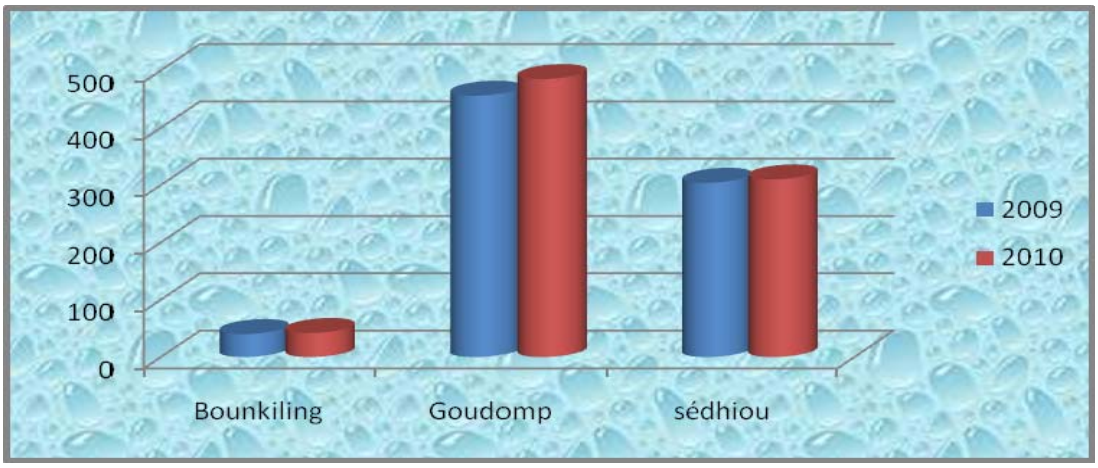

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.3 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VOLUME

De 2009 à 2010, l'activité de pêche a connu une variation positive, en passant de 1 986,75 tonnes à 2 089,304 tonnes de produits halieutiques, soit un taux de croissance de 5,2 %.

La croissance au niveau régional, est portée par le seul Département de Goudomp qui a enregistré une augmentation en volume de 240,6 tonnes soit au taux de 24,5 %. Cependant Bounkiling et Sédhiou accusent respectivement des baisses de 29,904 tonnes et de 108,142 tonnes en 2010.

Tableau 2. 3: répartition des mises à terre par année et par département

	Volumes en tonnes			Taux de croissance
	2009	2010	variation	
Bounkiling	337,38	307,476	-29,904	-8,9
Goudomp	983,427	1224,027	240,6	24,5
Sédhiou	665,943	557,801	-108,142	-16,2
Total	1986,75	2089,304	102,554	5,2

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

Figure2. 2: comparaison des mises à terre par année et par département

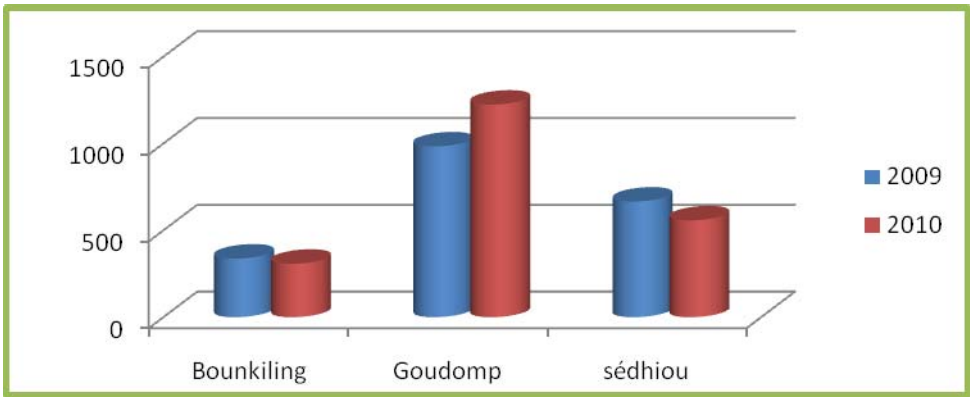

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.4 EVOLUTION DES MISES A TERRE EN VALEURS (en FCFA)

L'évaluation des mises à terre en valeur au niveau régional montre un chiffre d'affaire de 773 100 370 FCFA en 2009 et 1 089 313 799 FCFA en 2010, soit une hausse de 316 213 429 FCFA en valeur absolue, soit un taux de 40,9 %.

Cette évolution est notée dans tous les départements, malgré la baisse en volume de Bounkiling et Sédhiou en 2010. Toutefois cette évolution est plus accentuée dans le département de Goudomp qui a subi une augmentation de 259 567 285 FCFA soit au taux de 63,1 %, alors que Bounkiling et Sédhiou ont enregistré respectivement en 2010 une hausse de 27 730 921 FCFA et de 28 915 223 FCFA.

Tableau 2. 4: répartition des CA par année et par département des mises à terre

Départements	VALEURS EN FCFA			
	2009	2010	variation	Taux de croissance
Bounkiling	117 608 156	145 339 077	27 730 921	23,6
Goudomp	411 650 905	671 218 190	259 567 285	63,1
Sédhiou	243 841 309	272 756 532	28 915 223	11,9
Total	773 100 370	1 089 313 799	316 213 429	40,9

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.5 EVALUATION DES MISES A TERRE PAR ESPECE

Dans la région de Sédhiou, les produits halieutiques les plus représentés sont : les poissons, les mollusques et les crustacés. A l'exception des mollusques pour lesquels nous ne disposons pas encore de données, l'analyse va porter sur chaque espèce pour évaluer le poids ou la représentativité dans la masse globale.

Les mises à terre de 2010 s'élèvent à 2089,301 tonnes. Les poissons sont les plus représentés avec 82,1 % de la masse et les crustacés représentent les 17,9 %.

Par rapport à l'année 2009 la production de poisson a connu une baisse de 177 tonnes soit -9,35 %. Pour celle des crustacés, on enregistre une hausse de 279,556 t soit 295,06 %.

Le volume de ces espèces était respectivement 1 892,006 tonnes et 94,744 tonnes en 2009.

Tableau 2. 5: Proportion des espèces par année

espèces	2009		2010	
	volume	%	volume	%
poissons	1892,006	95,2	1715,001	82,1
crustacés	94,744	4,8	374,3	17,9
total	1986,75	100	2089,301	100

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.6 VOLUME DES POISSONS EXPLOITES PAR DEPARTEMENTS

L'exploitation des poissons a subi une régression sur l'ensemble des départements en 2010 par rapport en 2009.

Le département de Goudomp a exploité 907,4 tonnes en 2010 soit 52,9 % du total régional contre 916,815 tonnes en 2009 soit 48,5 % ce qui donne une baisse de 9,415 tonnes. Cette baisse ne s'est pas répercutée sur son classement au niveau régional, car les autres départements ont eux aussi connu des baisses de production.

Le département de Sédhiou a enregistré une baisse de 133,49 tonnes en 2010 par rapport en 2009, où le volume était de 644,591 tonnes, enregistrant ainsi la plus forte baisse. Ce qui explique la baisse de ses parts de marché au niveau régional, qui passent de 34,1 % à 29,8 %.

Le département de Bounkiling a produit 330,6 tonnes en 2009 et 296,5 tonnes en 2010 soit une baisse de 34,1 tonnes. Ce département enregistre lui aussi une légère diminution de sa part sur le marché, en se fixant à 17,3 %, contrairement à 2009 où il représentait les 17,5 % de la part du marché.

Tableau 2. 6: répartition du volume des poissons exploités entre les dpts et par an

Départements	poissons en volume (tonne)			
	2009	2010	variation	Taux de croissance
Bounkiling	330,6	296,5	-34,1	-10,3
Goudomp	916,815	907,4	-9,415	-1,0
Sédhiou	644,591	511,101	-133,49	-20,7
Total	1 892,006	1 715,001	-177,005	-9,4

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

2.7VOLUME DES CRUSTACES EXPLOITES PAR DEPARTEMENT

Contrairement aux poissons, l'exploitation des crustacés a subi une croissance dans tous les départements. Mais cette croissance est plus marquée à Goudomp, qui passe de 66,612 tonnes en 2009 à 319,624 tonnes en 2010 soit au taux de croissance de 375,3 %. Alors que Bounkiling et Sédhiou n'ont enregistré respectivement qu'une augmentataion de 4,196 tonnes et 25,348 tonnes en 2010 par rapport en 2009 où leurs volumes étaient de 6,78 tonnes et 21,352 tonnes respectivement.

En terme de représentativité sur le marché seul Goudomp a vu ses parts augmenter, en passant de 70,3 % à 84,6 %. Alors que Bounkiling et Sédhiou ont connu une baisse de représentativité en enregistrant respectivement 2,9% et 12,5% du volume total des crustacés en 2010.

Tableau 2. 7: répartition du volume de crustacés exploités par dpt et par année

Départements	crustacés en volume			Taux de croissance
	2009	2010	variation	
Bounkiling	6,78	10,976	4,196	61,9
Goudomp	66,612	316,624	250,012	375,3
Sédhiou	21,352	46,7	25,348	118,7
Total	94,744	374,3	279,556	295,1

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

CONCLUSION

Malgré la baisse en volume des poissons en 2010, le chiffre d'affaire a nettement progressé par rapport en 2009. Cela n'est pas un paradoxe car, logiquement un produit devient cher s'il est rare. La résolution de l'insuffisance et de la cherté des poissons sur le marché nécessite des prises de décisions particulières au près des autorités compétentes. La présence de l'agence nationale d'aquaculture (ANA) dans cette région constitue déjà un jalon dans le sens de la résolution de ce phénomène.

CHAPITRE 3 : AGRICULTURE

INTRODUCTION

La région de Sédhiou recèle des potentialités agricoles très importantes :

- ✓ Une pluviométrie variant au cours des 05 dernières années de 1 000 à 1 200 mm par an ;
- ✓ Disponibilité en terres cultivables d'environ 208 050 Ha avec 20 000 Ha de ; terre de plateau rizicultivables et 36 111 Ha de vallées aptes à la riziculture.
- ✓ Condition écologique propice à la diversification de la production agricole ;
- ✓ Existence de 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 84 493 Ha ;
- ✓ Des structures et organisations paysannes (Associations ; GIE ; GPF ; ASC ; etc.) ;
- ✓ Existence de structures financières décentralisées (CNCAS, CMS, ACEP, UMEC et autres Structures Financières Décentralisées) ;
- ✓ Maîtrise des techniques culturales ;
- ✓ Existence d'ateliers de forge spécialisés dans la fabrication et la réparation du matériel agricole.

Malgré ce potentiel énorme, des contraintes naturelles, matérielles et organisationnelles retardent le développement harmonieux de l'agriculture dans la région :

Ces contraintes peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- ➢ Une agriculture dépendante de la pluviométrie
- ➢ Epuisement et dégradation physico-chimique des sols
- ➢ Acidification et salinisation des rizières

- Difficulté d'accès à la terre
- Enclavement des zones de production
- Sous équipement des producteurs et vétusté du matériel agricole disponible
- Feux de brousse et tarissement des points d'eaux temporaires
- Difficultés d'accès au crédit et coûts élevés des intrants et matériels agricoles.
- Coût élevé des taux d'emprunt au niveau des Banques et Structures Financières Décentralisés.

Ces contraintes n'entament en rien l'ardeur des populations dans les travaux agricoles, par contre l'exode rural se développe de plus en plus.

3.1 PLUVIOMETRIE

Les quantités les plus importantes sont enregistrées en 2010 à Tanaff et à Sédhiou avec respectivement 1501,6 mm et 1484,8 mm. Ces deux postes ont également connu les taux de progression les plus élevés avec 23,7 % et 21,15 %.

Seules les stations de Diendé et de Bounkiling ont enregistré des baisses par rapport à l'année 2009.

La plus forte moyenne journalière est notée à Diannah Malary avec 26,1 mm alors que la plus faible revient à Bounkiling avec 15,84 mm.

Figure3. 1 : Evolution de la pluviométrie en 2010 selon le poste

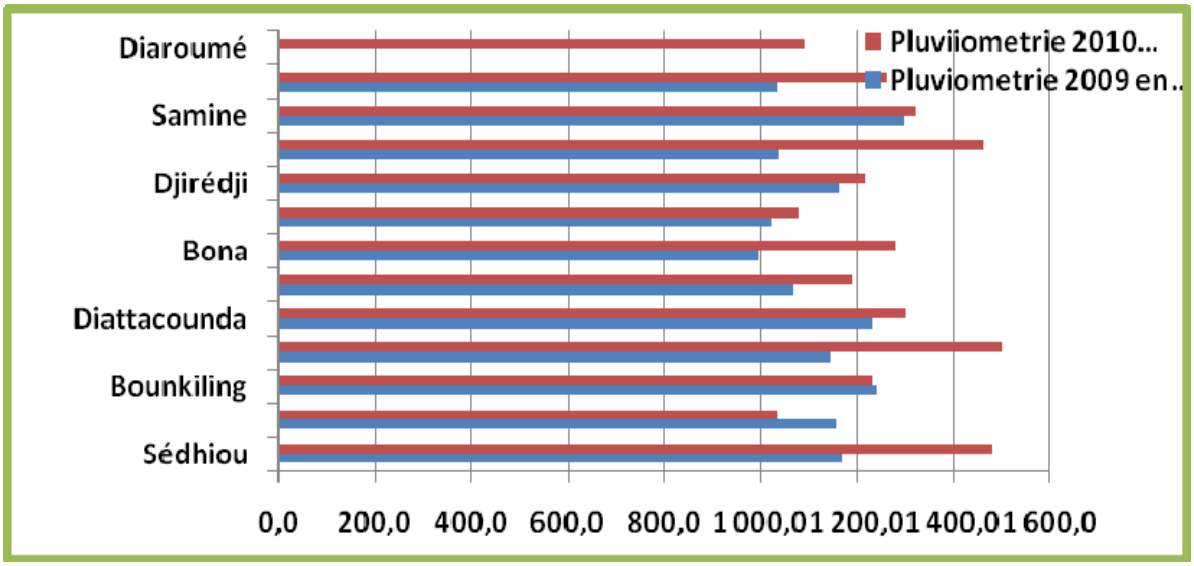

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

3.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES

Contrairement à l'arachide dont la superficie a connu une augmentation de 2 751 ha les autres cultures de rentes (coton et sésame) ont enregistré de fortes baisses de leurs superficies emblavées.

Cette baisse s'est répercutée au niveau de la production où on note - 49,31 % pour le sésame et - 0,35 % pour le coton.

Tableau3. 1: Evoluation des cultures industrielles

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			RENDEMENT (kg/ha)		PRODUCTION(T)		
	2010	**2009**	**Varia**	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**Varia en %**
ARACHIDE	40 825	38 074	2 751	1052	1013	42943	38569	11,3
COTON	444	1 049	-605	2572	1093	1142	1146	-0,3
SESAME	2 063	4 068	-2005	500	500	1031	2034	-49,3
ensemble	43 332	43 191	141			45116	41749	8,07

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

3.3 CULTURES VIVRIERES

La production céréalière a atteint un niveau impressionnant par rapport à l'année 2009. Chaque spéculation a enregistré une hausse de production. Le fonio a les taux de variation de production et de superficie emblavée les plus élevés.

Cet engouement des producteurs pour le fonio s'explique par le prix au producteur incitatif appliqué et à la facilité d'écoulement de la production.

Le taux de variation le plus faible est noté dans la production du mil, même si la superficie emblavée a connu une variation positive de 86,17%.

Tableau3. 2 : Evolution des cultures vivrières

CULTURES	REGION 2010			REGION 2009			ECART EN %	
	SUP (ha)	**RDT (kg/ha**	**PROD (T)**	**SUP (ha)**	**RDT (kg/ha**	**PROD (T)**	**SUP (ha)**	**PROD (T)**
MIL	84 886	944	80 164	45 594	1035	47 190	86,1	69,9
SORGHO	66 019	954	62 979	10 160	1123	11 410	549,8	451,9
MAIS	65 787	2019	132 829	20 170	1834	36 992	226,1	259,07
RIZ	41 652	1985	82 691	24 096	1621	39 060	72,8	111,7
FONIO	3 906	522	2 038	453	600	272	762,2	649,2
TOTAL	262 250		360 701	100 473		134 924	260,5	167,3

***Source** : Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

3.4 AUTRES CULTURES

Seule la production de niébé a connu une variation positive. Les productions de patate douce et de pastèque ont connu des baises respectives de 49,09 % et 40,8 %.

Tableau3. 3 : Evolution des autres cultures

cultures	région 2010			région 2009			écart%	
	sup (ha)	Rdt (kg/ha)	prod(t)	sup (ha)	Rdt (kg/ha)	prod(t)	sup (ha)	prod(t)
pate douce	473	10 000	4 729	1 327	7 000	9 289	-64,35	- 49,09
manioc	484	10 000	4 844					
pastèques	550	10 000	5 500	1 327	7 000	9 289	-58,53	-40,79
Niébé	3 637	650	2 364	4 410	650	2 867	17,52	-17,54
diaberé	12	8 000	96					
total	5 156		17 533					

Source : *Direction régionale de l'Agriculture de Sédhiou*

CHAPITRE 04 : ELEVAGE

Selon le Centre de Suivi Ecologique (CSE), la région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (au nord de la région) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle) ; les petits ruminants (ovins Djallonké et caprins Guinéens) ; les équins et les arsins deviennent de plus en plus importants dans la zone à cause de la dégradation continue et progressive des formations forestières.

Malgré tout, les feux de brousse limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche. La graine de coton disponible à Kolda est utilisée comme aliment en supplément mais son coût devient de plus en plus cher, les éleveurs pratiquant la stabulation bovine arrivent difficilement à en acquérir pour leurs animaux.

Les maladies parasitaires constituent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements.

4.1 CHEPTEL REGIONAL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, la DIREL suppose que l'effectif du cheptel demeure constant depuis le recensement agricole de 1998. Elle estime donc que la région de Sédhiou abrite en 2010 un cheptel de **534 040** têtes répartis comme suit : 170 570 bovins, de 162 900 ovins, de 134 700 caprins, 58 970 porcins, de 1 200 équins et 5 700 Asins.

Tableau 1: Effectif régional du cheptel par espèces

Espèces	Effectif
Bovins	170 570
Ovins	162 900
Caprins	134 700
Equins	1 200
Asins	5 700
Porcins	58 970
Total	534 040

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.2 EXPLOITATION DU CHEPTEL

Le taux d'exploitation du cheptel régional s'élève à 2,1 %. L'abattage des bovins est la plus importante avec un taux de 3,2 %, elle est destinée à la satisfaction des besoins en consommation des centres urbains, tandis que les petits ruminants sont vendus essentiellement pour subvenir aux besoins autres qu'alimentaires du ménage (soins de santé, scolarisation des enfants et les besoins quotidiens de la famille).

L'exploitation du cheptel est encore faible. Les porcins sont faiblement représentés à cause de la forte islamisation de la région.

Tableau 2 : Exploitation du cheptel

Espèces	Effectif du cheptel	Sorties		Total sorties	Taux d'exploitation en %
		Ventes	Abattages		
Bovins	170 570	2 679	2 845	5 524	3,2
Ovins	162 900	797	956	1 753	1,08
Caprins	134 700	1 151	2 241	3 392	2,5
Equins	1 200	132	0	132	11
Asins	5 700	220	0	220	3,8
Porcins	58 970	400	0	400	0,6
Total	534 040	5379	6042	11421	2,1

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.3 CONTROLE DE LA QUALITE ET DE L'HYGIENE DES ANIMAUX

4.3.1 Abattages contrôlées

6 042 sujets, contrôlés par le service vétérinaire régional, ont été abattus. Ils représentent 323,482T (tonnes) de viande.

Tableau 4.3: abatages contrôlées selon les départements et les espèces

Départements	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg	Nombre	Poids kg
Sédhiou	1 087	134 960	290	2 227	241	2 422
Goudomp	682	68 070	421	4 729	554	5 391
Bounkiling	1 076	95 737	245	2 052	1 446	7 894
Total	2 845	298 767	956	9 008	2 241	15 707

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.3.2 Protection zoo sanitaire et zootechnie

- Epidémiologie des différentes affections

Les individus sont suivis par rapport aux infections les plus courantes. **L**es foyers de maladies ont été plus nombreux dans le Département de Sédhiou, par contre la mortalité est plus élevée dans le Département de Bounkiling avec 221 cas.

Tableau 3: Bilan épidémiologique des différentes affections

Département	Affections	Effectif	Foyers	Morbidités	Mortalités
Goudomp	Charbon symptomatique		6	25	15
	Maladie Newcastle		10	135	87
	Peste des Petits ruminants		6	25	15
	Total		**22**	**185**	**117**
Bounkiling	Pasteurellose bovine		2	3	4
	Pasteurellose caprine		3	26	53
	Peste des Petits Ruminants		4	-	148
	Charbon Symptomatique		7	5	16
	Total		**16**	**34**	**221**
Sédhiou	Charbon Symptomatique		10		
	Peste des Petits Ruminants		09		
	Pasteurellose Bovine		04		
	Maladie Newcastle		13		
	Total		**36**	**34**	**0**
Région			61	219	338

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

- Bilan des immunisations réalisées par les services vétérinaires

Les immunisations sont fonction des affections qui sévissent dans la région. En effet, les éleveurs vaccinent leurs animaux contre les maladies les plus courantes.

Tableau 4: Bilan des immunisations par espèces et par département

Départ	Espèces	Charb.	PPR	Pasteurelloses	Rage	DNCB	N.C
Goudomp	Bovins	8373		1356		5220	
	Ovins		3775	5649			
	Caprins						
	Equins						
	chien				7		
	Volailles						3752
	Total	8373	3775	7005	7	5220	3752
Bounkiling	Bovins	1500		1300		1580	
	Ovins		1900	1870			
	Caprins						
	Equins						
	volaille						3000
	Total	1500	1900	3170		1580	3000
Sédhiou	Bovins	2954		660		3984	
	Ovins		4549				
	Caprins						
	Equins						
	Volailles						4191
	Total	2954	4549	660		3984	4191
Total Région		12827	10224	10835	7	10784	10943

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.4 LA PRODUCTION ANIMALE

4.4.1 La production de viande

La quantité de viande contrôlée par le service vétérinaire régionale s'élève à 323,482 T (tonnes), soit 329 524 têtes toutes espèces confondues. Elle a généré une recette de 582 267 600 FCFA.

Tableau 5: Abattages contrôlés par espèces

Départements	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	**Poids kg**	**Nombre**	**Poids kg**	**Nombre**	**Poids kg**
Sédhiou	1087	134960	290	2227	241	2422
Goudomp	682	68070	421	4729	554	5391
Bounkiling	1076	95737	245	2052	1446	7894
Total	**2845**	**298767**	**956**	**9008**	**2241**	**15707**

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.4.2 Production de cuirs et peaux

la vente des cuirs et peaux a généré la somme de **5 066 750** FCFA. Après abattage, les peaux sont séchées et transportées vers Dakar où elles sont vendues.

Tableau4.8: Production contrôlée (poids en kilogramme)

Département	Peaux vertes (bovins)		Peaux vertes (Ovins/Caprins)	
	Nombre	**Valeur (FCFA)**	**Nombre**	**Valeur (FCFA)**
Goudomp	682	1 023 000	975	243 750
Sédhiou	1087	1 630 500	531	132 750
Bounkiling	1076	1 614 000	1691	422 750
Total	**2845**	**4 267 500**	**3197**	**799 250**

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.5 PRODUCTION DE MIEL

La région de Sédhiou possède d'importantes potentialités mellifères grâce à la richesse de ses formations forestières. La production apicole contrôlée par les services vétérinaires s'élève à **8** tonnes **(T**) de miel extrait pour l'année 2010. Cette production a généré la recette de 9 600 000 **FCFA**. La production apicole de la région est estimée à plus de **150 T** de miel soit pratiquement 50 % de la production nationale.

Cette production souffre encore en majorité de méthode d'exploitation traditionnelle.

La couverture de l'encadrement des apiculteurs reste encore faible.

Tableau 4.9 : évaluation des produits mellifères par département

Départements	**Type de produits**	
	Miel (Tonnes)	**Cire (Tonnes)**
Sédhiou	0	0
Goudomp	7,750	0
Bounkiling	0,450	0
Total	**8,2**	**0**

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.6 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

4.6.1 Commerce intérieur

La région de Sédhiou constitue une zone d'entrées, de sortie et de transit d'animaux. Les animaux entrés concernent surtout les équidés en provenance des régions Nord du pays. Les petits ruminants proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Kolda et transitent dans la région avant de

regagner Ziguinchor**. Le marché à bétail de Touba Mouride** représente la plaque tournante du commerce de bétail dans la région.

Tableau 4.10 : animaux entrés

Origines	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins
Tambacounda	0	0	0	0	0
Kaffrine	0	0	0	0	0
Kaolack	0	0	0	0	0
Autres région	1 850	2 557	422	453	0

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

Tableau 4.11 : animaux sorties

Destinations	Espèces						
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	volailles
Ziguinchor	0	0	0	0	0	0	0
Dakar	0	0	0	0	0	0	0
Autres régions	2 679	797	1 151	132	220	0	0

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

4.6.2 Commerce extérieur

- **Les importations**

Les importations sont quasi insignifiantes dans la région

- **Les exportations**

Les exportations d'animaux se font surtout avec les pays limitrophes (voir tableau). Les petits ruminants représentent les animaux les plus exportés. Les exportations de porcins se font vers la Guinée Bissau où la demande est très forte et où le contrôle est presque impossible.

Tableau 6: les exportations

Origine	Destination	Espèces				
		Bovins	**Ovins**	**Caprins**	**Equins**	**Asins**
Tambacounda	Ziguinchor	0	0	0	0	0
autres régions	Gambie	0	0	0	0	0
Gambie	Guinée Bissau	28	198	351	2	1

Source: inspection régionale de l'élevage de Sédhiou

NB : Ces chiffres ne tiennent pas compte du nombre important et incontrôlé de petits ruminants qui passent en Gambie et Guinée à l'occasion de la Tabaski.

CHAPITRE 05 : JUSTICE

La région de Sédhiou compte un tribunal départemental hérité de son ancien statut de Département.

Hormis les transférés en provenance des autres structures, il détermine la population carcérale de la région qui comprend les condamnés et les détenus provisoires.

5.1 LES ECROUES

Les écroués concernent toutes les personnes qui, au cours de l'année, ont été incarcérées à la suite d'un mandat de dépôt, d'arrêt, d'amener ou d'une réquisition d'incarcération de l'autorité judiciaire, qu'elles soient condamnées, mises en liberté provisoire, acquittées ou relaxées par la suite.

L'effectif des écroués, de la région de Sédhiou en 2010 est de 123. Il a subi une baisse de 10 unités par rapport à l'année 2009, quand il comptait 133 personnes. Cet effectif représente en moyenne 11 écroués par mois.

Cette population est inégalement répartie entre les deux sexes ; la moyenne mensuelle des écroués hommes est de 10 contre une 1 écrouée Femme par mois.

La baisse des effectifs enregistrée par rapport à l'année 2009, n'a pas été observée sur tous les mois car d'août à novembre il y'a eu recrudescence des écroués, comme en témoigne le tableau et le graphique suivant. (le tableau figure en annexe).

Figure5. 1: évolution des effectifs mensuels des écroués

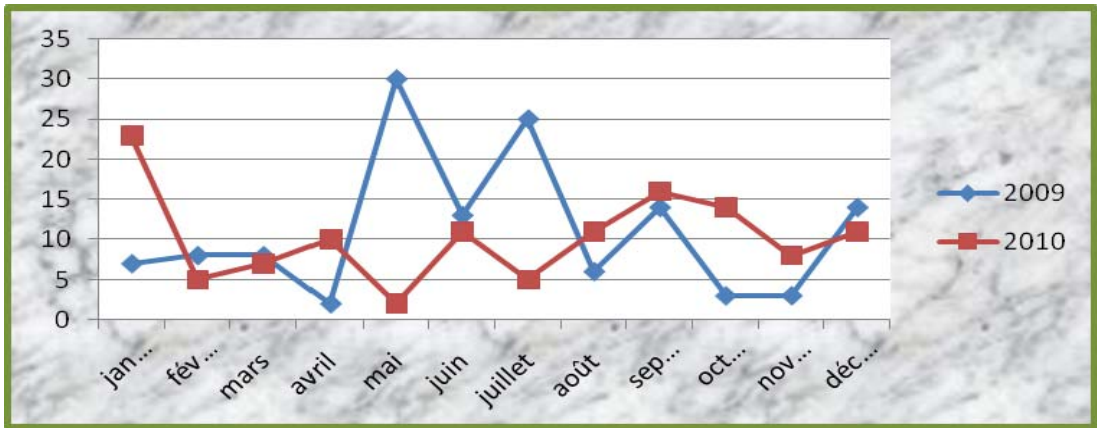

Source : MAC Sédhiou

5.2 REPARTITION DES DETENUS PAR NATIONALITE ET PAR TYPE DEDETENTION EN 2009 ET EN 2010

Les prévenus qui sont dans les maisons d'arrêt sont en général de deux catégories et de diverses nationalités : les condamnés et les détenus provisoires.

A l'image des écroués, l'effectif des prévenus a chuté en 2010 de 15 unités par rapport en 2009. Mais les détenus ne sont pas composés que de sénégalais, en 2009 il y'avait 113 sénégalais et 18 étrangers et en 2010 la situation est en hausse pour les sénégalais soit 115 et en baisse pour les étrangers soit 1. En moyenne, nous pouvons dire qu'en 2009 ,9 sénégalais et 2 étrangers par mois ont été mis en garde à vue, alors qu'en 2010 on avait 10 sénégalais par mois avec presque une absence d'étrangers.

- ***Détention provisoire***

La détention provisoire est l'incarcération d'une personne mise en examen, avant jugement.

La détention provisoire était plus accentuée en 2009 (10 sénégalais et 9 étrangers) qu'en 2010 où le phénomène est presque inexistant (avec uniquement 2 sénégalais au mois de septembre).

- ***Condamné***

Un condamné, est une personne qui après jugement, a fait l'objet d'une condamnation définitive ou d'une condamnation assortie de sursis.

La répartition des condamnés par nationalité nous montre une hausse des effectifs sénégalais en 2010 par rapport à l'année précédente avec une progression de 10 unités. Alors qu'on note un fait inverse chez les étrangers dont leurs effectifs passent de 9 à 1 personne. (Le tableau figure en annexe).

Figure5. 2 : courbe comparatif des détenus par mois entre 2009 et 2010

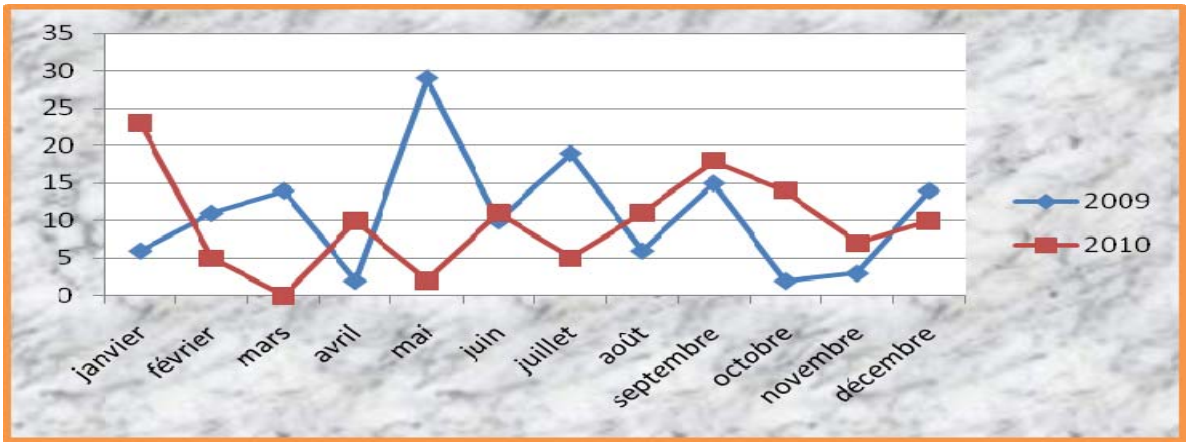

Source : MAC Sédhiou

5.3 REPARTITION DES DETENUS PAR ANNEE, SELON LA NATURE DE L'INFRACTION

En termes d'infractions commises par les détenus, le vol est le plus fréquent, il a même gagné de l'ampleur en 2010 contrairement en 2009. En effet en 2009, il représentait les 35,8 % des infractions, alors que les autres délits non spécifiés

viennent en deuxièmes position avec 21,7 %. En 2010, il concerne les 50% des délits soit une hausse de 13 actes de vols. Cependant, il faut noter que les coups et blessures volontaires sont assez fréquents soit 17,5 % en 2009 et 31,3 % en 2010 sur l'ensemble des infractions.

Malgré la recrudescence des vols et des coups et blessures volontaires en 2010, il y'avait plus d'infractions en 2009 (120 infractions) qu'en 2010 (112 infractions).

Figure5. 3: comparaison des infractions selon les années

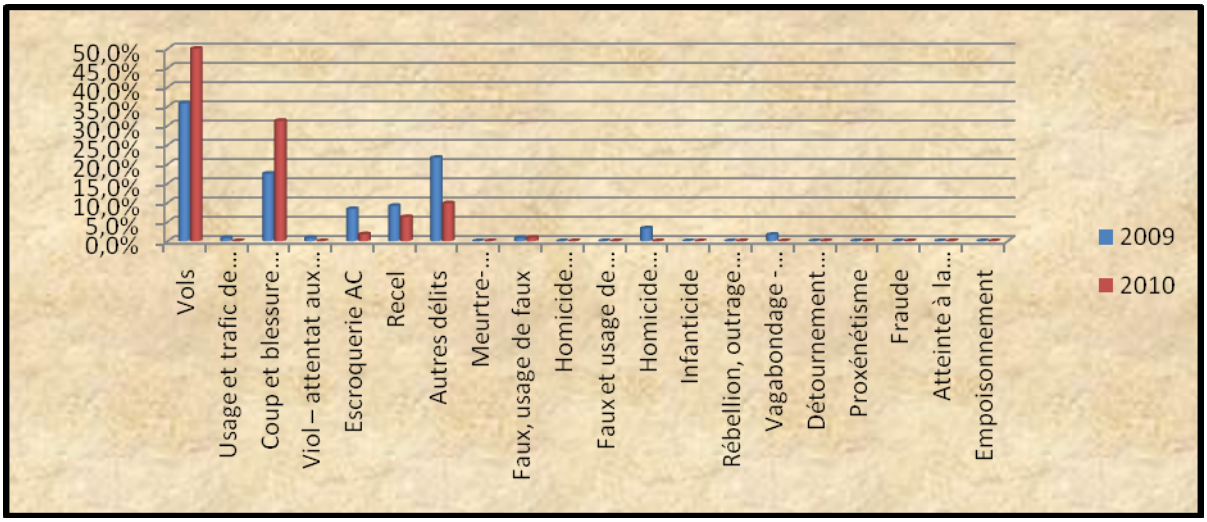

Source : MAC Sédhiou

CHAPITRE 06 : HYGIENE PUBLIQUE

L'hygiène est gérée, Au niveau régional, par un service de l'hygiène chargé de vulgariser les réflexes et comportements visant à acquérir et à préserver la santé, elle coordonne les actions d'hygiène publique.

Elle renferme un service départemental au niveau de chacun des trois (3) départements de la région.

6.1 LES RESSOURCES HUMAINES

En 2010, le service d'hygiène compte 11 agents répartis dans les trois départements de la région. Il est composé en majorité d'agents d'hygiène (6) et d'auxiliaires d'hygiènes. La répartition du personnel selon le département montre que la sous brigade de Sédhiou détient le plus grand effectif avec 5 agents. Les départements de Goudomp et Bounkiling comptent respectivement 4 et 5 agents.

Seul le département de Goudomp compte 1 sous-officier d'hygiène

Le département de Sédhiou détient le seul technicien supérieur en génie sanitaire.

Tableau 6. 1 : Répartition du personnel par département en 2010

DPTS	ING génie sanitaire	Sous-officier	Tech. Sup Génie Sanitaire	Agent d'hygiène	Aux d'hygiène	Agent d'Admi	Autres	Total
Sédhiou	0	0	1	3	1	0	0	5
Bounkiling	0	0	0	1	1	0	0	2
Goudomp	0	1	0	2	1	0	0	4
Totaux	0	1	1	6	3	0	0	11

Source : S.R.H.S

6.2 LES RESSOURCES MATERIELLES

En 2010, le matériel utilisé comprend : les Pulvérisateurs à moteur, les Pulvérisateur manuels et les Kits d'analyses.

Les Pulvérisateurs à moteur sont les plus nombreux avec 6 unités, suivi des Pulvérisateurs manuels avec 4 unités et des Kits d'analyses avec une unité, tous en bon état.

Les matériels sont inégalement reparti entre les départements, pour les Pulvérisateurs à moteur et Pulvérisateur manuels, le département de Sédhiou en dispose 4 alors que Goudomp et Bounkiling en dispose 1 et l'unique Kits d'analyses se trouve dans le département de Sédhiou.

Tableau 6. 2: répartition des ressources matérielles par type et par DPT en 2010

Matériels	Pulvérisateurs à moteur		Pulvérisateur manuels		Kits d'analyses		Autres	
Département	**Exist**	**Fonct**	**Exist**	**Fonct**	**Exist**	**Fonct**	**Exist**	**Fonct**
Sédhiou	4	4	2	2	1	1	0	0
Goudomp	1	1	1	1	0	0	0	0
Bounkiling	1	1	1	1	0	0	0	0
Totaux	6	6	4	4	1	1	0	0

Source : S.R.H.S

6.3 ACTIVITES DES SERVICES D'HYGIENE

Elles portent sur des visites de contrôle dans les domiciles et Etablissements Recevant du Public et les traitements domiciliaires.

6.3.1 Prospections dans les domiciles

Tableau6. 3 : répartition des prospections selon les DPTS 2010

Département	Total	Total
Bounkiling	250	11 %
Goudomp	570	24 %
Sédhiou	1500	65 %
Total	2320	100 %

Source : S.R.H.S

En 2010, 2 320 concessions renfermant une population totale estimée à 62 660 habitants ont été visitées. Les trois (03) départements de la région sont touchés. Les concessions du département de Sédhiou ont été les plus visitées avec 1 500 visites enregistrées, soit 65 % du total régional, suivi de Goudomp avec 570 visites représentant 24 % et de Bounkiling avec 11 %.

Figure6. 1 : répartition des prospections selon les DPTS

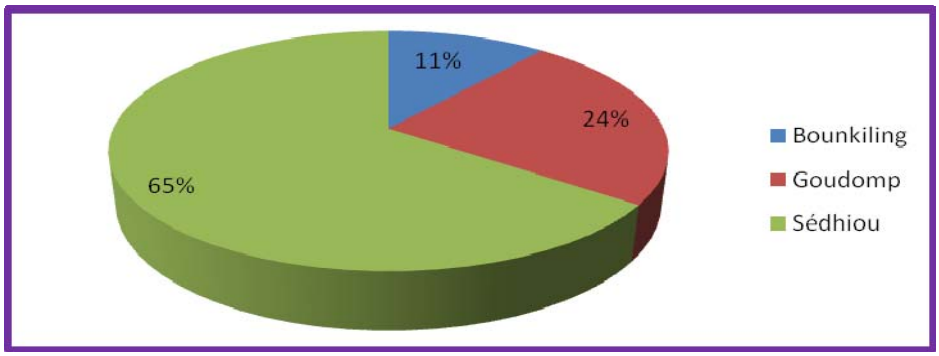

Source : S.R.H.S

Tableau 6. 4: Répartition des visites dans les domiciles selon le milieu d'habitation 2010

Département	Visites	
	Urbain	Rural
Bounkiling	180	70
Goudomp	300	270
Sédhiou	1000	500
Total	1480	840

Source : S.R.H.S

La répartition des visites selon le milieu d'habitation donne 1 480 visites en milieu urbain représentant 64 % de l'effectif total tandis que le milieu rural enregistre 840 visites.

L'écart entre le milieu rural et le milieu urbain est de l'ordre de 50 % par département sauf pour celui de Goudomp où il est de 10 %.

6.3.2 Inventaires des infractions constatées en milieu urbain et rural

Les descentes sur le terrain ont permis de visiter en 2010, 2 320 concessions, dont les deux tiers se situent en milieu urbain. Au terme de ces visites, 3 572 infractions ont été constatées. Elles sont en général orientées vers l'entretien et la propreté des locaux et le traitement des eaux usées.

Le défaut de poubelle réglementaire est l'infraction la plus fréquente avec 1 890 cas représentant 53 % des infractions enregistrées, suivi de celui du manque de puisards avec 476 infractions et celui de défaut de système d'évacuation sanitaire avec 293.

La majorité des infractions revient au milieu urbain avec 2 194 soit 61,4 % de l'effectif total.

La répartition par département montre que 2 285 infractions ont été commises dans le département de Sédhiou contre 903 pour Goudomp et 384 pour Bounkiling.

Le mélange d'ordure et de matières fécales n'est constaté que dans la zone urbaine de Sédhiou.

Les mesures de répressions qui en ont suivies s'élèvent à 460 convocations, 210 sommations et 250 amendes, ce qui a permis d'enregistrer une recette financière de 375 000 FCFA.

Tableau6. 5: répartition des infractions par DPT et par nature en 2010

Département	Sédhiou		Goudomp		Bounkiling		Région
Nature de l'Infraction	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	Urbaine	Rurale	
Défaut balayage	70	44	32	12	15	10	183
Dépôt d'ordure non conforme	10	16	14	9	12	7	68
Jets d'eaux usées sur voie publique	40	36	39	27	22	12	176
Ecoulement eaux usées	25	16	14	11	9	11	86
Evacuation sanitaire non conforme	30	36	19	15	21	7	128
Défaut système d'évacuation sanitaire	128	63	55	24	12	11	293
Défaut poubelle réglementaire	850	430	240	199	138	33	1890
Dépôt gravats-ferraille V.P	21	6	9	1	3	0	40
Défaut désherbage	31	50	20	17	9	4	131
Ecuries -enclos mal entretenus	17	16	11	8	6	2	60
Défaut de puisards	146	186	82	29	15	18	476
Dépôt de fumier	9	6	12	4	5	2	38
Mélange ordures et matières fécales	3	0	0	0	0	0	3
Défaut de propreté localisée	0	0	0	0	0	0	0
Autres à préciser	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	1380	905	547	356	267	117	3572

Source : S.R.H.S

6.3.3 Inspection des établissements recevant du public

Tableau6. 6: répartition par DPT et par milieu d'habitation les établissements inspectés

Département	Sédhiou		Goudomp		Bounkiling		Total		Total
	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural	urbain	rural	
Nombre de lieux visités	207	141	79	55	38	37	324	233	557
Nombre de visites	350	180	146	76	170	50	666	306	972

Source : S.R.H.S

En 2010, 557 établissements ont été visités en 972 sorties effectuées par les agents des services d'hygiène. Le département de Sédhiou a enregistré 530 visites dans 348 établissements publics, suivi de Goudomp avec 222 visites dans 134 établissements et de Bounkiling avec 220 visites effectuées dans 75 établissements publics.

Les établissements du milieu urbain ont été les plus inspectés avec 666 visites représentant 69 % de l'effectif total contre 306 pour le milieu rural.

6.3.4 Répartition des visites selon la catégorie d'infrastructures

La répartition des visites selon la catégorie des infrastructures montre que les boutiques ont reçu plus de visites avec 17 %, suivies des gargotes 14 %, des cantines 11 %, des restaurants 12 %, et les « tanganas » 10 %, etc.

Ces visites ont permis de déceler des infractions dont les plus nombreuses relèvent du défaut de visite médicale (29 %), suivi du défaut de revêtement du comptoir (24 %), et de la propreté corporelle et vestimentaire (24 %), etc.

Tableau6. 7: répartition des visites selon la catégorie d'infrastructures

Département	Sédhiou		Goudomp		Bounkiling		totaux		Ens	¨%
Etablissements	Urb	rural	Urb	rural	Urb	rural	Urb	rural		
Boutiques	30	19	13	11	13	9	56	39	141	
Restaurants	26	15	9	7	6	4	41	26	93	17
Gargotes	20	26	14	6	4	6	38	38	106	12
Caféteries	12	6	3	1	2	2	17	9	34	14
Dibiteries	6	4	3	2	1	2	10	8	26	4,5
Boulangeries	2	0	1	0	0	0	3	0	4	3
Tangana	24	12	9	7	2	3	35	22	78	0,5
Vente aliment sur voie publique	22	14	6	3	1	2	29	19	60	10
Boucherie	3	9	1	1	1	1	5	4	13	9
Cantine	21	18	9	8	4	3	34	29	87	1,5
Vente eau glacée	9	2	0	0	0	0	9	2	11	11
Bars	6	4	1	0	0	1	7	5	14	2
Hôtels	2	1	0	0	0	0	2	1	3	0,5
Ecoles	8	6	3	2	1	2	12	10	30	4
Daaras	6	4	2	4	2	1	10	9	28	3,5
Hôpitaux P5. C5.	4	6	5	3	1	1	10	10	30	3,5
Epiceries	3	1	0	0	0	0	3	1	4	1
Buvettes	2	1	0	0	0	0	2	1	3	0,5
Usines transformation	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0,5
Total E.R.P.	207	469	304	186	246	124	1308	772	2940	100,0

Source : S.R.H.S

6.3.5 Bilan des mesures répressives prises suite aux infractions constatées lors des visites domiciliaires dans les E.R.P en 2010

Suites aux visites effectuées dans les domiciles et établissements recevant du public, 788 mesures répressives ont été prises dans la région.

Les acteurs du département de Sédhiou ont été les plus réprimés avec 364 cas suivis de ceux de Goudomp avec 272 cas et de Bounkiling avec 152 cas.

Parmi les mesures répressives les convocations sont plus nombreuses avec 260 cas, suivi des amendes dont le nombre de procès verbaux distribués s'élèvent à 220. Les procès verbaux de destructions et les saisies sont au nombre de 4 chacun.

Tableau6. 8: Répartition des mesures répressives par département

Répressions	
DPTS	total mesures
Sédhiou	364
Goudomp	272
Bounkiling	152
Total	788

Source : S.R.H.S

Figure6. 2: les mesures répressives par département

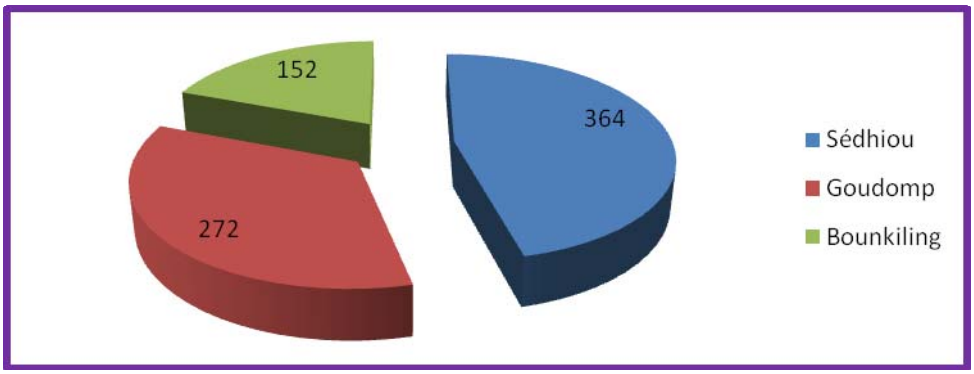

Source : S.R.H.S

6.3.6 Les produits utilisés lors des opérations techniques en 2010

Pour une quantité totale de 258 unités de produits utilisées dans la région, la plus grande part revient au département de Sédhiou avec 148 unités suivi de Goudomp avec 66 unités et de Bounkiling avec 44 unités.

Avec 31 % de la quantité totale, le chlore est le produit le plus utilisé tandis que le pétrole lampant est le moins utilisé avec une représentativité de 15 %.

Tableau6. 9: Quantité de produits utilisés lors des opérations techniques en 2010

Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	Totaux
30	10	10	50
50	15	15	80
30	10	10	50
20	15	5	40
18	16	4	38
148	66	44	258

Source : S.R.H.S

6.3.7 Suivi des manipulateurs de denrées alimentaires en 2010

Les visites médicales effectuées sur les manipulateurs de denrées alimentaires montrent que le département de Sédhiou présente plus de manipulateurs inaptes à l'activité qu'ils mènent avec un effectif de 4 manipulateurs.

Tableau 6. 10: Bilan du suivi des manipulateurs de denrées alimentaires en -2010

Personnes examinées	Aptes	Inaptes
102	98	4
50	50	0
56	55	1
208	203	5

Source : S.R.H.S

6.3.8 Education à l'hygiène

Les activités d'éducation pour la santé occupent une place centrale dans la santé des populations. Le Service d'hygiène a, au cours de l'année 2010, concentré ses activités sur les entretiens. Cet aspect est le plus développé dans tous les départements. Les entretiens sont suivis par les émissions à la radio, les causeries et les réunions.

6.3.9 Activités techniques de traitements domiciliaires

Désinsectisation : 75 demandes formulées en 2010 ont été satisfaites, dont 50 dans le département de Sédhiou.

Désinfection : seules 17 demandes ont été formulées et satisfaites, dont 10 dans le département de Sédhiou.

Saupoudrage : seule la commune de Sédhiou a bénéficié de 3 opérations de saupoudrage en 2010

Javellisation : cette opération se fait en termes de conseils pratiques, auprès des ménages, qui devront les appliquer.

Destruction d'abeilles : 24 sorties de destruction d'abeilles ont été effectuées suite aux 24 demandes formulées en 2010.

Travaux d'assainissement : dans ces travaux, le service d'hygiène jouent un rôle d'encadrement auprès des communautés qui initient elles-mêmes ces opérations.

Imprégnation de moustiquaires : la région a bénéficié de moustiquaires dits MILDA (moustiquaire imprégné à longue durée d'action) qui ne nécessitent pas de nouvelle imprégnation.

Conclusion

Des efforts soutenus devraient être menées dans le cadre des activités techniques de traitements domiciliaires (désinsectisation et saupoudrage) afin d'améliorer le cadre de vie des populations.

CHAPITRE 07 : HYDRAULIQUE

L'eau est source de Vie. L'eau, et en particulier l'accès à l'eau potable, et l'amélioration des installations hydrauliques constituent une préoccupation majeure dans la région de Sédhiou.

Dès lors analyser la situation hydraulique de la région de Sédhiou devient nécessaire afin de doter les dirigeants, d'informations pertinentes pour la prise de décision.

7.1 HYDRAULIQUE URBAINE

Dans la région, l'hydraulique urbaine est gérée par la société sénégalaise des eaux (SDE) et concerne uniquement la commune de Sédhiou.

7.1.1 Évolution de la situation hydraulique urbaine

le réseau hydraulique urbain a subi une nette progression par rapport à l'année 2009 en passant de 34 840 mètre linéaire (ml) en 2009 à 35 060 mètre linéaire (ml) en 2010 soit une augmentation de 220 ml pour un taux de 0,63 %.

De 2009 à 2010, à l'instar du réseau hydraulique, la consommation a augmenté pour se fixer à 155 900 m3 par rapport à l'année 2009 où le volume était de 146 874 m3 ce qui représente une variation de 9 026 m3 soit un taux de 6,15 %.

De la même manière la production a subi une croissance de 8 726 m3, en effet, elle passe de 152 960 m3 en 2009 à 161 686 m3 en 2010 soit un taux de 5,70 %.

Tableau7. 1: évolution de la situation hydraulique urbaine

COMMUNE DE SEDHIOU			
ANNEE	Longueur réseau ml	Production (m3)	Consommation (m3)
2009	34 840	152 960	146 874
2010	35 060	161 686	155 900
Variation	220	8 726	9 026
% Variation	0,63	5,7	6,15

Source : SDE- Ziguinchor

Figure7. 1: évolution de la situation hydraulique urbaine

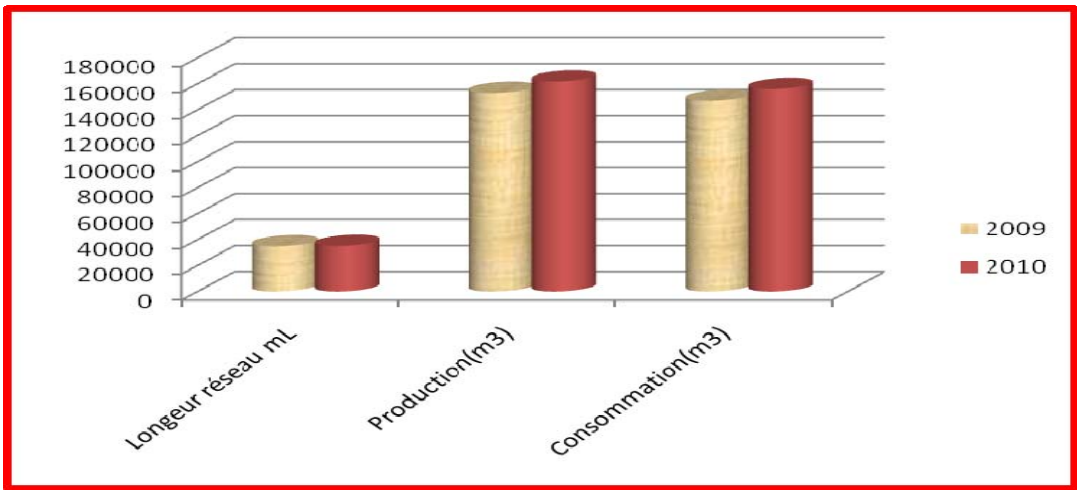

Source : SDE- Ziguinchor

7.1.2 Évolution des abonnés selon le type

Dans la commune de Sédhiou, le nombre d' abonnés a augmenté de 25 unités entre 2009 et 2010 en passant de 1 171 abonnés à 1 196 abonnés soit un taux de progression de 2,1 % .Ces abonnés forment un ensemble composé de trois types d'abonnés : les affaires, les officiels et les privés.

- Les affaires

Le nombre d'abonné des affaires n'a pas subi de progression entre l'année 2009 et 2010 son effectif s'est stagné à 46 unités.

- Les officiels

Le nombre des abonnés officiels est passé de 56 unités en 2009 à 71 unités en 2010 soit une augmentation de 15 unités en valeur absolue et de 26,8% en valeur relative.

- Les privés

A l'instar des officiels, le nombre d'abonnés privés a subi une augmentation de 10 unités entre 2009 et 2010, en passant de 1069 unités à 1070 unités soit un taux de progression de 0,9%.

Tableau7. 2: évolution des abonnés selon le type

	ABONNE			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2009	46	56	1069	1171
2010	46	71	1079	1196
variation	0	15	10	25
% variation	0	26,8	0,9	2,1

Source : SDE- Ziguinchor

Figure7. 2: évolution des abonnés selon le type et selon les années

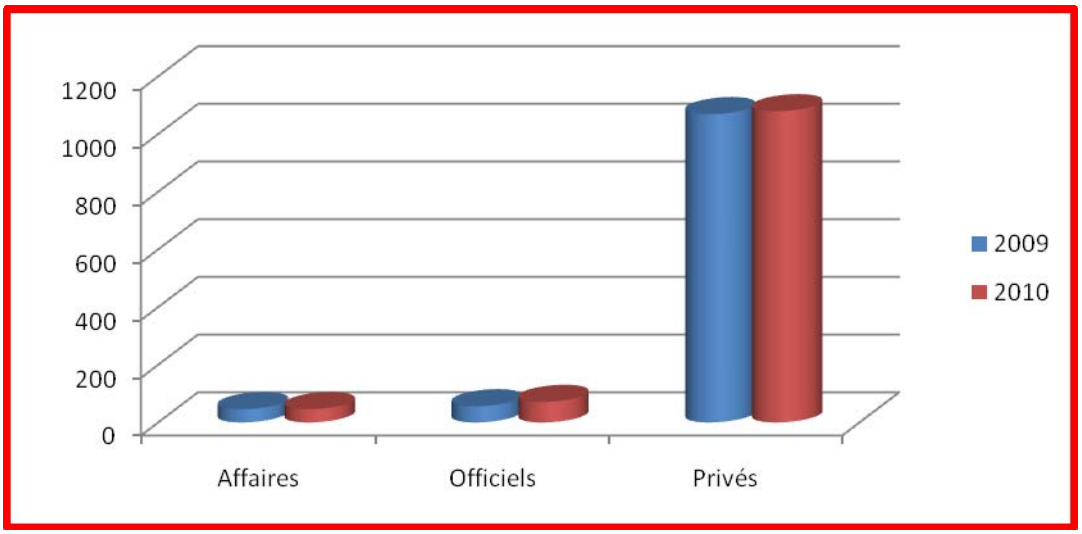

Source : SDE- Ziguinchor

7.1.2 Evolution de la consommation selon le type d'abonné (m^3)

La consommation d'eau selon le type « affaires » était de 8 479 m^3 en 2009 et de 9 876m^3 en 2010 représentant respectivement 5,77 % et 6,3 % de la consommation totale soit donc une augmentation de 1 397 m^3 pour un taux de croissance de 16,48 %.

La consommation d'eau des « officiels » était de 32 678 m^3 en 2009 et de 31 258 m^3 en 2010 soit une représentativité respective de 22,5 % et de 20,1 % de la consommation totale des années considérées. Donc on enregistre une diminution de 1 420 m^3, soit un taux de régression de 4,35 %.

La consommation d'eau des « privés » était de 105 717 m^3 en 2009 et de 114 766 m^3 en 2010 soit respectivement une représentativité de 71,98 % et de 73,6 % de la consommation totale des années considérées, donc une augmentation de 9 049 m^3 en 2010 pour un taux de croissance de 8,56 %.

Tableau7. 3: Evolution de la consommation selon le type d'abonné

	CONSOMMATIONS en m3 (commune de Sédhiou)			
	Affaires	Officiels	Privés	Total
2009	8 479	32 678	10 5717	146 874
%	5,77	22,25	71,98	100
2010	9 876	31 258	114 766	155 900
%	6,3	20,1	73,6	100
variation	1 397	-1420	9 049	9 026
% variation	16,48	-4,35	8,56	6,15

Source : SDE- Ziguinchor

Figure7. 3: évolution de la consommation d'eau selon les abonnés entre 2009 et 2010 dans la commune de Sédhiou

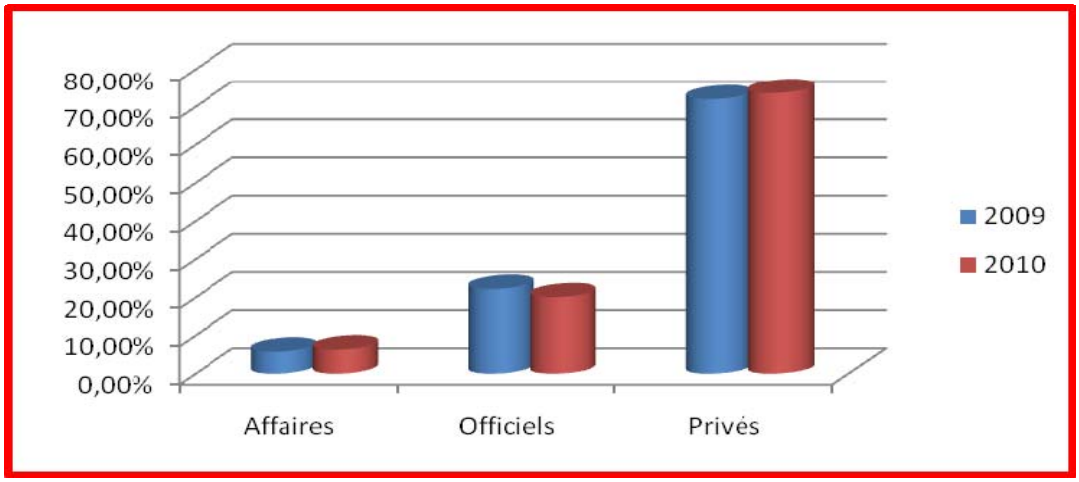

Source : SDE- Ziguinchor

7.2 HYDRAULIQUE RURALE

Cette partie n'est pas traitée fautes de données disponibles au niveau des services compétents

CHAPITRE 08 : LE COMMERCE

Une importante partie de l'activité économique de la région de Sédhiou est axée sur le commerce. Il est donc nécessaire d'analyser ce secteur afin de doter les dirigeants et investisseurs d'informations pertinentes et adéquates pour la prise de bonnes décisions dans le cadre du développement de ce secteur.

Ce chapitre va porter sur l'analyse de la typologie des marchés, le commerce, les instruments de mesures et les tests de sel iodé.

8.1 LES TYPES DE MARCHES

En 2010, la région de Sédhiou compte 22 marchés dont 10 permanents et 12 hebdomadaires. La répartition par département fait ressortir 9 marchés dans le département de Goudomp dont 5 permanents et 4 hebdomadaires, 7 marchés dans celui Sédhiou dont 3 permanents et 10 marchés dans celui Bounkiling dont 6 permanents.

Tableau8. 1 : répartition des marchés selon le département et le type

DPMT	Marché permanent	Marché hebdomadaire	Total
Bounkiling	2	4	6
Goudomp	5	4	9
Sédhiou	3	4	7
Total	10	12	22

Source : service régional du commerce de Sédhiou

Les marchés sont très dispersés entre les localités et chaque marché hebdomadaire à son propre jour d'ouverture tel que présenté dans le tableau suivant.

Tableau8. 2 : répartition des marchés selon le Département, le type, la localité et le jour ouvrable

DPMT	Nom du marché	Localisation	Type de marché	Jour de marché
Bounkiling	Louma	Touba Mouride	Hebdomadaire	Samedi
		Bounkiling	Permanent	Tous les jours
		Saré Alkaly	Hebdomadaire	Jeudi
		Diaroumé	Hebdomadaire	Lundi
		Carrefour Diaroumé	Permanent	Tous les jours
Goudomp	Louma	Goudomp	Hebdomadaire	Dimanche
		Tannaf	Hebdomadaire	Dimanche
		Yarang	Hebdomadaire	Mercredi
		Niaha	Hebdomadaire	Samedi
		Goudomp	Permanent	Tous les jours
		Samine	Permanent	Tous les jours
Sédhiou	Louma	Carrefour Ndiaye	Hebdomadaire	Mardi
		Nguindir	Hebdomadaire	Vendredi
		Djiredj	Hebdomadaire	Jeudi
		Touba	Hebdomadaire	Vendredi
		Sédhiou	Permanent	Tous les jours
		Marsassoum	Permanent	Tous les jours
		Dianna malary	Permanent	Tous les jours

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.2 LES TYPES DE COMMERCES

Habituellement on distingue trois types de commerces : les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants. Par manque de données sur les grossistes et les détaillants, nous-nous contentons d'analyser uniquement les demi-grossistes. La

répartition des demi-grossistes par départements montre un plus grand nombre dans le département de Sédhiou avec 8 unités suivi de Goudomp et de Bounkiling avec respectivement 7 unités et 5 unités.

Tableau8. 3 : répartition des demi-grossistes entre les départements

Type	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	région
Demi-gros	5	7	8	20

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.3 LES BRANCHES DU COMMERCE

Les branches d'activités commerciales enregistrées dans la région dénotent de la prédominance des quincailleries suivies des hôtels et campements. Les stations services sont faiblement représentées dans la région avec seulement deux stations.

Tableau8. 4: répartition par spécialité et par département

	Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	région
Quincaillerie	5	3	5	13
Boulangeries	1	1	1	3
Pharmacies	1	2	2	5
Stations services	1		1	2
Hôtels/campements	2	2	5	9
Total	10	8	14	32

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.4 EVALUATION DES INSTRUMENTS DE MESURE

La plus part des opérations de ventes nécessitent l'utilisation de bons instruments de mesure. Donc ces instruments doivent être soumis à des tests pour vérifier leurs fiabilités dans le but d'instaurer un commerce juste et transparent.

Dans la région de Sédhiou, les instruments testés sont composés de balances (600 unités) dont 50 ont été refusées, de bascules (127 unités) dont 20 refusées et les autres instruments tels que les poids (381 unités), les distributeurs d'huile comestible (20 unités) et les distributeurs de carburant (8 unités) ont été validés positivement.

Tableau8. 5 : évaluation et test des appareils de mesures

Type	Présente	Admise		Refusé	
	nombre	nombre	%	nombre	%
Balance	600	550	91,7	50	8,3
Bascule	127	107	84,3	20	15,7
Poids	381	381	100	0	0
Distributeur huile comestible	20	20	100,0	0	0
Distributeur carburant	8	8	100	0	0
Total	1136	1066	93,8	70	6

Source : service régional du commerce de Sédhiou

Figure8. 1: aperçue générale sur le test des instruments de mesures

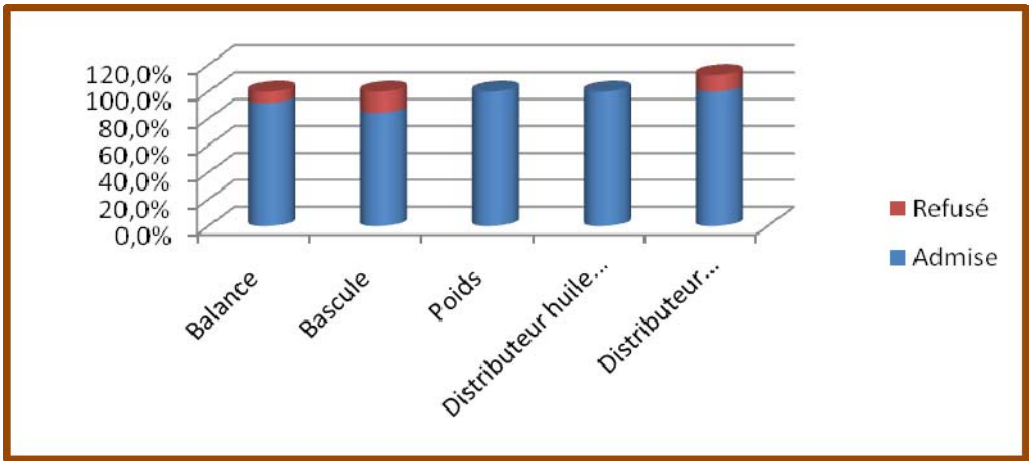

Source : service régional du commerce de Sédhiou

8.5 LES TESTS DE CONTROLES DE SEL IODE

Au quotidien nous utilisons un produit alimentaire qui est indispensable pour nos cuisines : le sel.

- Ce dernier doit être iodé pour garantir la santé des populations contre certaines maladies liées par une absence ou manque d'iode. C'est dans ce contexte que les responsables concernés par le contrôle des sels ont effectué des tests d'iodation au niveau de la région de Sédhiou. Les résultats nous montrent que sur les 22 tests effectués au niveau de la région 13 ont été positif. Du point de vu départemental la situation se comporte de la manière suivante :
- 10 tests effectués dans le département de Sédhiou dont 6 positifs
- 5 tests effectués dans le département de Bounkiling dont 2 positifs
- 7 tests effectués dans le département de Goudomp dont 5 positifs.

Tableau8. 6 : Répartition des tests de contrôle de sel iodé selon le département

	Nombre test	Résultat positif		Résultat négatif	
DEPARTEMENT		Nombre	%	Nombre	%
Bounkiling	5	2	40	3	60
Goudomp	7	5	71,4	2	28,6
Sédhiou	10	6	60	4	40
Région	22	13	59,1	9	40,9

Source : service régional du commerce de Sédhiou

Figure8. 2 : comparaison des résultats entre les départements

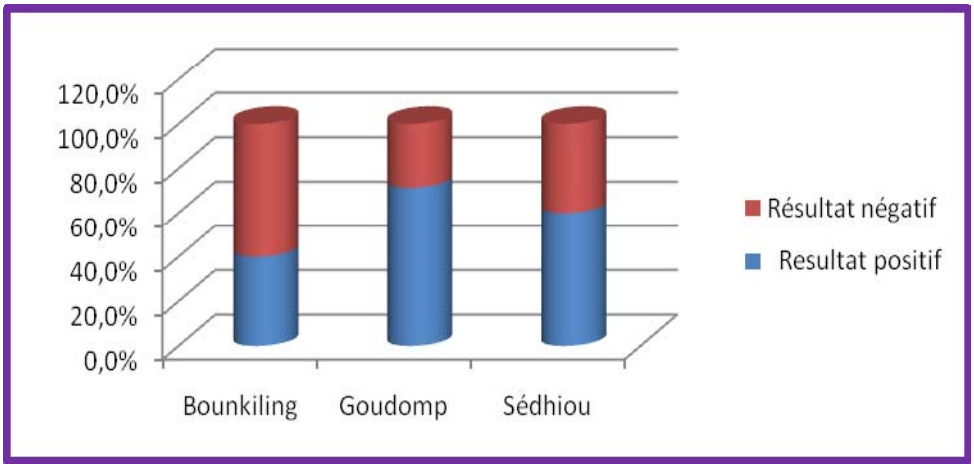

Source : service régional du commerce de Sédhiou

CHAPITRE 09 : EAUX ET FORETS

INTRODUCTION

La région de Sédhiou, à l'instar des autres régions du sud du Sénégal, renferme les plus importantes réserves forestières et fauniques du pays. Leur exploitation abusive constitue une menace réelle de déséquilibre climatique, de perte de la biodiversité et d'appauvrissement accéléré des sols.

L'objet de ce chapitre est de présenter la situation des dommages anthropiques et naturelles et les dispositions prises pour le maintien et la restauration des ressources.

9.1 LES FEUX DE BROUSSE

En 2010, 105 cas de feux de brousses ont été enregistrés dans la région contre 55 cas en 2009 soit une augmentation de 50 cas. Leur fréquence est inégalement répartie entre les départements. La plus grande part revient au département de Sédhiou avec 44 cas suivi du département de Goudomp avec 42 cas et celui de Bounkiling avec 19 cas.

En termes de superficie 20 784 ha ont été brûlées en 2010 contre 14 078 ha en 2009 soit un accroissement de plus 6 706 ha par rapport à l'année 2009

Malgré la supériorité du nombre de cas relevés dans le département de Sédhiou, d'une manière générale, l'impact des feux de brousse est plus important dans le Département de Goudomp (plus de 7 fois la superficie brûlée de Sédhiou). Ce qui laisse entrevoir l'importance des comités de surveillance et d'intervention rapide en cas de feux de brousse. Bounkiling a enregistré 1 700 ha de superficie brulée.

Tableau9. 1 : Répartition des feux de brousse détectés selon le département en 2010

DPTS	NBRE de cas	superficies brulées (ha)
Bounkiling	19	1 700
Goudomp	42	16 854
Sédhiou	44	2 230
REGION 2010	105	20 784
REGION 2009	55	14 078
variation	50	6 706
% variation	90,9	47,6

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 1: Répartition des superficies brulées par département

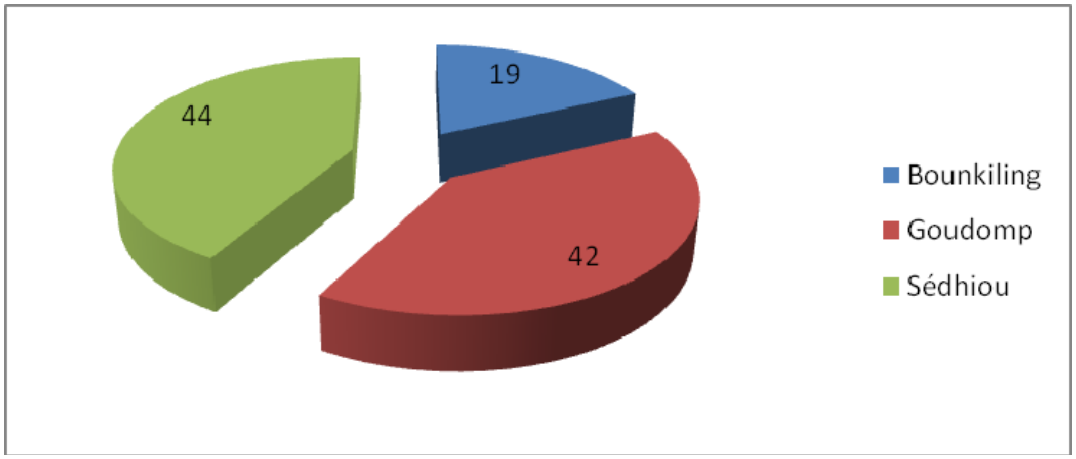

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 2 : comparaison de superficies brulées entre 2009 et 2010

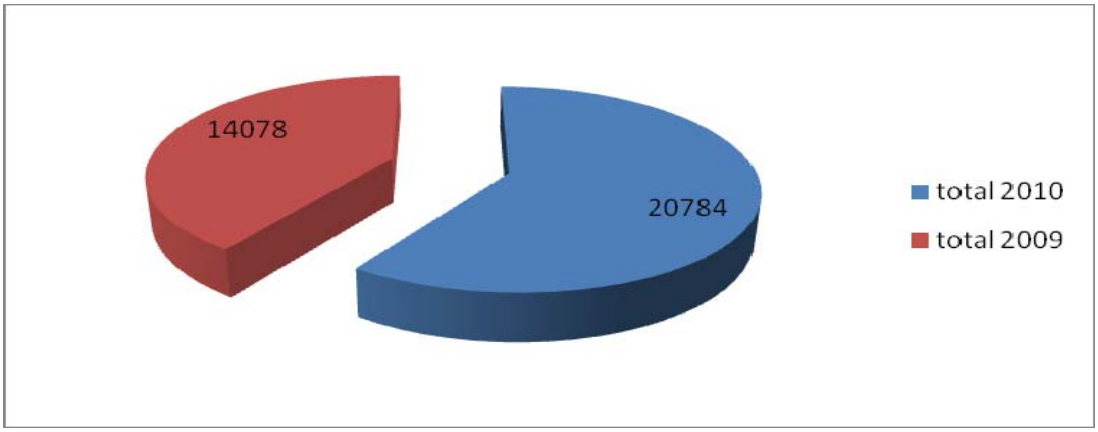

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION

Vu le nombre élevé de cas de feux de brousse et son corolaire en superficies brulées, protéger la forêt devient une nécessité impérieuse. C'est dans ce contexte que d'importantes actions de reboisement et de création de comités de lutte ont vu le jour dans la région.

9.2.1 La production des plants

La production régionale de plants a enregistré, en 2010, une baisse d'environ 74,9 % par rapport en 2009. Les pépinières en régie, villageoises, individuelles et scolaires ont subi des baisses, respectives de 378 877 unités, 37 056 unités, 138 852 unités et 24 942 unités par rapport en 2009.

Seules les pépinières gérées par les ONG ou par des privés ont connu une évolution importante avec un taux de progression de126, 9 % par rapport à l'année 2009. Pour une production régionale de 185 234 plants, dans ce secteur, Le département de Sédhiou occupe la première place suivi celui de Bounkiling avec respectivement 91 880 et 47 750 plants.

Tableau9. 2: évolution de la production de plants par type de pépinières

DPTS	Régie	Villageoises	Individuel	scolaires	ONG/Privé	commun	Total
Bounkiling	12 050	-	6 500	-	29 200	-	47 750
Goudomp	11 066	-	15 522	-	-	21 051	47 639
Sédhiou	58 930	9 850	17 200	1 900	4 000	-	91 880
total 2010	82 046	9 850	37 212	1 900	33 175	21 051	185 234
total 2009	460 923	46 906	176 064	26 842	14 620	13 000	738 355
variation	- 378 877	- 37 056	- 138 852	- 24 942	18 555	8 051	- 553 121
% variation	-82,2%	-79,0%	-78,9%	-92,9%	126,9%	61,9%	-74,9%

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 3: évolution de la production de plants par type de pépinières

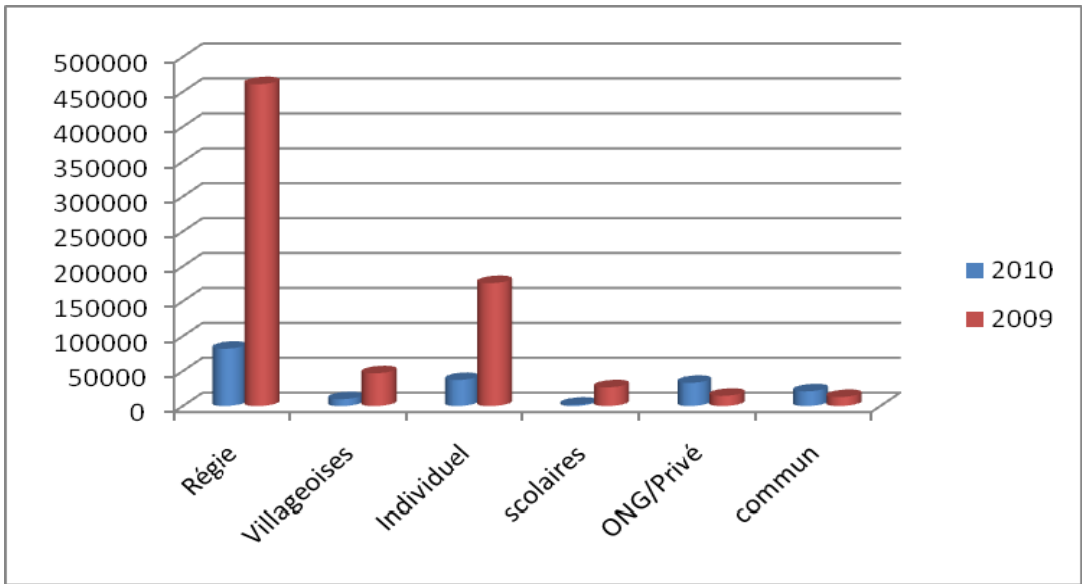

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.2.2 Le reboisement

Le reboisement est l'opération qui consiste à restaurer, ou créer, des zones boisées ou des forêts.

De 2009 à 2010 des activités de reboisements ont été effectuées dans la région de Sédhiou, les plantations qui en ont découlées se présentent sous deux formes: les plantations massives et les plantations linéaires.

Les plantations massives :

D'une superficie totale de 966,5 ha en 2009, elles sont passées à 438,77 ha en 2010 soit une baisse de 527,73 ha.

Les plantations linéaires :

Elles s'étendaient sur une longueur de 72,25 km en 2009 ; leur longueur totale à diminué jusqu'à 45,46 km en 2010 soit 29,79 km de moins qu'en 2009.

Tableau9. 3 : Evolution annuelle des reboisements en plantations massives et linéaires

Années	plantations massives (ha)	plantations linéaires (km)
2009	966,5	72,25
2010	438,77	45,46
variation	-527,73	-29,79

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 4 : Evolution annuelle des plantations par type

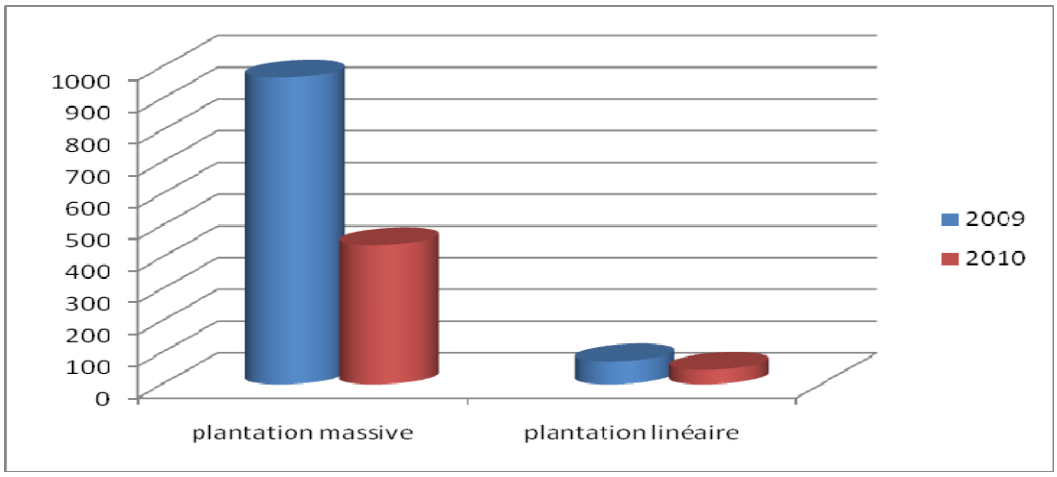

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.2.3 Les comités de lutte

En 2010, 48 nouveaux comités de lutte ont été créés et sur l'effectif de 2009, 208 comités ont été redynamisés soient 256 comités opérationnels.

346 autres comités existant dont 20 équipés n'ont pas été redynamisés.

Au niveau départemental en 2010, seuls les départements de Sédhiou et de Bounkiling ont enregistré la création de comités de luttes avec respectivement 31 et 17 comités.

Des comités redynamisés ont été observés dans tous les départements ; leur nombre est plus élevé dans le département de Bounkiling avec 120 comités, suivi du département de Sédhiou avec 46 comités et Goudomp avec 42 comités. Les comités équipés se trouvent uniquement dans le département de Sédhiou soit 20 comités. Les comités non équipés existent par contre dans tous les départements.

Tableau9. 4: répartition des comités de lutte selon le département en 2010

DPTS	comité crées	comités redynamisés	comités équipés	comités non équipés
Bounkiling	17	120	0	150
Goudomp	0	42	0	46
Sédhiou	31	46	20	130
Région	48	208	20	326

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.2.4 Les équipements de lutte

Seul le département de Sédhiou dispose d'équipements de lutte contre les feux de brousse en 2010, cet équipement est composé de : 160 râteaux, 320 pelles et 160 seaux.

9.2.5 Les forêts classées

La réserve forestière classée comprend 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie totale de 84 640 ha.

La répartition par département montre que le plus grand nombre revient au département de Sédhiou avec 9 forêts classées représentant une superficie de 58 532,90 ha soit 69,2 % de la superficie totale des forêts classées. Le département de Goudomp compte 3 forêts classées avec une superficie de 26 107,10 ha soit une représentativité de 30,8%.

Tableau9. 5: répartition des forêts classées par département

Départements	nombre massif	superficie classée (ha)	%
SEDHIOU	9	58 532,90	69,2
GOUDOMP	3	26 107,10	30,8
REGION	12	84 640,00	100,0

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 5 : Répartition des forêts classées par département

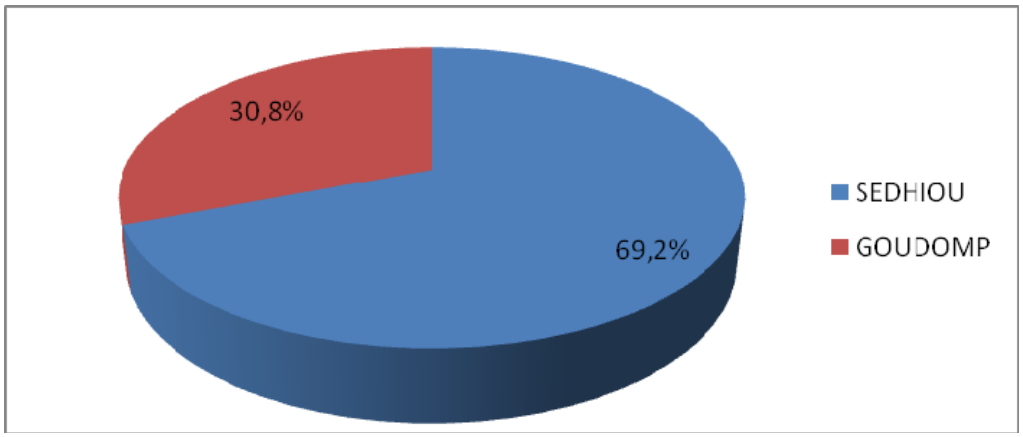

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.3 EXPLOITATION FORESTIERE

Pour l'année 2010, l'exploitation forestière porte en majorité sur des espèces telles que les vens, les caïcédras, les palmiers à huile, le rônier, etc.

9.3.1 Exécution des quotas

Tableau9. 6: répartition des quotas et leurs exécutions en 2010 dans la région

	exploités	reliquats	alloués
VEN	94	6	100
palmiers et rôniers morts	30	0	30
Pirogues	41	1	42

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Le VEN est l'espèce la plus exploitée avec 100 quotas alloués en 2010 suivi du groupe palmier et rônier morts (30 quotas) et de l'exploitation de pirogues avec 40 quotas alloués.

Seuls les quotas alloués au groupe palmier et rônier morts a atteint un taux d'exploitation de 100%.

Figure9. 6 : Répartition et niveau d'exécution des quotas alloués par espèce

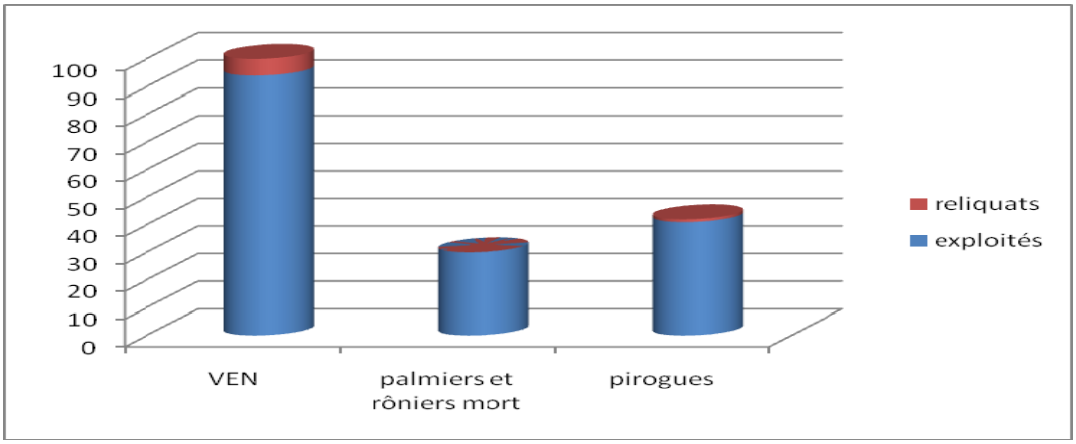

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.3.2 Exécution de quota

Dans le département de Sédhiou, 40 pieds de ven, 22 pieds de palmiers et rôniers morts et 5 pieds de pirogues ont été alloués et entièrement exécutés.
Dans le département de Goudomp 35 pieds de ven, 8 palmiers et rôniers morts et 17 pieds de pirogues ont été alloués en 2010 dont les pirogues, les palmiers et rôniers morts ont été totalement exécutés, les vens (29) ont été exploités.
Dans le département de Bounkiling 20 pieds de pirogues et 25 pieds de ven ont été alloués dont les pirogues, 19 ont été exécutés et les vens entièrement exploités.

Tableau9. 7: Exécution des quotas dans les départements

DPTS	espèces	exploité	reliquat	alloué
Sédhiou	VEN	40	00	40
	palmiers et rôniers mort	22	00	22
	pirogues	05	00	05
Goudomp	VEN	29	06	35
	palmiers et rôniers morts	08	00	08
	pirogues	17	00	17
Bounkiling	VEN	25	00	25
	palmiers et rôniers morts	0	0	0
	pirogues	19	1	20

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

9.4 LES RECETTES FORESTIERES

Les recettes forestières sont passées de 169 283 495 FCFA en 2009 à 146 432 605 FCFA en 2010 soit une baisse en valeur absolue de 22 850 890 FCFA et de 13,50% en valeur relative.

Cette baisse s'est répercutée sur les deux composantes de la recette que sont les recettes démoniales et les recettes contentieuses.

En effet ces dernières ont passé respectivement de 138 306 745 FCFA et de 30 976 750 FCFA en 2009 à 126 806 885 FCFA et de 19 625 720 FCFA en 2010 soit des taux de régression de 8,31 % et de 36,64 %.

Tableau9. 8 : répartition des recettes forestières en recettes démoniales et contentieuses en 2009 et 2010

Recettes	2009	2010	% variation
recettes démoniales	138 306 745	126 806 885	-8,31
recettes contentieuses	30 976 750	19 625 720	-36,64
Total	169 283 495	146 432 605	-13,50

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure9. 7 : comparaison des recettes forestières de la région entre 2009 et 2010

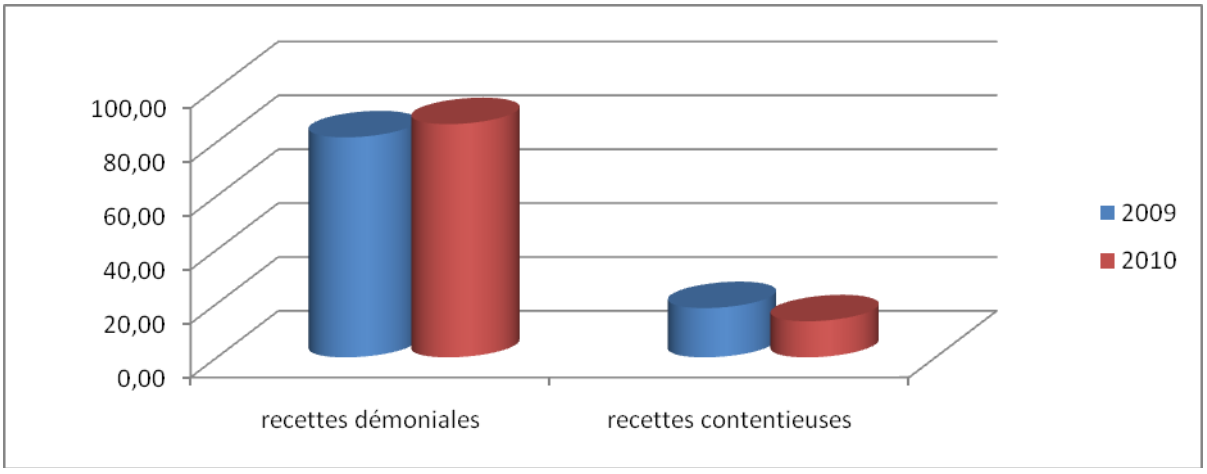

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

- Répartition des recettes forestières selon le département en 2010

Les recettes forestières du département de Sédhiou s'élèvent à 95 088 750 FCFA représentant les 64,94% des recettes forestières de la région. 88,53% de ce montant provient des recettes démoniales et 11,47% des recettes contentieuses.

Le département de Bounkiling a généré une recette forestière de 36 321 490 FCFA soit une représentativité de 24,80% au niveau régional. Les 82,03% du montant proviennent des recettes démoniales et les 17,97% des recettes contentieux.

Quand au département de Goudomp ses recettes forestières s'élèvent à 15 022 365 FCFA représentant 10,26 % du montant régional. 85,42% du montant sont des recettes démoniales et 14,58 % des recettes contentieuses.

Pour tous les départements on note la prédominance des recettes démoniales sur les recettes contentieuses.

Tableau9. 9 : répartition des recettes

Départements	démoniales	%	contentieux	%	Total	%
Sédhiou	84	88,53	10,9	11,47	95	64,94
Goudomp	12,8	85,42	2,2	14,58	15	10,26
Bounkiling	29,8	82,03	6,5	17,97	36,3	24,80
Total	126,6		19,6		146,3	100

Source : inspection des Eaux et Forets de Sédhiou

CHAPITRE 10 : L'ARTISANAT

L'artisanat est la production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur joue un rôle primordial dans l'économie de notre pays et particulièrement dans la région de Sédhiou en ce sens où il participe à la création d'emploi donc à la réduction du chômage.

10.1 LES CORPS DES METIERS REPERTORIES

Dans la région, l'artisanat est composé de plusieurs corps de métiers engendrés par leurs spécialités de natures différentes, c'est pour cette raison qu'ils ont été regroupés en trois sections : section de production, section de service et section d'art comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau10. 1 : corps des métiers répertoriés

section de production	**section service**	**section art**
menuiserie ébénisterie	mécanique auto	couture-broderie
menuiserie métallique	carrosserie automobile	teinturerie
maçonnerie	fonçage de puits	sculpteur sur bois
forgeage	peinture	
fabrique instrument musique	réparation cycles et vélomoteurs	
transformation fruits et légumes	vulcanisation	
cordonnerie	électricité bâtiment, ferraillage	
boulangerie	entretient des réfrigérateurs	
moulage	boucherie	
restauration	plomberie	
poterie	photographie	
couture confection	coiffure tressage	
	réparation radio -télévision	
	charpenterie	
	carrelage	

	entretient des horloges-portables	

Source : chambre des métiers de Sédhiou

10.2 LES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES DE L'ARTISANAT

La région compte 561 entreprises d'artisanats en 2010 réparties entre les trois sections d'artisanats. Les entreprises de production sont les plus nombreuses représentant les 72,7 % des entreprises artisanales de la région soit 408 inscrites, suivies de celles des services avec 18,7 % des entreprises artisanales de la région soit 105 inscrites et les entreprises d'art viennent en dernières positions avec seulement les 8,6 % des inscrites de la région soit 48 unités.

Tableau10. 2 : Répartition des différents types d'entreprises artisanales

type d'entreprise	inscrits	%
Entreprise de production	408	72,7
Entreprise de service	105	18,7
Entreprise d'art	48	8,6
total	561	100

Source : chambre des métiers de Sédhiou

Figure10. 1 : représentativité des différentes entreprises artisanales

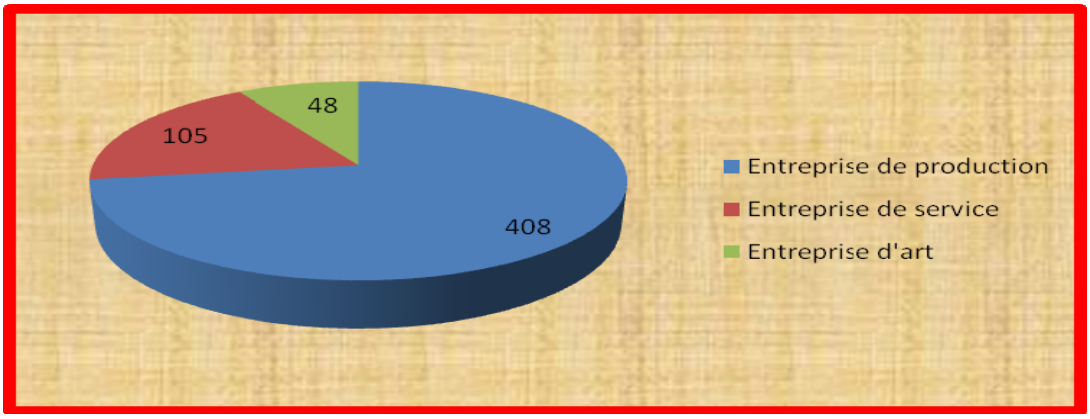

Source : chambre des métiers de Sédhiou

10.3 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES DANS LES DIFFERENTES SECTIONS

La région compte 988 artisans en 2010 répartis inégalement entre les différentes sections.

La section de production compte 699 artisans soit 70,7 % des artisans de la région dont plus de la moitié se trouve dans le département de Sédhiou avec 59,2% des artisans de productions soit 414 individus, alors Goudomp et Bounkiling renferment respectivement 24,2 % (soit 169 individus) et 16,6% (soit 116 individus) des artisans de production.

La section service compte 110 artisans soit 11,1 % des artisans de la région. Du point de vu départemental ces artisans de service sont plus nombreux dans le département de Sédhiou avec 83 individus soit une proportion de 75,5 % des artisans de service, suivi de celui de Goudomp avec 19,1 % des artisans de service soit 21 personnes et Bounkiling vient en dernière position avec 6 individus soit 5,5 % de l'effectif.

La section art dispose d'un nombre de 179 acteurs soit 18,1 % de l'effectif régional. Mais ces artisans d'art sont inégalement répartis entre les départements car le département de Sédhiou renferme les 45,3 % soit 81 individus alors que Goudomp et Bounkiling renferment respectivement 39,1 % et 15,6 % de l'effectif.

Tableau10. 3: répartition des artisans selon le DPT et le type d'artisanat

DPTS						
	production	%	Service	%	art	%
Bounkiling	116	16,6	6	5,5	28	15,6
Sédhiou	414	59,2	83	75,5	81	45,3
Goudomp	169	24,2	21	19,1	70	39,1
région	699	70,7	110	11,1	179	18,1

Source : chambre des métiers de

CHAPITRE 11 : L'EDUCATION

L'éducation est un pilier indispensable du développement de l'individu et de la société, ce qui fait du Droit à l'éducation, un Droit fondamental pour tous.

La prise de conscience d'une telle réalité fait que notre pays a, depuis 2000, ratifié beaucoup de conventions et déclarations relatives à l'éducation

Malgré les efforts consentis pour l'atteinte des objectifs, le système éducatif connaît encore quelques insuffisances liées, notamment à l'accès, à la qualité et à la gestion.

Ce chapitre va porter sur les cycles d'enseignement préscolaire, primaire, moyen, secondaire, ainsi que la formation professionnelle.

11.1 ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

11.1.1 Les structures

Les structures d'enseignement préscolaires de Sédhiou ont connu une augmentation soutenue entre 2009 et 2010. Leur nombre est passé de 27 à 46 en un an soit un taux de variation de 70,4 %.

Le public est majoritaire avec 39 établissements soit 85 % de l'effectif total, le privé représente 13 % et les établissements communautaires 2 % de l'effectif.

Tableau11. 1: Répartition des structures par statut et par Département

IDEN	2010				2009			
	PUBLIC	PRIVE	COMM	TOTAL	PUBLIC	PRIVE	COMM	TOTAL
IDEN DE BOUNKILING	8	2	0	10	4	1	1	6
IDEN DE GOUDOMP	9	2	1	11	9	1	0	10
IDEN DE SEDHIOU	22	2	0	24	9	2	0	11
TOTAL	39	6	1	46	22	4	1	27

Source : IA Sédhiou

Figure11. 1: Répartition des structures d'enseignement préscolaire par Département

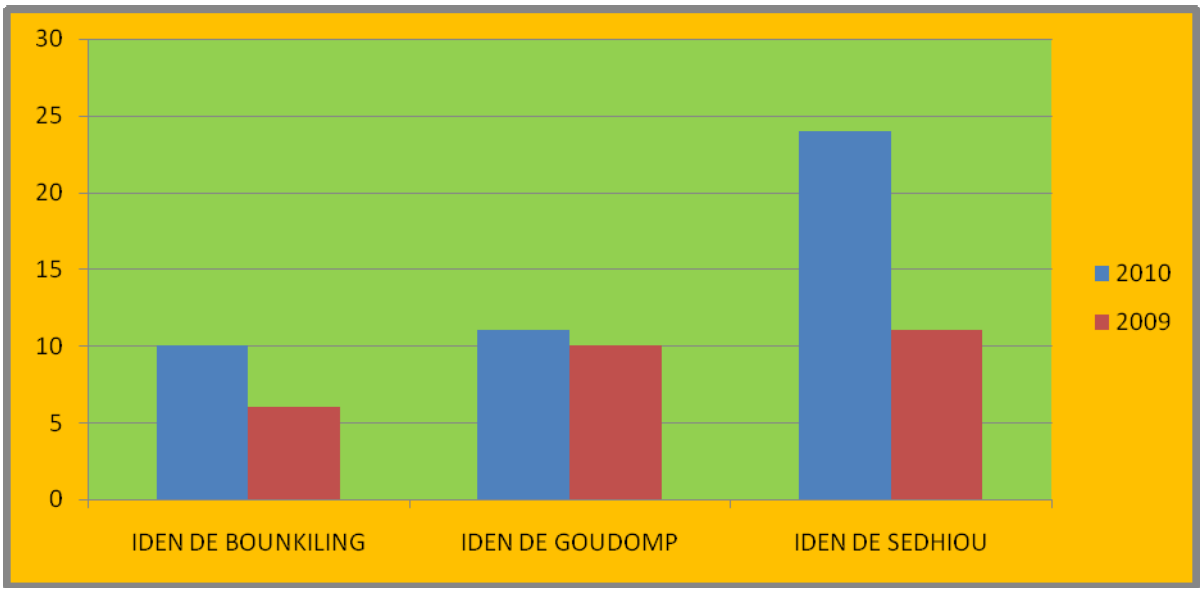

Source : IA Sédhiou

11.1.2 La population pré scolarisable

Les classes préparatoires accueillent plus d'enfants pré scolarisables avec un effectif de 6 820 enfants en 2010 contre 4 192 en 2009 soit un taux de progression de 6,3 %.

L'augmentation la plus élevée est enregistrée au niveau des garderies avec un accroissement de 47,8 %.

Les écoles maternelles et les cases des tout petits ont enregistré des baisses respectives de - 45,7 % et - 35,2 %.

Figure11. 2: Répartition de la population pré scolarisable par structure

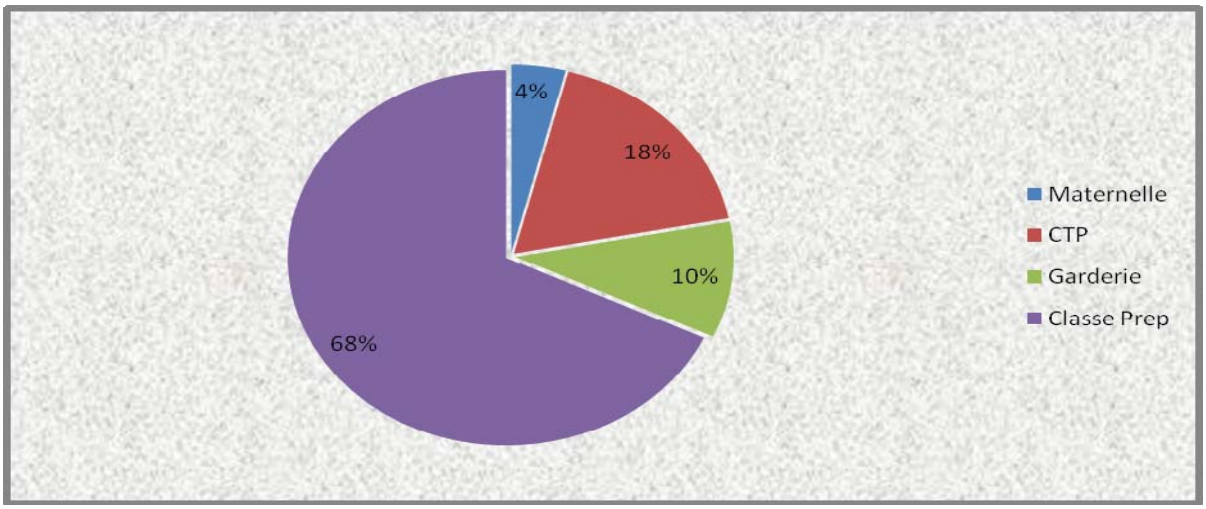

Source : IA Sédhiou

- Evolution effectif

En 2010, l'effectif régional d'une manière générale est en hausse par rapport à l'année 2009.

Toutefois Goudomp qui dépassait les autres Départements en 2009 a vu son effectif diminuer de 166 élèves en 2010, soit un taux de régression de -16 %.

Figure11. 3: Répartition des effectifs par Département, 2009 et 2010

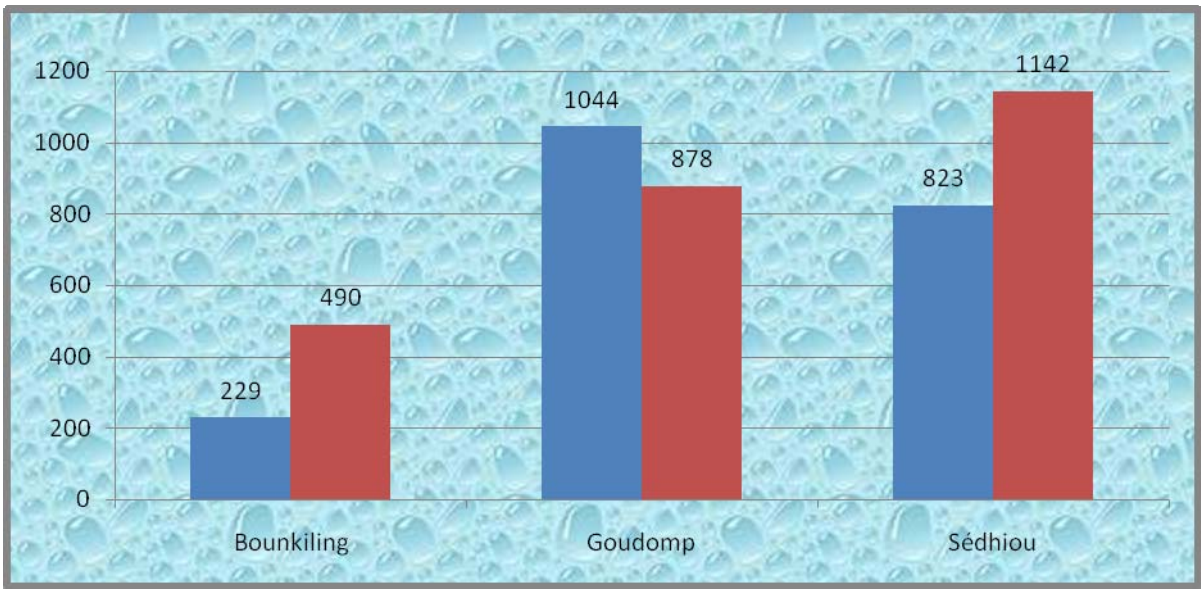

Tableau11. 2: Répartition de l'effectif de la petite enfance par Département

IDEN	2009	2010
Bounkiling	229	490
Goudomp	1044	878
Sédhiou	878	1142
TOTAL	2151	2510

Source : IA Sédhiou

Tableau11. 3: Evolution des effectifs du préscolaire de 2006 à 2010

Année	**2006**	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**
Nombre	1157	1549	2137	2151	2510

Source : IA Sédhiou

Figure11. 4: Evolution des effectifs du préscolaire de 2006 à 2010

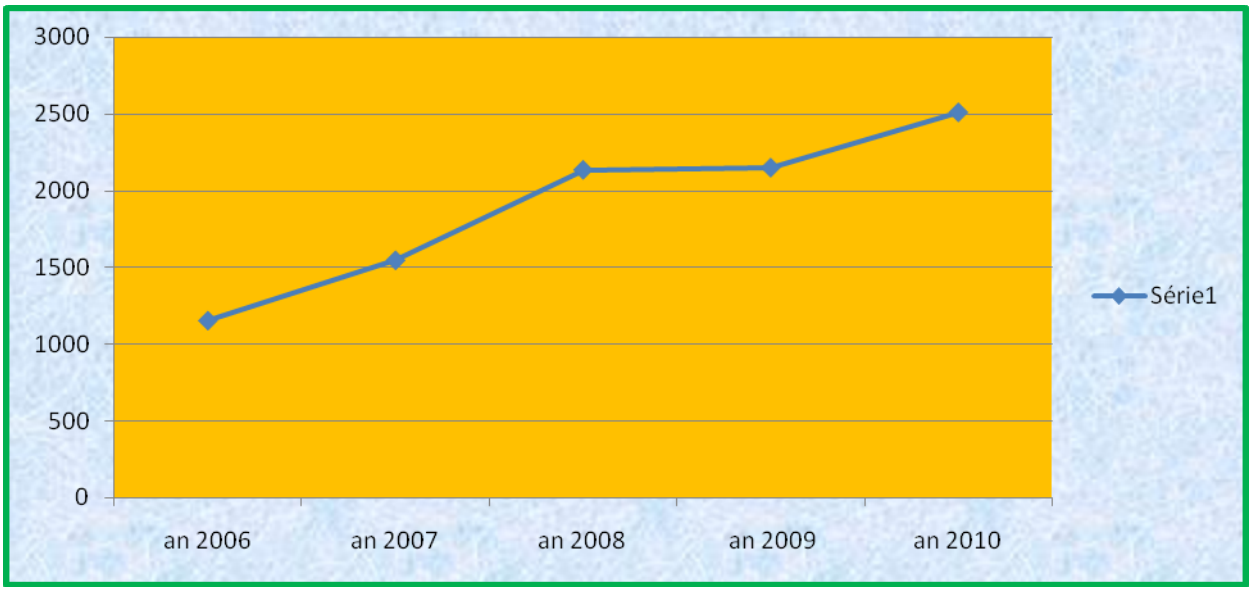

Source : IA Sédhiou

Cette courbe démontre une augmentation continue des effectifs dans le préscolaire de 2006 à 2009 avec toutefois un faible taux de progression entre 2008 et 2009.

11.1.3 Le taux brut de scolarité dans le préscolaire

Le taux brut de scolarité permet de mesurer le niveau général d'accès à un niveau d'enseignement donné. C'est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits quelque soit leur âge dans un niveau d'enseignement et la population scolarisable de ce niveau, pour une année donnée. Un TBS élevé signifie une forte scolarisation dans le niveau concerné.

Pour l'année 2010, la population d'âge préscolaire (3-6) ans est de 23 527, et le taux brut de scolarisation dans le préscolaire est de 11 %.Ce taux montre l'ampleur du gap à combler pour se hisser a la hauteur du TBS national.

11.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

11.2.1 Les structures

Tout comme le préscolaire l'enseignement élémentaire est dominé par le public en 2010, avec 391 établissements contre 12 établissements pour le privé.

Le nombre des structures est passé de 389 en 2009 à 391 en 2010 soit une augmentation de 2 unités.

Absent de Bounkiling en 2009, le privé secondaire fait son apparition en 2010 dans le Département de Sédhiou avec 2 établissements.

Goudomp a le plus grand nombre établissements aussi bien pour le public (138 unités) que pour le privé (10 unités).

Tableau11. 4: Répartition des structures selon le statut et l'IDEN

IDEN	NOMBRE D'ECOLES				
	Public		Privé		Total 2010
	2009	2010	2009	2010	
Bounkiling	121	123	0	0	123
Goudomp	138	138	8	10	148
Sédhiou	130	130	2	2	132
Total	389	391	10	12	403

Source : IA Sédhiou

Figure11. 5: Nombre de structures par statut et par IDEN

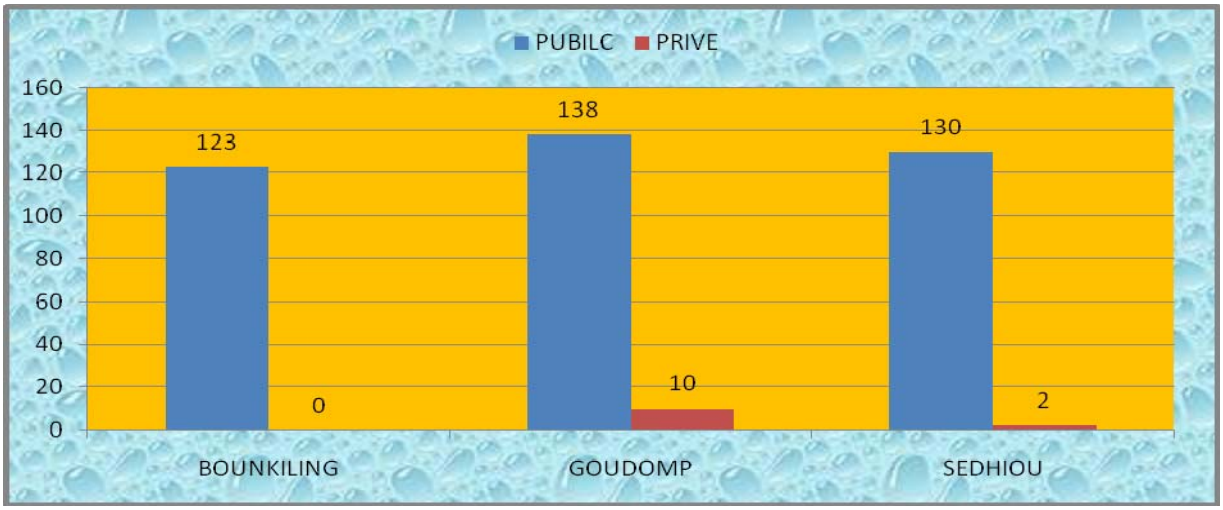

Source : IA Sédhiou

Tableau11. 5: Répartition des classes par statut

IDEN	NOMBRE DE CLASSES					
	Public		**Privé**		**Total**	
	2009	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**2010**
Bounkiling	454	498	0	0	454	498
Goudomp	644	732	21	30	665	762
Sédhiou	624	670	15	15	639	685
Total	1722	1900	36	45	1758	1945

Source : IA Sédhiou

La même prédominance du public ressort également au niveau des classes physiques.

- Enseignement franco - arabe

Tableau11. 6: Répartition des structures par Département

IDEN	Nombre
Bounkiling	4
Goudomp	1
Sédhiou	1
Total	6

Source : IA Sédhiou

Les structures franco –arabes sont très faiblement représentées dans la région.

11.2.2 Les effectifs

En 2010, l'effectif des élèves inscrits à l'élémentaire s'élève à 82 026 contre 76 840 en 2009 soit un taux de progression annuelle de 6,75 %.

Le Département de Sédhiou renferme 38 % de l'effectif régional suivi de Goudomp avec 37 % de l'effectif et enfin Bounkiling avec 25 %.

Les garçons sont majoritaires dans tous les départements avec des proportions de 51 % à Bounkiling, de 55 % à Goudomp et de 55 % à Sédhiou.

Le pourcentage le plus élevé de l'effectif féminin se trouve à Bounkiling avec 49 %.

Le taux brut de scolarité pour l'année 2010 s'élève à 96,4 %.

Tableau11. 7: Répartition de l'effectif par Département

IDEN	2009	2010
Bounkiling	18 396	20 272
Goudomp	30 165	30 660
Sédhiou	28 278	31 094
Total	76 840	82 026

Source : IA Sédhiou

11.2.3 Effectif de la population scolaire féminine

Les départements de Sédhiou et de Goudomp détiennent plus de filles dans leurs effectifs avec respectivement 13 916 filles et 13 974 filles, soit pour chaque département 37 % de l'effectif régional

Tableau11. 8: Effectif de la population féminine par Département

IDEN	Nombre de filles	% Filles
Bounkiling	9 863	26
Goudomp	13 816	37
Sédhiou	13 974	37
Région	37 653	100

Source : IA Sédhiou

Figure11. 6 : répartition de la population féminine par Département

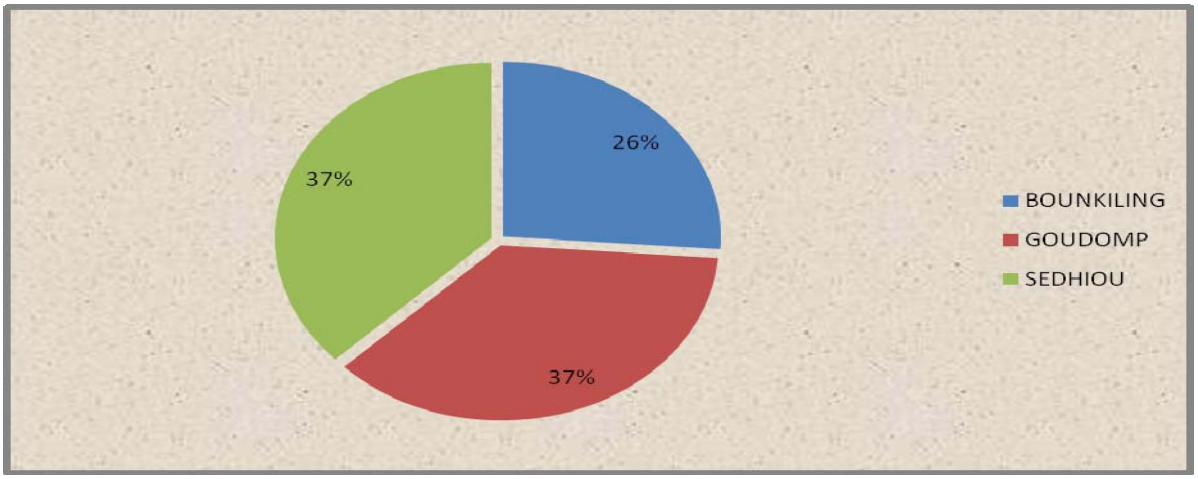

Source : IA Sédhiou

En 2010, la région a enregistré 43 filles pour 100 garçons dans l'enseignement secondaire. Cette disparité est différemment ressentie au niveau des Départements. En effet seul le Département de Bounkiling présente une proportion supérieure à la moyenne avec un taux de 51 filles pour 100 garçons. Cette proportion a augmenté au courant de l'année 2010, passant à 59 filles pour 100 garçons.

Le Département de Sédhiou a également enregistré un résultat intéressant avec 51 filles pour 100 garçons.

Figure11. 7: Rapport de masculinité dans l'enseignement secondaire

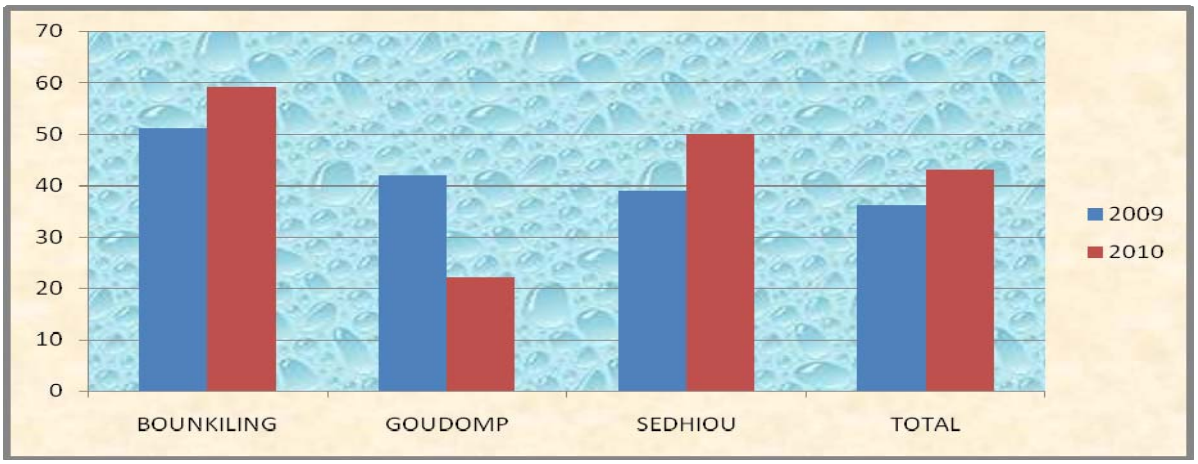

Source : IA Sédhiou

11.2.4 Le taux brute de scolarité

Le taux brut de scolarité connait une évolution positive, Il est passé de 109,28 en 2009 à 115,85 en 2010 avec toutefois des disparités enregistrées entre les départements. Goudomp dispose du TBS le plus élevé aussi bien chez les garçons que chez les filles avec respectivement 146,33 et 124,45 et un taux global de 135,5.

Tableau11. 9: Evolution du taux brut de scolarité par Département et par sexe

IDEN	2009				2010			
	G	F	T	PARITE	G	F	T	Parité
BOUNKILING	103.78	98.82	101.30	0.95	112,8	109,49	110,85	0,98
GOUDOMP	146,33	124,45	135,58	0.85	132,5	111,96	122,39	0,85
SEDHIOU	123,69	103,39	113,53	O.82	122 ,86	103,3	113,23	0,84
TOTAL	117.29	101.02	109.28	0.86	123,51	107,97	115,85	0,87

Source : IA Sédhiou

Figure11. 8: Répartition du taux brut de scolarité par sexe selon le Département

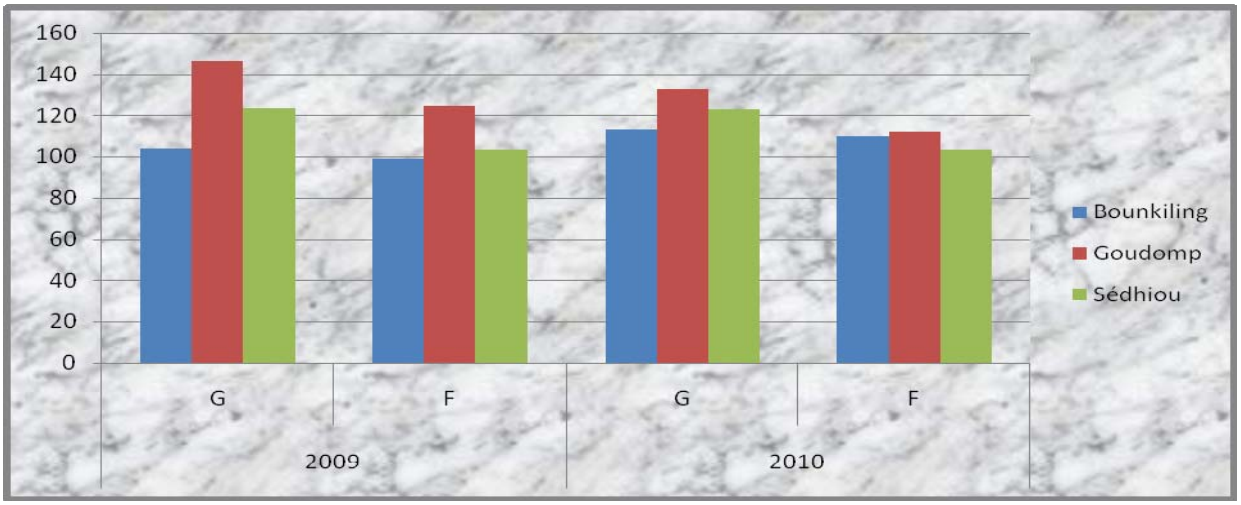

Source : IA Sédhiou

Tableau11. 10: Effectifs de l'enseignement franco-arabe

IDEN	Nombre d'élèves		
	Garçons	Filles	Total
Bounkiling	219	164	383
Sédhiou	254	47	301
Goudomp	215	105	320
Région	688	316	1004

Source : IA Sédhiou

Figure11. 9: comparaison des effectifs selon le sexe et par DPT

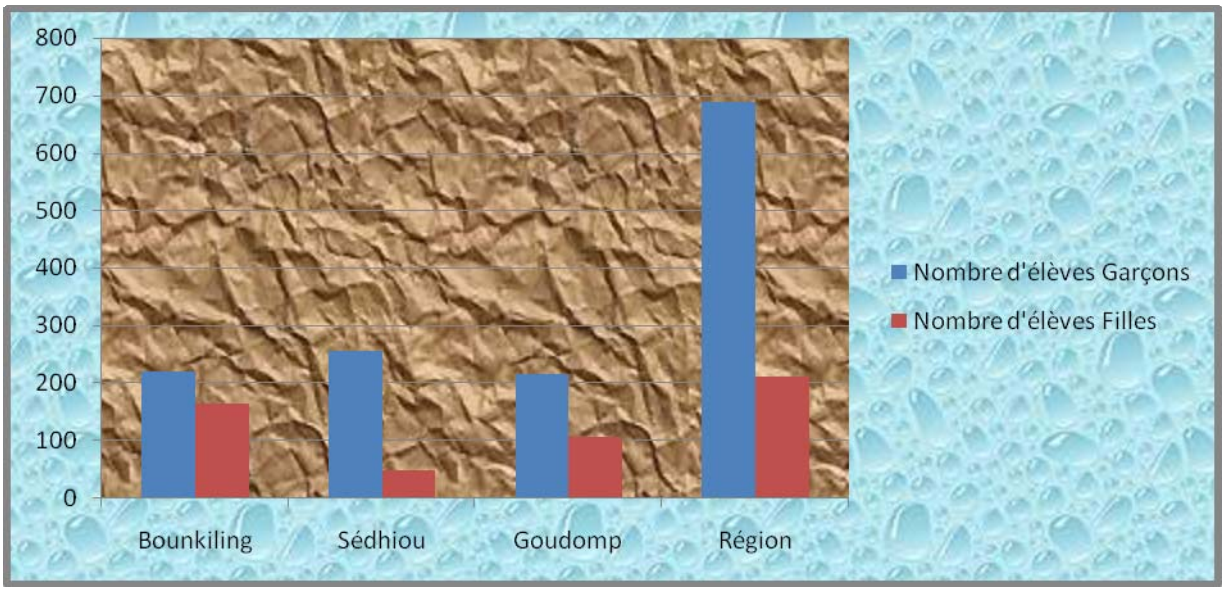

Source : IA Sédhiou

11.2.5 Résultats

Le taux de réussite en **CFEE** pour l'année 2010 (57,75 %) est supérieur à celui de 2009 (32,84 %), de a évolué en dents de scie au cours des quatre dernières années avec des minima respectifs de 32,84 % et 39,67 % pour le CFEE et

l'entrée en 6éme observés en l'année 2009. Ces taux sont faibles par rapport aux bons résultats enregistrés en 2007.

Le taux de réussite des filles reste inférieur à la moyenne régionale.

Tableau11. 11: Résultats des examens scolaires sur les trois dernières années

Examen	2007		2008		2009		2010	
	T	F	T	F	T	F	T	F
CFEE	72,59	69,62	72,67	70,24	32,84	29,43	57,75	22,58
Entrée 6ème	75,23	72,84	67,84	65,30	42,77	39,67		

Source : IA Sédhiou

T : Pourcentage global

F : Pourcentage des filles

- Le taux d'achèvement

Tableau11. 12 : Le taux d'achèvement selon le sexe et par DPT durant l'année 2009 et 2010

Département	Année	ACHEVEMENT		
		G	F	T
BOUNKILING	2010	70,52	59,45	64,90
	2009	59,14	36,94	48,20
GOUDOMP	2010	77,43	47,74	62,51
	2009	79,48	58,96	69,36
SEDHIOU	2010	80,44	58,12	69,18

	2009	76,93	54,69	65,99
TOTAL	2010	76,81	54 ,79	77,88
	2009	73,24	51,62	65,82

Source : IA Sédhiou

T : Total

G : Garçons

F : Filles

Le taux d'achèvement, pour une année donnée, est la proportion des enfants âgés de 12 ans qui atteint la dernière année du cycle primaire. Il est calculé en rapportant les nouveaux inscrits au CM2 à la population âgée de 12 ans.

11.3 L'ENSEIGNEMENT MOYEN GENERAL

11.3.1 Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur

En 2010, le nombre de structures dans l'enseignement moyen est largement dominé par l'enseignement public avec 38 établissements sur 45, soit 83 %. Le département de Sédhiou renferme le plus grand effectif avec 16 établissements suivi de Goudomp et de Bounkiling avec respectivement 15 établissements et 7 établissements.

L'enseignement privé, faiblement représenté, ne compte que 7 établissements au niveau de la région.

Seul le département de Sédhiou a connu l'augmentation d'une unité par rapport à l'année 2009.

Tableau11. 13 : Répartition des structures l'enseignement moyen par secteur

IDEN	2009			2010		
	public	privé	total	public	privé	total
Bounkiling	7	1	8	7	1	8
Goudomp	15	3	18	15	3	18
Sédhiou	15	3	18	16	3	19
Total	37	7	44	38	7	45

Source : IA Sédhiou

Figure11.14 : Répartition des structures selon leur nature par DPT

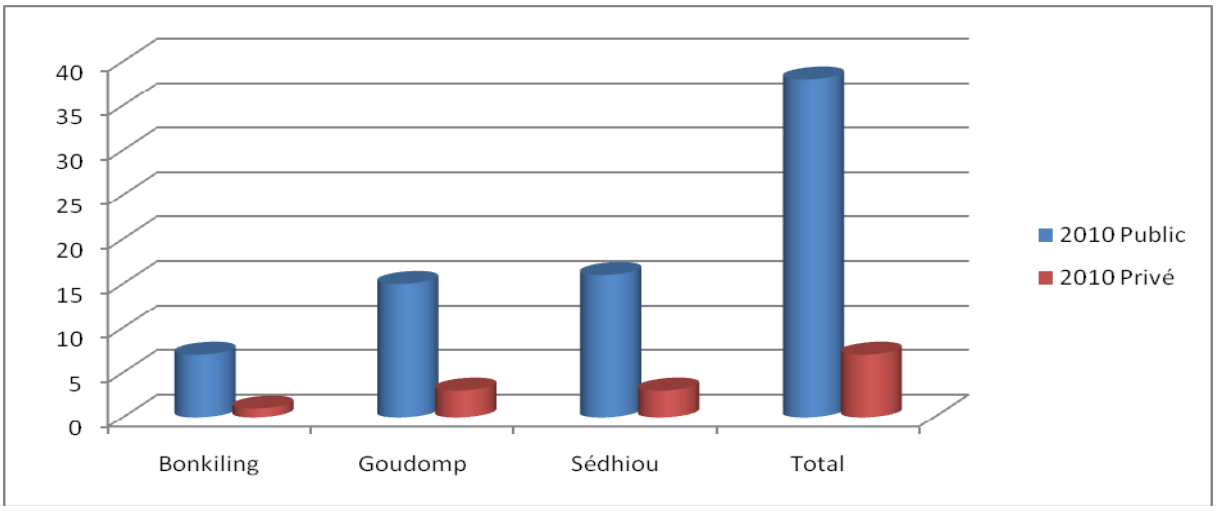

Source : IA Sédhiou

Classe pédagogique : classe existant pour un niveau donné d'enseignement quelque soit la nature de l'édifice qui l'abrite de manière continue ou alternée

Classe physique : classe construite, quelque soit la nature de l'édifice

Abri provisoire : classe physique constituée d'édifice précaire susceptible d'être changé dans un délai plus ou moins long.

En 2010, les structures de l'enseignement Moyen comptent 439 classes pédagogiques, 388 classes physiques dont 220 abris provisoires.

Tableau 7: répartition des abris selon la nature et par DPT

IDEN	PEDAGO.		PHYSI.		ABRI PROVISOIRE		SALLES SPECIALES	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Bounkiling	83	85	97	97	35	37	0	0
Goudomp	169	171	152	152	116	101	0	0
Sédhiou	176	183	181	139	87	82	3	3
IA	428	439	430	388	238	220	3	3

Source : IA Sédhiou

La répartition des structures de l'enseignement moyen montre que le nombre de classes pédagogiques est supérieur au nombre de classes physiques, ce qui signifie que le nombre de classes effectivement bâties ne peut contenir le nombre d'élèves qui demande la scolarité pour le niveau concerné.

Plus de la moitié des classes construites est constituée d'abris provisoires, les abris provisoires étant des édifices précaires construits par les populations pour faire face à la demande de scolarisation de leurs enfants.

11.3.2 Effectifs

Tableau11. 14: répartition des effectifs par sexe et par DPT

Département	Années	G	F	T
Bounkiling	**2010**	2646	1552	4191
	2009	2660	1352	4012
Goudomp	**2010**	9934	2218	12152
	2009	4513	1914	6427
Sédhiou	**2010**	5554	2808	8362
	2009	3838	1519	5357
Total	**2010**	18134	6578	24712
	2009	11011	4785	15796

Source : IA Sédhiou

L'effectif des apprenants de l'enseignement moyen s'élève à 24 712 en 2010 contre 15 796 en 2009, soit un taux d'accroissement de 36 %. Cet effectif comprend 18 134 garçons et 6 578 filles en 2010 alors qu'il comprenait 11 011 garçons et 4 785 filles en 2009 sur un effectif total de 15 796.

Dans chaque département on enregistre une augmentation du nombre d'élèves par rapport à l'année 2009.

Le plus grand écart entre les deux années concerne le département de Goudomp dont l'effectif est passé de 6 427 en 2009 à 12 152 en 2010 soit une hausse 5 725 en valeur absolue ou 57,2 % en valeur relative.

Figure11. 10 : Répartition de l'effectif de l'enseignement moyen par Département

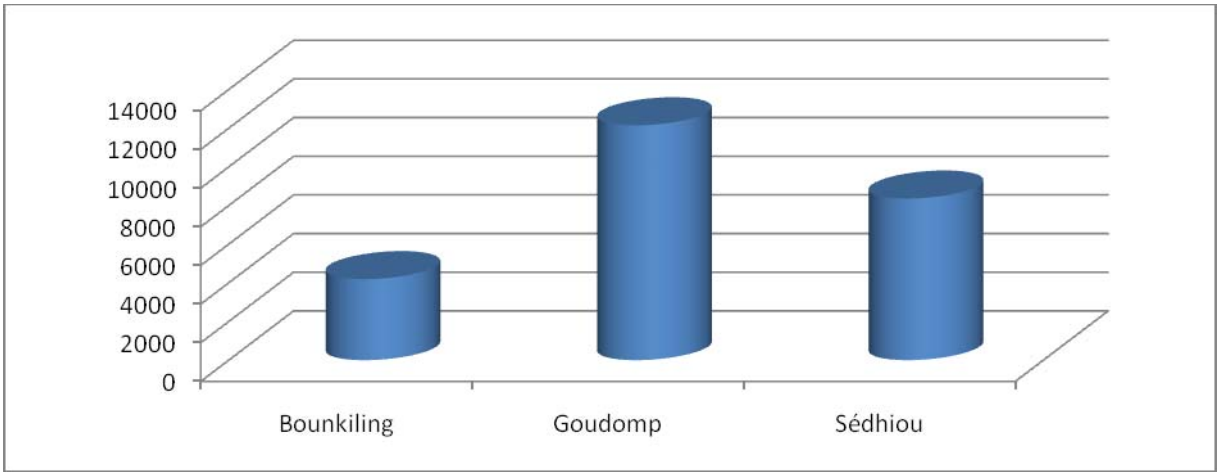

Source : IA Sédhiou

- **<u>Répartition par sexe de l'effectif pour l'année 2010</u>**

La répartition des effectifs par sexe montre la prédominance des garçons dans tous les départements. Elle est cependant plus accentuée dans le département de Goudomp, suivi de Sédhiou puis de Bounkiling.

Tableau11. 15: Répartition par sexe de l'effectif

DEPARTEMENT	G	F	T
BOUNKILING	2646	1552	4191
GOUDOMP	9934	2218	12152
SEDHIOU	5554	2808	8362
TOTAL	18134	6578	24712

Source : IA Sédhiou

Figure11. 11: comparaison des effectifs par sexe et par DPT

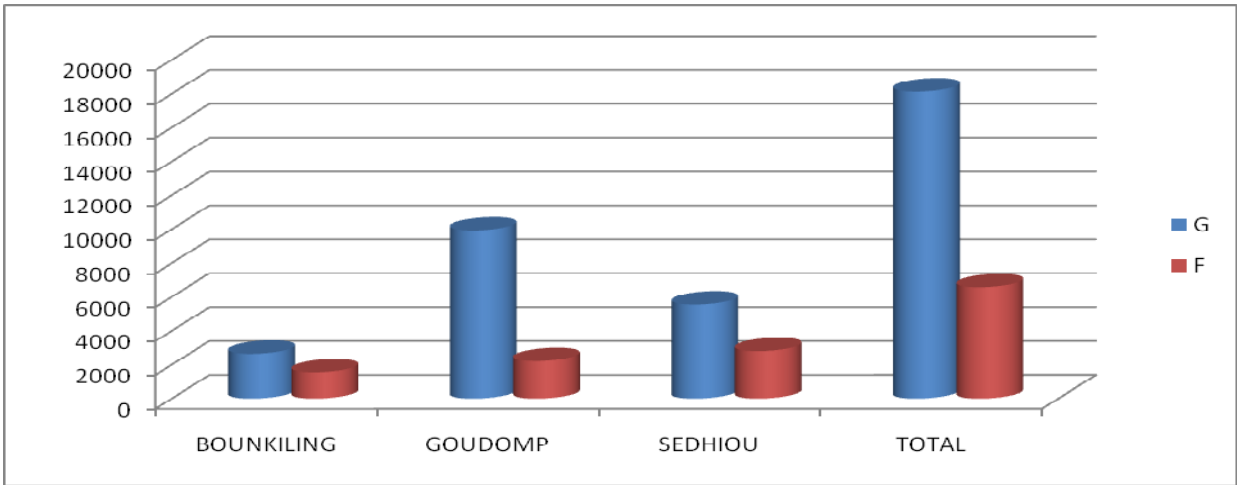

Source : IA Sédhiou

- **<u>Répartition de l'effectif par type d'enseignement</u>**

En 2010, l'enseignement moyen reste dominé par l'enseignement public qui compte 24 076 élèves contre 636 pour le privé. La même situation de prédominance du public s'est reflétée au niveau des départements.

Tableau11. 16: Répartition de l'effectif par DPT et par statut de l'établissement

	PUBLIC	PRIVE
BOUNKILING	3970	228
	3831	181
GOUDOMP	7032	161
	6164	263
SEDHIOU	8115	247
	5254	103

Source : IA Sédhiou

Figure 11. 12 : comparaison des effectifs par DPT et par nature de l'établissement

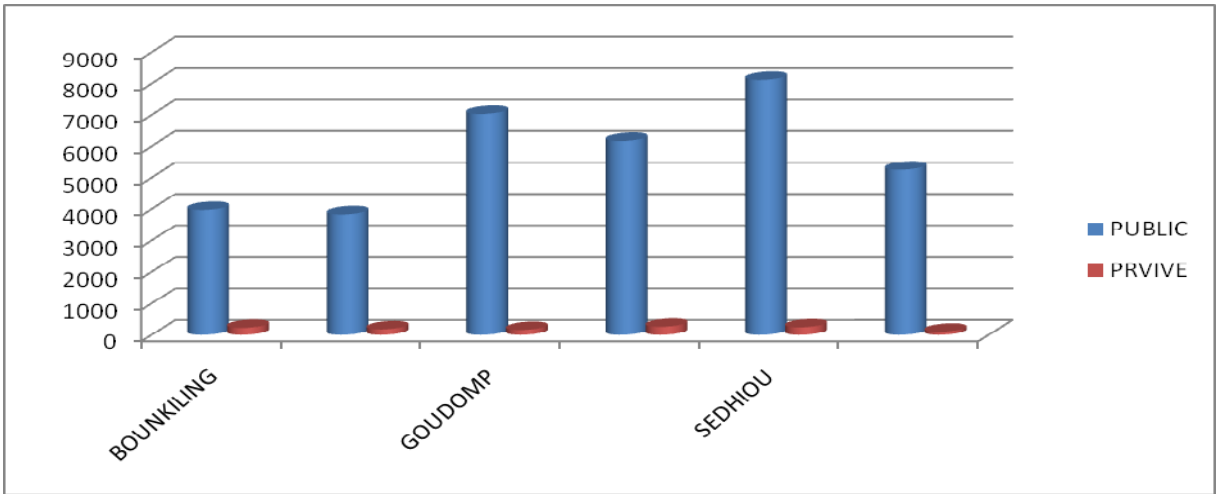

Source : IA Sédhiou

11.3.2 Taux de scolarité dans l'enseignement moyen

En 2010, Le taux de scolarité global régional est de 37,38 %.

Le département de Goudomp, est celui où la scolarisation est plus élevée avec un taux de 42,26 %. Les départements de Sédhiou et de Bounkiling ont respectivement des taux de scolarisation de 39,33 % et de 27,76 %.

La répartition par sexe montre encore la prédominance de la présence des garçons dans les structures scolaires.

Tableau 11. 17 : répartition des taux de scolarisation par DPT et par sexe

Département	Global	Garçons	Filles
Bounkiling	27,76	35,17	19,89
Goudomp	42,26	56,99	26,61
Sédhiou	39,33	52,34	25,51
Région	37,38	49,56	24,45

Source : IA Sédhiou

11.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

11.4.1 Les Infrastructures

En 2010, l'enseignement secondaire compte 10 établissements dont 4 publics et 6 privés. Le nombre a augmenté de 2 unités comparé à l'année 2009.

Tableau 11. 18 : évolution du nombre d'établissement

	REGION				
	2009	**%**	**2010**	**%**	**variation**
public	3	37,50	4	40	1
privé	5	62,50	6	60	1
TOTAL	8	100	10	100	2

Source : IA Sédhiou

Figure11. 13 : évolution du nombre d'établissement

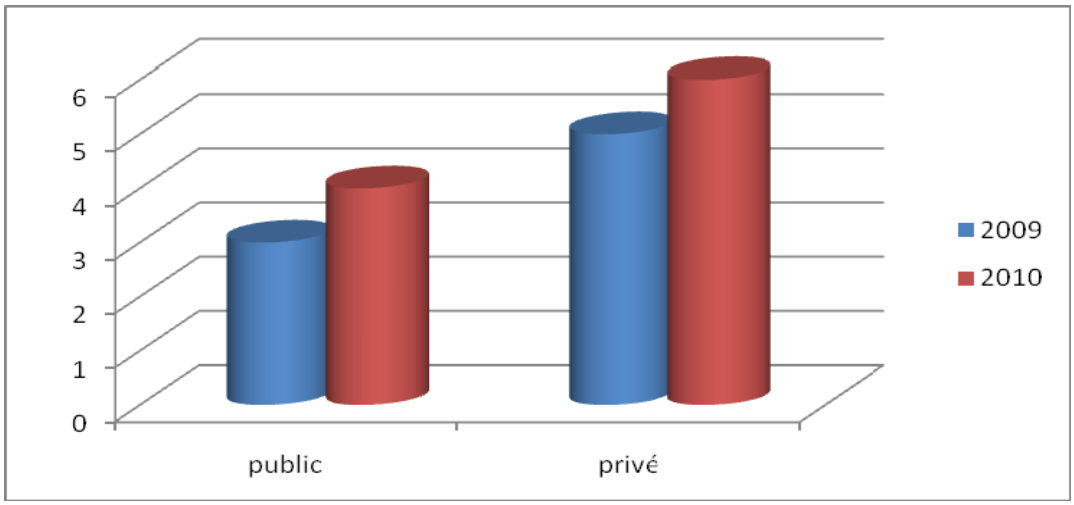

Source : IA Sédhiou

Ratio classe pédagogique - classe physique

En 2010, il existe 87 classes physiques et 105 classes pédagogiques, soit donc un ratio de 1,21 correspondant à un écart de 18 classes pédagogiques. Au niveau départemental, ce ratio ne présente pas une grande variation par rapport à la région. Il est de 1,25 dans le département de Goudomp, 1,21 dans le département de Sédhiou et de 1,17 dans le département de Bounkiling.

Les classes pédagogiques ont augmenté de 17 unités à l'échelle régionale (105 en 2010 contre 88 classes en 2009). Cette augmentation est plus forte dans les départements de Sédhiou (14 classes de plus) et de Bounkiling (5 classes de plus).

Par contre on enregistre à Goudomp une baisse de 2 classes pédagogiques.

Figure11. 14: évolution du nombre d'établissement

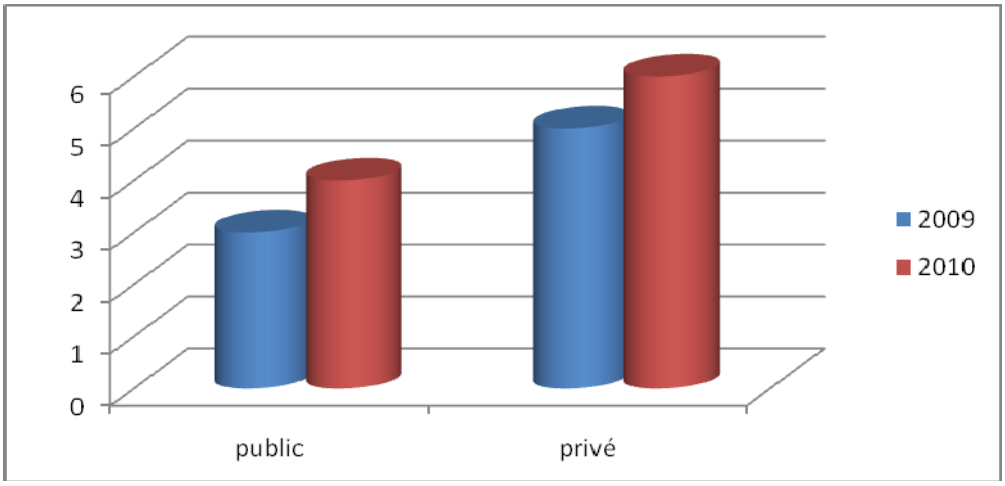

Source : IA Sédhiou

Tableau11.20 : Evolution des classes physiques et pédagogiques

		physiques.	pédagogiques	ratio peda/phy	écart
BOUNKILING	2009	ND	16	ND	ND
	2010	18	21	1,17	3
GOUDOMP	2009	ND	17	ND	ND
	2010	12	15	1,25	3

SEDHIOU	2009	ND	55	ND	ND
	2010	57	69	1,21	12
REGION	2009	ND	88	ND	ND
	2010	87	105	1,21	18

Source : IA Sédhiou

Figure11. 15 : classes physiques et pédagogiques par Département

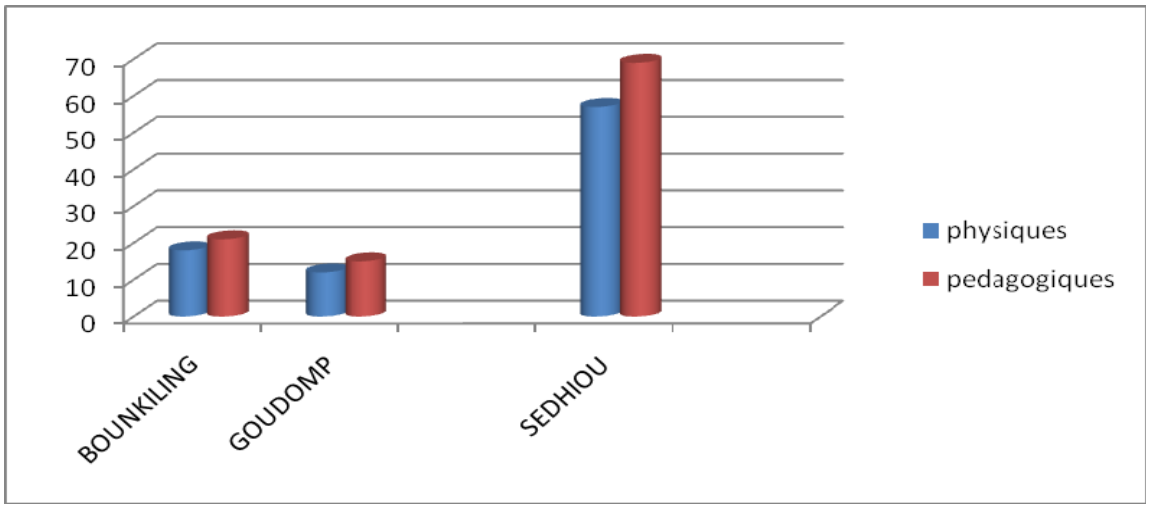

Source : IA Sédhiou

11.4.2 Effectifs

L'Effectif du secondaire est passé de 4 635 en 2009 à 4 476 en 2010, soit une baisse de 159 en valeur absolue ou de 3,43 % en valeur relative.

Le département de Sédhiou compte le plus grand effectif en 2010 avec 2 741 élèves soit 61,24 % de l'effectif régional et le département de Bounkiling renferme le plus petit effectif avec 785 élèves soit 17,54% de l'effectif régional.

Tableau11. 19: évolution des effectifs par DPT

	2010	%	2009	variation	% variation
Sédhiou	2741	61,24	ND	ND	ND
Goudomp	950	21,22	ND	ND	ND
Bounkiling	785	17,54	ND	ND	ND
REGION	4476	100,	4635	-159	-3,43

Source : IA Sédhiou

Figure11. 16 : Répartition des élèves par DPT en 2010

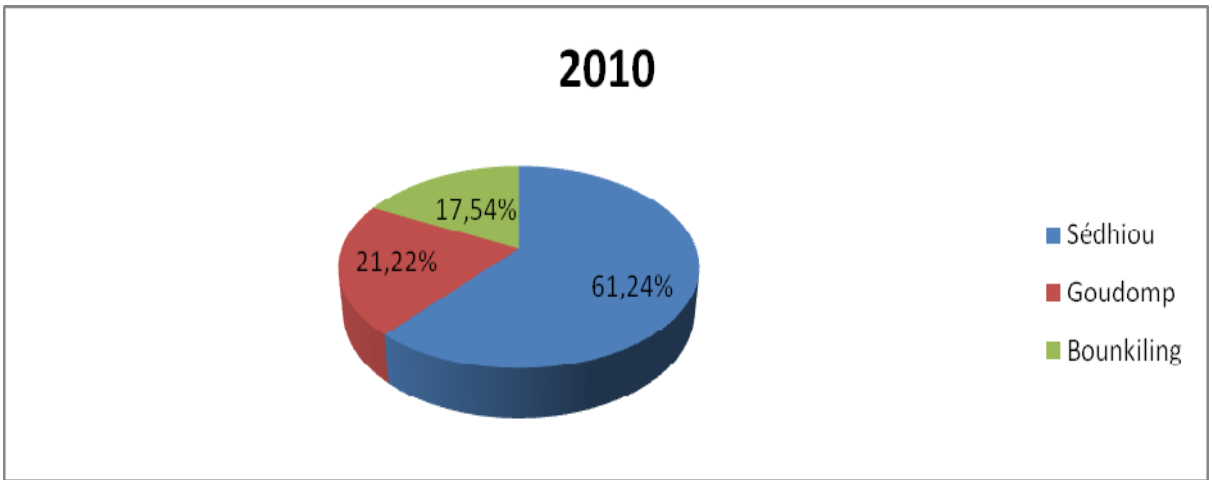

Source : IA Sédhiou

- **<u>Répartition de l'effectif par sexe et par statut de l'établissement</u>**

En 2010, l'effectif des élèves du public est de 3 567 contre 2 817 en 2009, soit une augmentation de 750 élèves en valeur absolue ou de 26,62 % en valeur relative.

Dans le privé on observe une situation inverse. L'effectif a baissé de moitié en passant de 1 818 élèves en 2009 à 909 élèves en 2010.

La répartition par sexe donne 3 360 élèves de sexe masculin soit 75 % et 1 116 élèves de sexe féminin soit 24,93 %.

Dans le public comme dans le privé on note une prédominance du sexe masculin illustrée par des taux de 77,26 % dans le public et 66,45 % dans le privé.

Tableau11. 20: Répartition par sexe et par statut d'établissement

	2009			2010		
	PUBLIC	**PRIVE**	**TOTAL**	**PUBLIC**	**PRIVE**	**TOTAL**
Garçons	2077	ND	ND	2756	604	3360
filles	740	ND	ND	811	305	1116
Total	2817	1818	4635	3567	909	4476
%	60,78	39,22	100	79,69	20,31	100

Source : IA Sédhiou

Figure11. 17 : Répartition par sexe et par statut de l'établissement.

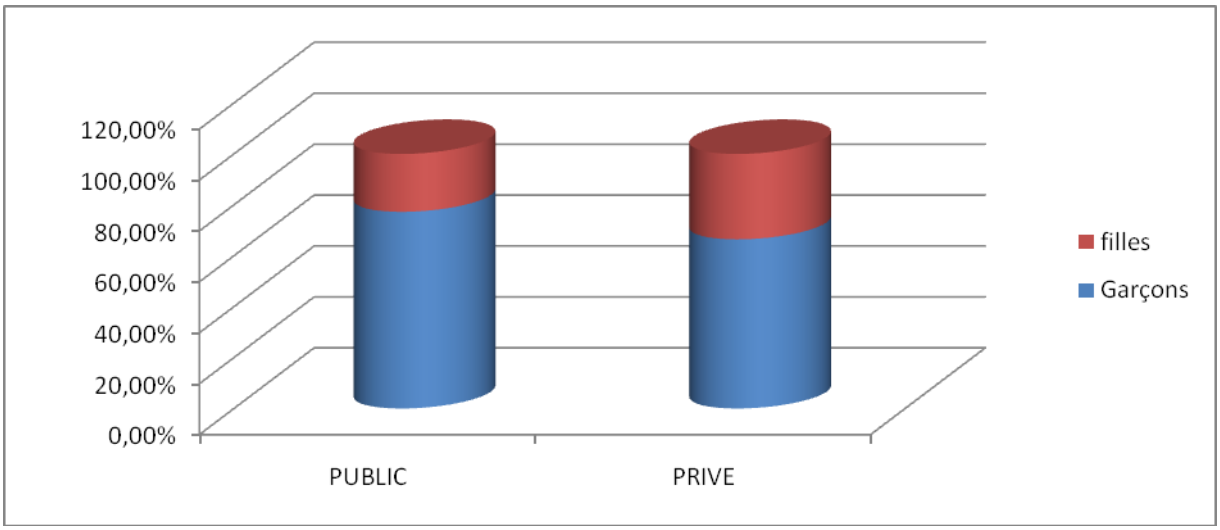

Source : IA Sédhiou

12.4.3 Les résultats

Le taux d'admission au BAC est de 45,71 % en 2010 contre 31,09 % en 2009. Cette évolution positive du taux se reflète dans les départements de Goudomp et de Sédhiou. Cependant Bounkiling qui présente les meilleurs taux de réussite de la région depuis deux ans a enregistré une régression de - 2,07 %.

Tableau11. 21 : Taux de réussite par DPT

Département	% de réussite	
	2009	2010
Bounkiling	54,36	52,29
Goudomp	26 ,14	39,39
Sédhiou	27,63	46,42
Région	**31,09**	**45,71**

Source : IA Sédhiou

11.5 EDUCATION NON FORMELLE

11.5.1 Effectifs

L'éducation informelle compte 4 186 élèves, dont 548 hommes (13,09%) et 3 638 femmes (86,90%).

La répartition par département fait ressortir un effectif plus grand dans le département de Goudomp (2 196 élèves) et un effectif plus faible dans le département de Sédhiou (819 élèves).

Tableau11. 22 : répartition des effectifs par DPT et par sexe

DPT/IDEN	HOMMES	FEMMES	TOTAL
BOUNKILING	171	1 000	1 171
GOUDOMP	291	1 905	2 196
SEDHIOU	86	733	819
TOTAL	548	3 638	4 186

Source : IA Sédhiou

L'effectif des élèves suit une évolution croissante durant ces trois années, 2007 à 2009. En 2008 il a presque doublé passant de 4 168 à 2 300 élèves en 2007.

Tableau11. 23 : Evolution des effectifs

2007			**2008**			**2009**		
Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
500	1800	2300	530	3638	4168	682	4682	5364

Source : IA Sédhiou

11.5.2 Les Daaras

Dans la Région, on observe une absence totale de Daaras modernes ce qui veut dire que la totalité des Daaras sont traditionnelles.

Ces Daaras sont au nombre de 390 dont 213 dans le département de Sédhiou, 96 dans celui de Goudomp et 81 dans celui de Bounkiling.

Tableau11. 24: répartition des Daaras par DPT

	Daaras traditionnelles	Daaras modernes
Goudomp	96	00
Bounkiling	81	00
Sédhiou	213	00
Région	390	00

Source : IA Sédhiou

Figure11. 18: Répartition des Daaras par DPT

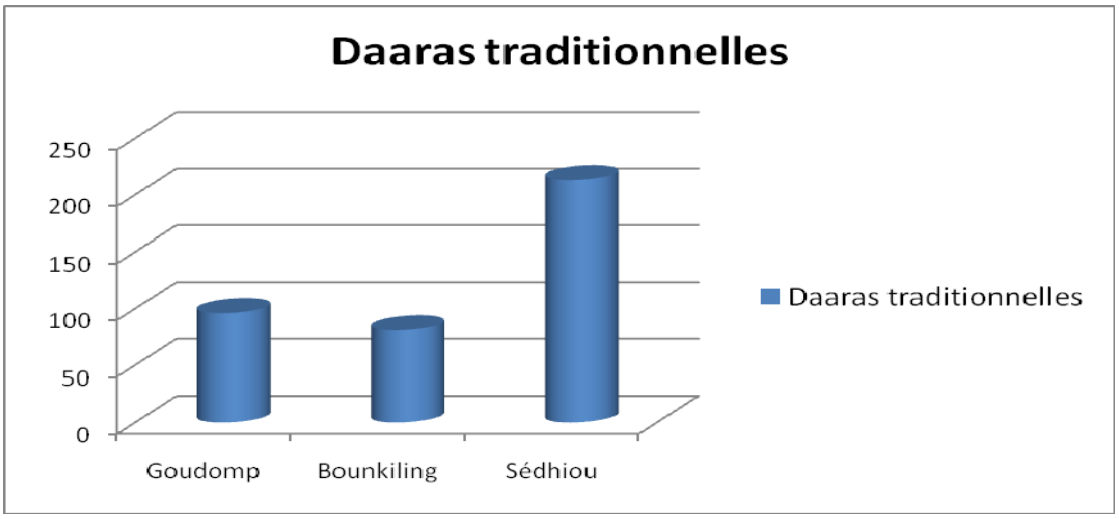

Source : IA Sédhiou

11.6 ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

- Abris provisoires

Les abris provisoires sont au nombre de 635 en 2010 contre 716 en 2009 soit une baisse de 81 unités.

Le nombre d'abris provisoires varie d'un département à un autre et selon les années. A l'image de la région le nombre est en baisse dans tous les départements en 2010.

La baisse est de :

- 11 unités dans le département de Bounkiling , passant de 191 unités en 2009 à 180 unités en 2010.
- 35 unités dans le département de Goudomp, passant de 271 unités en 2009 à 236 unités en 2010.
- 35 unités dans le département de Sédhiou , passant de 254 unités en 2009 à 219 unités en 2010.

Tableau11. 25 : Répartition des abris provisoires par DPT en 2009 et 2010

	2009	%	2010	%	variation
Bounkiling	191	26,68	180	28,35	-11
Goudomp	271	37,85	236	37,17	-35
Sédhiou	254	35,47	219	34,49	-35
REGION	716	100	635	100	-81

Source : IA Sédhiou

- Point d'eau

Le nombre de points d'eau a augmenté de 3 unités en passant de 153 unités en 2009 à 156 unités en 2010.

Cette situation se reflète dans tous les départements sauf à Bounkiling où on observe une baisse de 8 unités. Le nombre de point d'eau passe de 29 unités en 2009 à 21 unités en 2010.

Dans le département de Goudomp l'augmentation est de 7 unités et dans celui de Sédhiou de 4 unités en passant respectivement de 58 unités en 2009 à 65 unités en 2010 et de 66 unités en 2009 à 70 unités en 2010.

Tableau11. 26 : répartition des points d'eau par DPT en 2010

	2009	%	2010	%	variation
Bounkiling	29	18,95	21	13,46	-8
Goudomp	58	37,91	65	41,67	7
Sédhiou	66	43,14	70	44,87	4
REGION	153	100	156	100	3

Source : IA Sédhiou

- Latrines

En 2010, les latrines sont au nombre de 1 456 dont 743 pour garçons et 713 pour filles, soit une augmentation de 103 latrines comparé à l'année 2009.

La répartition des latrines par département fait ressortir, 650 latrines (dont 331 pour garçons et 319 pour filles) dans le département de Sédhiou, 298 latrines dans celui de Bounkiling (dont 149 pour garçons et 149 pour filles) et 508 latrines dans celui de Goudomp (dont 263 pour garçons et 245 pour filles).

Tableau11. 27 : répartition des latrines par DPT et selon le sexe

	2009			2010		
	G	F	TOTAL	G	F	TOTAL
Bounkiling	131	132	263	149	149	298
Goudomp	240	236	476	263	245	508
Sédhiou	312	302	614	331	319	650
REGION	683	670	1353	743	713	1456

Source : IA Sédhiou

ANNEXE JUSTICE

Tableau A1 : évolution mensuelle des écroues en 2009 et 2010

MOIS	2009			2010		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Janvier	7	0	7	23	0	23
Février	8	0	8	5	0	5
Mars	7	1	8	7	0	7
Avril	2	0	2	8	2	10
Mai	30	0	30	2	0	2
Juin	**13**	**0**	13	**9**	**2**	11
Juillet	**12**	**13**	25	**5**	**0**	5
Août	**6**	**0**	6	**11**	**0**	11
septembre	**14**	**0**	14	**16**	**0**	16
Octobre	**3**	**0**	3	**13**	**1**	14
novembre	**3**	**0**	3	**7**	**1**	8
décembre	**14**	**0**	14	**11**		11
TOTAL	119	14	133	117	6	123
MOYENNE MENSUELLE	10	1	11	10	1	10

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction

Tableau A02 : répartition des détenus par nationalité et par type de détention en 2009 et en 2010

MOIS	2009						2010					
	SENEGALAIS			ETRANGERS			SENEGALAIS			ETRANGERS		
	dpr	cond	total	dpr	cond	total	dpr	cond	total	dpr	cond	total
Janvier	0	6	6	0	0	0	0	23	23	0	0	0
Février	3	5	8	2	1	3	0	5	5	0	0	0
Mars	0	7	7	7	0	7	0	0	0	0	0	0
Avril	0	1	1	0	1	1	0	10	10	0	0	0
Mai	0	29	29	0	0	0	0	2	2	0	0	0
Juin	4	6	10	0	0	0	0	11	11	0	0	0
Juillet	3	9	12	0	7	7	0	5	5	0	0	0
Août	0	6	6	0	0	0	0	11	11	0	0	0
Septembre	0	15	15	0	0	0	2	16	18	0	0	0
Octobre	0	2	2	0	0	0	0	14	14	0	0	0
Novembre	0	3	3	0	0	0	0	7	7	0	0	0
Décembre	0	14	14	0	0	0	0	9	9		1	1
Total	10	103	113	9	9	18	2	113	115	0	1	1
Moyenne Mensuelle	1	9	9	1	1	2	0,17	9	10	0	0,08333	0,08

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction

Dpr : Détention provisoire

Cond : condamné

Tableau A 03 : Répartition des détenus par année et selon la nature de L'infraction

INFRACTIONS	2009		2010	
	EFFECTIFS	%	EFFECTIFS	%
Vols	43	35,80%	56	50,00%
Usage et trafic de stupéfiants	1	0,80%	0	0,00%
Coup et blessure volontaire	21	17,50%	35	31,30%
Viol – attentat aux mœurs	1	0,80%	0	0,00%
Escroquerie AC	10	8,30%	2	1,80%
Recel	11	9,20%	7	6,30%
Autres délits	26	21,70%	11	9,80%
Meurtre- Assassinat- Parricide	0	0,00%	0	0,00%
Faux, usage de faux	1	0,80%	1	0,90%
Homicide volontaire, involontaire	0	0,00%	0	0,00%
Faux et usage de faux	0	0,00%	0	0,00%
Homicide volontaire, involontaire	4	3,30%	0	0,00%
Infanticide	0	0,00%	0	0,00%
Rébellion, outrage à agent	0	0,00%	0	0,00%
Vagabondage - Mendicité	2	1,70%	0	0,00%
Détournement deniers publics	0	0,00%	0	0,00%
Proxénétisme	0	0,00%	0	0,00%
Fraude	0	0,00%	0	0,00%
Atteinte à la sureté de l'état	0	0,00%	0	0,00%
Empoisonnement	0	0,00%	0	0,00%
Total	120	100,00%	112	100,00%

SOURCE : Maisons d'arrêt et de correction

ANNEXE EDUCATION

Tableau A18 : structures

STRUCTURES		BOUNKILING		GOUDOMP		SEDHIOU		TOTALE		TOTAL
		PUBLIC	PRIVE	PUBLIC	PRIVE	PUBLIC	PRIVE	PUBLIC	PRIVE	
MATERNELLE	**2010**	0	0	1	0	1	0	2	0	2
	2009	0	0	1	0	01	0	02	0	02
CTP	**2010**	3	0	8	0	8	0	19	0	19
	2009	4	0	8	0	6	0	18	0	18
GARDERIE	**2010**	0	2	0	3		2	0	7	7
	2009	0	1	0	1	0	2	0	4	4
COMMUNAUTAIRE	**2010**	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2009	0	1	0	0	0	0	0	1	1
CLAS.PREPARAT.	**2010**	5	0	0	0	13	0	18	0	18
	2009	0	0	0	0	02	0	02	0	02
TOTAL	**2010**	8	2	9	3	22	2	**39**	**7**	**46**
	2009	4	2	9	1	09	2	**22**	**5**	**27**

Source : IA

Tableau A19 : sections

STRUCTURES		BOUNKILING			GOUDOMP			SEDHIOU			TOTAL		TOTAL
		SECTION			SECTION			SECTION			SECTIONS		
		PU	PR	T	PU	PR	T	PU	PR	T	PU	PR	
MATERNELLE	2010	0	0	0	3	0	3	3	0	3	6	0	6
	2009	0	0	0	3	0	3	3	0	3	6	0	6
CTP	2010	8	0	8	29	0	29	23	0	23	60	0	60
	2009	12	0	12	24	0	24	18	0	18	54	0	54
GARDERIE	2010	0	5	5	9	0	9		6	6	14	6	20
	2009		1	1	0	1	1	0	2	2	0	4	4
COMMUNAUTAIRE	2010	0	01	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	2009	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0
CLASSSES PREPARATOIRES	2010	5		0	0	0	0	26	0	26	31	0	31
	2009	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2010	13	6	5	41	0	41	52	6	58	112	6	118
	2009	12	1	13	27	1	28	21	2	23	60	0	64

Source : IA

Tableau A 20 : effectifs

		maternelle	**Ctp**	garderie	communautaire	Classes préparatoires	

		PU	PR	**PU**	**PR**	PU	PR	PU	PR	PU	PR	
Bounkiling	2009			**196**			33					229
	2010			183			20		105	182		490
Goudomp	2009	200		**664**			180					1044
	2010	41		592			245					878
Sédhiou	2009	143		**546**			134					823
	2010	145		136			143			718		1142
TOTAL	2009	343		**1406**			347					2096
	2010	186		**911**			408		105	900		2510

Source : IA

Tableau A 21 : TBPS

IDEN	2009			PARITE	2010			PARITE
	G	F	T		G	F	T	
BOUNKILING	1,16	1,57	1,4	**1.35**	**3.34**	**2.44**	**3.29**	**0.97**
GOUDOMP	**4,95**	**4 ,43**	**4,69**	**0.89**	**3.93**	**4.68**	**4.29**	**1.19**
SEDHIOU	**3,1**	**3,24**	**3 ,15**	**1.04**	**5.17**	**5.03**	**5.10**	**0.97**
IA	**3,54**	**3,52**	**3,53**	**0.99**	**4.26**	**4.44**	**4.35**	**1.04**

Source : IA

ELEMENTAIRE

	NBRE ECOLES		NBRE DE CLASSES

	public		prive		Total publ. prive 2010	public		prive		total	
	2009	2010	2009	2010		2009	2010	2009	2010	2009	2010
bounkiling	121	123	0	0	123	454	498	0	0	454	498
goudomp	138	138	8	10	**148**	**644**	**732**	**21**	**30**	**665**	**762**
sedhiou	130	130	2	2	132	624	670	15	15	639	685
total ia	389	391	10	12	403	1722	1900	36	45	**1758**	**1945**

Tableau A 22 : structures

Source : IA

Tableau A 21 : écoles franco arabe

I D E N	ECOLES	ELEVES E F A			CLASSES E F A		PERSONNEL A		
		G	F	T	T	AP	H	F	T
	NIOROKI	40	30	70	2	2	2	0	2
	SARE FODE	45	19	74	1	1	1	0	1
	RYAD	17	8	25	1	1	1	0	1
BOUNKILING	TASLIMA	117	107	218	4	4	2	0	2
SEDHIOU	LAWLAWAL PR	254	47	301	6	0	1	0	1
GOUDOMP	BINAKO	215	105	320			3	0	3
TOTAL		**688**	**316**	**1004**	**14**	**8**	**10**	**0**	**10**

Source : IA

Tableau A 23 : effectifs dans l'élémentaire

DPTS	EFFECTIFS

	2009			2010		
	G	F	T	G	F	T
BOUNKILING	9579	8825	18396	10409	9863	20272
GOUDOMP	16563	13602	30165	16844	13816	30660
SEDHIOU	15781	12498	28278	17120	13974	31094
TOTAL	41915	34925	76840	44373	37653	82026

Source : IA

Tableau A 24 : TBS

		2009			2010			
	G	**F**	**T**	**PARITE**	**G**	**F**	**T**	**Parité**
BOUNKILING	103.78	98.82	101.30	0.95	112,8	109,49	110,85	0,98
GOUDOMP	146,33	124,45	135,58	0.85	132,5	111,96	122,39	0,85
SEDHIOU	123,69	103,39	113,53	O.82	122 ,86	103,30	113,23	0,84
TOTAL	117.29	101.02	109.28	0.86	123,51	107,97	115,85	0,87

Source : IA

Tableau A 25 : Recrutement au CI

	OBJECTIF PLANIFIE			INSCRITS mai-10			RESTE A INSCRIRE			TAUX DE REALISATION
	G	F	T	TOTAL	FILLES	%FILLES	T	F	%F	

BOUNKILING	2 493	2 493	4986	3 942	1 954	49,57	1044	539	51,6284	79,06
GOUDOMP	4000	4000	8000	2950	1344	45,56	5050	2656	52,5941	36,88
SEDHIOU	3366	3366	6732	5172	2273	43,95	1560	1093	70,0641	76,83
TOTAL IA	9859	9859	19718	12064	5571	139,08	7654	4288	56,023	61,18

Source : IA

Tableau A 26 : Constructions et équipement

Département	Enseignement	BCI 2008	BCI 2009	Fast track 2010			
				Nbre classe	BH	Point d'eau	BM
Bounkiling	Elémentaire	27	26	70	22	14	27
Goudomp		32	38	158	21	22	22
Sédhiou		26	7	72	7	6	17
Total		**85**	**71**	**300**	**50**	**42**	**66**

Source : IA

MOYEN SECONDAIRE

ACCES MOYEN

Tableau A 27 : structures

		ECOLE						
		PUBLIC	PRIVE	TOTAL	PEDAGO.	PHYSI.	AP	SALLES SPECIAL.
BOUNKILING	2009	7	1	8	83	97	35	0
	2010	7	1	8	85	97	37	0
GOUDOMP	2009	15	3	18	169	152	116	0
	2010	15	3	18	171	152	101	0
SEDHIOU	2009	15	3	18	176	181	87	3
	2010	16	3	19	183	139	82	3
IA	2009	37	7	44	428	430	238	3
	2010	38	7	45	439	388	220	3

Source : IA

Tableau A 28 : secondaire

		ECOLES		TOTAL	**CLASSES**	
		PUBLIC	PRIVE		Physique	PEDA.
BOUNKILING	2009	1	0	1		16
	2010	1	1	2	18	21

GOUDOMP	2009	1	1	2		17
	2010	1	1	2	12	15
SEDHIOU	2009	1	4	5		55
	2010	2	4	6	57	69
TOTAL	2009	3	5	8		88
	2010	4	6	10	87 dont 12 abris	105

Source : IA

Tableau A29 : créations en moyen /secondaire pour 2010/2011

	MOYEN	SECONDAIRE	TOTAL
BOUNKILING	1	0	1
GOUDOMP	1	3	4
SEDHIOU	0	0	0
TOTAL	2	3	5

Source : IA

Tableau A30 : effectifs moyens

		PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUNKILING	2010	2514	1456	3970	132	96	228	2646	1552	4191
	2009	2560	1271	3831	100	81	181	2660	1352	4012
GOUDOMP	2010	9848	2143	7032	86	75	161	9934	2218	12152
	2009	4346	1818	6164	167	96	263	4513	1914	6427
SEDHIOU	2010	5404	2711	8115	150	97	247	5554	2808	8362
	2009	3782	1472	5254	56	47	103	3838	1519	5357
TOTAL	2010	17766	6310	24076	368	268	636	18134	6578	**24712**
	2009	10688	4561	15249	323	224	547	11011	4785	**15796**

Source : IA